L'Événement

100e ANNEE — No 202 QUEBEC, VENDREDI 24 FEVRIER 1967 PRIX 10 CENTS

Tentative de vol rue de la Couronne

Un bandit tué
Un autre blessé
Un 3e en fuite



Un policier municipal vient de retrouver dans la neige l'arme du bandit qui a été blessé et capturé.

A Valcartier

Un train frappe une automobile

Deux personnes tuées

(page 23)

A Lire

Féminités	6 - 7
Finance	12 à 15
Horoscope	7
Mots croisés	22
Nécrologie	23
Spectacles	21
Sport	24 à 32
TV, radio, cinéma	18

Météo

A 2h30 a.m. 15°
Maximum prévu 20°
(Le 24 février 1966 5°)
PREVISIONS
Nuageux, chutes de neige locale et devenant plus froid
MAREES
Hautes 5h04 a.m. et 5h12 p.m.
Basse 11h56 a.m.

Voir nouvelle et photos 2 et 11



Les ambulanciers transportent le cadavre de Hector "Dino" Paradis (dont la photo apparait dans le médaillon, à gauche). Le jeune homme a été abattu par un policier municipal, lors d'une tentative de vol à main armée, qui s'est déroulée vers neuf heures hier soir, à la bijouterie René Marcoux, située à la Place Jacques-Cartier, à Québec.

Tentative de vol, rue de la Couronne

Un des trois bandits est tué

Par Lucien LATULIPPE

L'un des membres d'un trio qui était à dévaliser la bijouterie René Marcoux, au 365 rue de la Couronne, Québec, a été abattu d'un coup de feu par un policier québécois, hier soir. L'inspecteur Georges Buteau, de la brigade judiciaire de la police de Québec, l'identifie come étant Hector "Dino" Paradis, 28 ans, de Laval.

Les deux autres "cagoulards" ont sauté dans la rue par une fenêtre de la bijouterie qui se trouve au - dessus de la pharmacie Soucy. L'un a été capturé. Il est identifié comme étant Gilles Bourré, 33 ans, le troisième a réussi à s'enfuir, mais la police croit connaître son identité.

Paradis a été atteint près du coeur et il s'est écroulé dans la bijouterie. L'ambulance Moisan l'a transporté à l'Hôtel - Dieu où un médecin a constaté que la mort avait fait son oeuvre. Le fourgon Arthur Cloutier a dirigé la dépouille mortelle à la morgue provinciale. Une autopsie sera pratiquée pour établir la cause de la mort de Paradis et récupérer le projectile.

Un quatrième individu a tenté d'intervenir lors du vol. Il s'agit du frère d'un des membres du trio. Il a été arrêté pour être intervenu dans l'accomplissement du devoir des policiers. Il se trouvait dans un établissement non loin de la scène du vol et il est accouru quand il a appris ce qui se passait. Il croyait que c'était son frère qui venait de se faire abattre et il devait savoir qu'un vol devait s'y commettre.

PROMPTE INTERVENTION

M. REN3 Marcoux, qui n'était pas dans sa bijouterie, mais dans son bureau à côté, a louangé la prompte intervention des policiers. Les "cagoulards" étaient encore en train de rafler du butin lorsque les constables J.-C. Légaré et A. Simard sont arrivés. Il s'était déroulé moins d'une minute. Le chef Gérard Girard s'est également rendu à la centrale, hier soir, pour féliciter les policiers Légaré et Simard.

Ceux-ci se trouvaient dans le quartier Saint-Roch, non loin de la rue de la Couronne, quand ils ont reçu l'appel que le système d'alarme de la bijouterie Marcoux venait de se déclencher. Leur voiture-patrouille était munie de chaines, ce qui leur a facilité la tâche de se glisser dans la circulation dense malgré les quelques pouces de neige qui couvrait la chaussée et qui rendait la circulation difficile.

De nombreuses personnes ont été témoins de l'arrivée en trombe de plusieurs voitures de policiers. Elles ont aussi entendu les coups de feu. Il y avait affluence à cette heure-là, les magasins étant ouverts, et la foule n'a pas tardé à s'amasser.

En arrivant, les policiers J.-C. Légaré et A. Simard ont dégainé leur revolver et ils ont gravi l'escalier de 20 marches qui mène à la bijouterie. La porte en bois au sommet de l'escalier était fermée. Elle s'est entrouverte. Le policier Légaré qui était le premier a aperçu un cagoulard qui pointait une mitraillette vers lui. Il a fait feu à deux reprises et le "cagoulard" s'est écroulé.

Hector "Dino" Paradis faisait le guet près de la porte et il tenait en respect les huit employés de la bijouterie et quatre clients qui avaient été obligés de se coucher sur le plancher. Il a entendu du bruit et il a ouvert la porte croyant qu'il s'agissait de nouveaux clients. Son geste lui a été fatal. C'était des policiers qui étaient derrière la porte.

Les policiers Légaré et Simard ont enjambé le corps et ils sont entrés dans la bijouterie. Ils étaient à découvert et ils ont cru être une cible facile pour les deux autres "cagoulards", mais ceux-ci avaient déjà fui. Le policier Légaré a tiré encore deux coups de feu pour forcer les deux autres voleurs à se rendre et il a également dû tiré deux coups de feu dans la serrure d'une porte verrouillée d'un bureau voisin afin de pouvoir téléphoner et demander du renfort.

FUITES DES COMPARSES

Gilles Bourré était à remplir une valise avec des bijoux et des diamants qui se trouvaient dans un coffre-fort quand le premier coup de feu a claqué. Il avait forcé le gérant de la bijouterie à lui ouvrir le coffre-fort. Il s'est couché sur le plancher et il a demandé ensuite: "Qui a tiré". Il croyait que c'était ses complices. Apercevant Paradis à terre, il s'est rencu compte quela police était là. Il a cassé une vitre d'une fenêtre, mais il n'a pas sauté. Il a demandé s'il y avait une autre porte à une employée et celle-ci lui a indiqué la porte arrière. Cette porte donne sur un balcon. Bourré a sauté dans une cour voisine où il y a plusieurs pieds de niege. Comme il sortait par une porte de cour donnant sur la rue Saint-François, il est tombé dans les bras des policiers Edgar Robitaille et Maurice Carrier. Il avait le revolver au poing, mais il n'a pas tiré.



Une foule de curieux s'est pressée près de la porte d'entrée de la bijouterie Marcoux, rue de la Couronne, peu après la tentative de vol.



Voici l'arsenal dont se sont servi les trois bandits. On peut voir une mitraillette, trois revolvers, des masques et chapeaux qui ont été utilisés lors de la tentative de vol d'hier soir.

AVIS A NOS ABONNÉS

Tous nos abonnés qui, au 3 mars 1967 (dernier jour de parution), auront un ou plusieurs mois d'abonnement de payés d'avance seront remboursés intégralement au cours du mois de mars sans avoir à en faire la demande explicitement.

Ceux qui désireraient que le montant qui leur est dû soit appliqué au paiement partiel d'un abonnement au SOLEIL ou à la prolongation de leur abonnement à ce journal sont priés de remplir et de nous faire parvenir le coupon ci-dessous ou de nous en aviser par téléphone en signalant 525-7131, poste 277.

LE SERVICE DES ABONNEMENTS
DE L'ÉVÉNEMENT

L'ÉVÉNEMENT
Case postale 1667, Quebec 2e, P.Q.

Nom de l'abonné
à L'ÉVÉNEMENT.....
(en lettres moulées)

Adresse où L'ÉVÉNEMENT est présentement livré .....

.....

.....

(Les exemplaires du SOLEIL seront livrés a cette adresse à moins d'instructions contraires)

Je désire que le montant qui m'est dû soit appliqué
☐ au paiement partiel d'un abonnement au SOLEIL

☐ à la prolongation de mon abonnement au SOLEIL

Date..... .....
Signature de l'abonné

La vie communautaire



LES PRIX AUX CONSOMMATEURS — Le sous-comité des prix aux consommateurs, composé de membres du Sénat et de la Chambre des Communes, a siégé, hier, dans la Vieille Capitale. De gauche à droite, MM. Auguste Choquette, député du comté de Lotbinière aux Communes et le sénateur David A. Croll, président conjoint du comité.

Les institutions religieuses paieront

Baisse de taxes à Lévis

Baisse de taxe sur toute la ligne à Lévis, compensée toutefois par l'imposition d'une nouvelle taxe sur les terrains appartenants aux Fabriques, Communautés, Institutions, etc.

Lors d'une séance spéciale du conseil, hier soir, les taux applicables aux taxes de l'année financière 1966-1967 ont été rendus publics.

Le taux pour l'année considérée a été fixé à $0.85 pour $100 d'évaluation, alors que l'année précédente il était de $0.90. Diminution également de la taxe locative, ramenée à 5 pour cent du montant des loyers perçus, comparativement à 7 pour cent l'année dernière. MM. Marcel Lacroix et Raymond Paré n'ont toutefois pas apporté leur appui à cette dernière mesure et auraient préféré que l'on procède par étapes, et que l'on fixe cette taxe à 6 pour cent. Enfin, la taxe spéciale découlant de l'application du règlement 611, concernant les nouveaux développements domiciliaires, a été ramenée à $0.63 du cent, alors que l'année précédente elle était de $0.90.

Mais, et c'est là une innovation à Lévis, une taxe dont le taux a été fixé à $1.08 pour $100 d'évaluation s'appliquera à la valeur réelle des terrains appartenant aux maisons d'éducation, Fabrique, Institutions, etc. On estime approximativement à $2,700,000 la valeur des biens qui seront affectés par cette taxe, ce qui rapportera au trésor municipal la somme d'environ $29,160.

Le conseiller Gilles Demers a expliqué que le montant de cette taxe avait pour but de faire supporter de façon plus démocratique le coût de l'entretien des rues et des services d'incendie et de police, et que d'autre part, cette forme de taxation était fréquente dans d'autres municipalités. "Dans le fond, nous ne faisons qu'appliquer la loi" a conclu M. Demers.

Alors que MM. Paré et Lacroix auraient aimé que le taux de la taxe locative soit fixe à 6 pour cent, M. Denis Lemieux par contre aurait souhaité qu'il fut ramené à 4 pour cent. "Nous sommes l'une des dernières villes a imposer encore une taxe locative" a-t-il dit "il faudrait la faire disparaître au plus vite."

L'ancien hôtel de ville de Lévis sera démoli

Cette fois, c'est décidé: "L'hôtel de ville de Lévis, incendié en février 1965, sera démoli".

Après une longue discussion, hier soir, les membres du conseil en sont arrivés à cette décision, qui n'a toutefois pas été prise à l'unanimité, deux conseillers, MM. Marcel Lacroix et Raymond Paré étant resté sur leurs positions précédentes, ont voté contre cette mesure.

Pour ces deux membres du conseil, on devrait rénover et aménager ce que certains appellent "les vestiges de la rue Fraser". Pour M .Paré, on devrait s'en tenir à la proposition du constructeur L.-P. Gagnon, qui a garanti, pour une somme de $32,000, de remettre l'hôtel de ville dans l'état dans lequel il se trouvait avant le sinistre.

Selon l'échevin Armand Trottier

La loi des syndicats: "Crois ou meurs"

Un ancien président de l'Association canadienne de la construction a affirmé à Québec hier que la situation syndicale au pays est un régime du "crois ou meurs".

"On assiste à un mouvement de force qui voudrait contrôler le gouvernement sans se faire élire", a dit M. Armand Trottier, échevin de Québec, alors qu'il présentait un mémoire devant le sous - comité des prix aux consommateurs, sous - comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, qui a tenu une journée d'audience publique dans la Vieille Capitale.

Alors qu'il expliquait ce qui, selon lui, constitue les principales causes de l'inflation dans le domaine de la construction domiciliaire, M. Trottier a affirmé que les augmentations de salaires de 9 et 10 pour cent, réclamés annuellement par les unions ouvrières en étaient une des principales.

"On n'assiste plus aux véritables négociations de travail et on ne peut plus discuter d'égal, de part et d'autre de la table des négociations. On nous arrive avec des séries de demandes pour se faire dire que c'est la grève si nous les refusons", a-t-il lancé en ajoutant que les travailleurs eux - mêmes ne demandent pas tellement d'augmentations de salaires ou de conditions spéciales de travail, mais bien du travail.

"Ils sont victimes d'un climat créé par les syndicats qui ont perdu de vue les besoins qui ont amené leur formation", a dit M. Trottier.

SYNDICATS

L'échevin de Québec a réclamé du gouvernement fédéral un changement radical dans la législation ouvrière, changement qui, à son avis, pourrait comporter un plafonnement des prix et des salaires, — "Ce à quoi aucun patron ne s'objecte" — et à la suppression du droit de grève dans certains secteurs tant privés que publics, droit qui, "dans plusieurs cas est abusif".

"Etes-vous en faveur d'une suppression du droit de grève dans certains cas particuliers", lui a par la suite demandé Me Auguste Choquette L — Lotbinière, membre du comité.

M. Trottier a répondu en disant: "Evidemment". Il a ensuite expliqué qu'il considerait les chefs ouvriers comme des agitateurs et que les membres d'un syndicat n'étaient pas libres de prendre eux-mêmes leurs décisions dans les cas de grèves.

"Il faudrait un vote obligatoire et secret de la part des syndiqués pour le déclenchement d'une grève, ce qui ne se fait pas à l'heure actuelle", a dit M. Trottier.

Parmi les autres causes de l'inflation dans le domaine de la construction, M. Trottier a signalé la taxe fédérale de 11 pour cent sur les matériaux, et, le développement technique qui apporte des produits de luxe et, nécessairement, plus coûteux.

Roger Lemelin accuse les syndicats québécois

M. Roger Lemelin, écrivain et homme d'affaires bien connu, a accusé les syndicats ouvriers canadiens-français, de nuire au développement économique du Québec.

Les syndicats canadiens-français, aussi bien dire le nom, ceux de la Confédération des syndicats nationaux, a-t-il dit, nuisent au développement économique de la province parce qu'ils étouffent les industriels canadiens-français en exigeant d'eux qu'ils paient les mêmes salaires qu'en Ontario et aux Etats-Unis.

M. Lemelin participait à un colloque organisé par le Conseil d'expansion économique du Québec.

M. Albert Boulet, président du conseil, a répliqué que tout d'abord il n'est pas certain que les syndicats nuisent aux industriels du Québec et qu'ensuite il s'agit là d'un problème qui n'a rien à voir avec son organisme qui en est un d'éducation et non d'exécution.

M. Lemelin est revenu à la charge en déclarant qu'à son avis c'était bien là un problème qui devait préoccuper directement le conseil puisque cet organisme s'intéresse à l'expansion économique du milieu canadien-français et que celle-ci est compromise par les revendications syndicales.

Il a ajouté qu'il faut mettre sur pied un organisme regroupant le patronat afin que celui-ci possède une force suffisante pour établir un équilibre avec le pouvoir syndical.

L'Association professionnelle des industriels, a-t-il continué, n'est rien d'autre qu'une "congrégation de Dames de la bonne Ste-Anne" et qu'il n'y a rien à en attendre.

Au président du conseil qui lui a conseillé de s'initier d'abord aux conventions patronales-syndicales et ensuite de participer lui-même activement à la création d'un organisme patronal, M. Lemelin a répondu qu'il était propriétaire d'une industrie à Montréal et qu'il avait déjà négocié avec les syndicats. A cette occasion, de dire M. Lemelin, le syndicat m'a dit: "tu vas payer la même chose qu'en Ontario ou aux Etats-Unis ou on te ferme".

"Qu'est-ce que vous dites de ça? a lancé l'écrivain.

M. Boulet s'est dit d'opinion, d'autre part, que les droits successoraux nuisent à l'expansion de l'économie canadienne-française parce que le fardeau qu'ils représentent incite souvent les hommes d'affaires à vendre leurs entreprises, généralement à des Américains.

Il a invité les gouvernements fédéral et provincial à se pencher sur cette question des droits successoraux.

Les gouvernements, par exemple, a-t-il dit, pourraient permettre le paiement des droits sur une période de 10 ans à un taux d'intérêt raisonnable, ce qui aurait pour résultat d'alléger sensiblement le fardeau.

Instrument pour stabiliser les prix

Un économiste québécois a représenté hier devant le sous - comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes sur les prix aux consommateurs, que le cours du change pourrait être utilisé au Canada comme instrument tout - puissant de stabilisation des prix.

Le professeur Roger Dehem de l'Université Laval a déclaré, dans un cours mémoire: "Si l'on veut vraiment arrêter la tendance des prix à la hausse, il suffit d'apprécier systématiquement la valeur du dollar canadien en fonction d'une formule simple ou complexe, mais rigide".

"Si cette politique était appliquée avec persévérance et sagesse pendant une longue période de temps, les consommateurs canadiens jouiraient des prix les plus stables et les entreprises et gouvernements canadiens des taux les plus bas au monde", a expliqué M. Dehem.

ALLARD-SUGGESTIONS

Par ailleurs, M. Jean - Claude Allard, gérant de la production et des prêts hypothécaires, pour le compte d'une firme québécoise de construction d'habitations, a suggéré de modifier le coût d'achat des terrains en modifiant les exigences de la Société centrale d'hypothèque et de logement.

Il a suggéré que la profondeur des terrains soit diminuée de 100 pieds à 85 pieds, ce qui, sur l'achat d'un terrain à $0.40 le pied carré, équivaudrait à une économie de $420.

Le sous - comité a siégé à Québec, en audiences publiques, pendant toute la journée hier. Il se rendra ensuite siéger à London, en Ontario, lundi prochain et se dirigera ensuite vers Toronto.

Devant la publicité tapageuse

L'éducation du public est devenue nécessaire

Deux organismes ont été unanimes à dire qu'une certaine naiveté du public consommateur devant la publicité tapageuse et souvent mensongère, nécessitait de toute urgence la mise sur pied par le gouvernement d'une politique d'éducation du public.

Comparaissant devant le sous - comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes sur les prix aux consommateurs, la Fédération des caisses populaires Desjardins et la section québécoise de l'Association canadienne des consommateurs, ont mis l'accent sur l'élaboration d'une telle politique par le gouvernement.

Dans le cas des caisses populaires, on croit que la publicité dans le genre "prenez vos vacances maintenant et payez plus tard" incite les gens à s'endetter sans discernement.

Par contre, des représentants de l'ACC ont affirmé qu'une politique éducative aiderait énormément les consommateurs.

Par ailleurs, la section québécoise, à l'instar de nombre d'autres sections de l'ACC à travers le pays a demandé au gouvernement de créer un ministère du Consommateur.

"Ce ministère existera avant les prochaines élections", a lancé un des membres du comité, Me Auguste Choquette L — Lotbinière. Il n'a cependant pas élaboré.

Le sous - comité, présidé par le sénateur David A. Croll a tenu des audiences publiques pendant toute la journée, dans la capitale provinciale. Le comité siège à divers endroits au pays afin d'entendre les revendications des personnes intéressées.

Éditorial

Le mystère s'obscurcit

Se décidera-t-on à rouvrir le dossier de l'assassinat du président Kennedy?

Le mystère dont il s'entoure continue de s'obscurcir.

De jour en jour s'accumulent des faits troublants qu'on semble incapable d'éclaircir. On est à la veille d'en arriver à un point où personne ne voudra se satisfaire de l'enquête Warren.

Celle-ci a fait l'objet de nombreuses critiques depuis que le rapport en a été rendu public. Plusieurs théories ont été émises sur la non-culpabilité d'Oswald, sur les circonstances de cette tragédie.

Elles n'ont pas réussi d'abord à ébranler la confiance d'un vaste secteur de l'opinion publique dans les conclusions du rapport Warren. Mais en sera-t-il toujours ainsi, surtout si doit s'allonger encore la liste des personnes décédées dans des circonstances tragiques, parce que leur nom a été relié directement ou indirectement à cette affaire ou ceux d'Oswald et de Jack Ruby.

Faut-il voir dans cette succession de morts subites ou accidentelles un processus d'élimination de témoins gênants dont l'existence risquerait de conduire à la découverte de la tête d'un complot ourdi pour assassiner l'ancien président des Etats-Unis?

Il y a déjà plusieurs fois que l'opinion publique se pose la question sans recevoir de réponse concluante ou même satisfaisante. Il est peu probable qu'on sera en mesure d'apporter des éclaircissements sur les circonstances qu. ont entouré cette semaine la mort de David Ferrie, de la Nouvelle-Orléans, que le procureur Garrison considérait comme l'un des personnages-clés de l'affaire Kennedy et qu'il se préparait à détenir dès la semaine prochaine de crainte qu'il ne se suicide.

Et comme si cette mort n'était pas suffisante, on annonçait quelques heures plus tard la disparition de David Lewis qui aurait communiqué au procureur Garrison les noms de personnes qui auraient pris part à un prétendu complot contre la vie du président Kennedy. Qu'est-il advenu de Lewis? On suppose pour le moment qu'il a pris la fuite avec sa femme et ses quatre enfants parce qu'il craignait pour sa vie.

Cette fuite, tout comme les circonstances assez extraordinaires dans lesquelles Ferrie se serait suicidé et les contradictions autour de l'heure de la mort de ce dernier, viennent renforcer les doutes répandus sur la culpabilité d'Oswald, sur le rôle qu'il a pu jouer dans l'assassinat de Kennedy.

Le gouvernement américain pourra-t-il continuer plus longtemps à ignorer cette succession de morts entourées de mystère? Sera-t-il forcé par l'opinion publique de rouvrir tout le dossier de l'affaire Kennedy? Celui-ci a-t-il été la victime d'un unique agresseur ou d'un complot? Cette hypothèse peut-elle maintenant être écartée?



LAJOIE: CE N'EST PAS UNE ENTRÉE POUR LA "MASSE".

Un comité essentiel

Le premier ministre a présenté en Chambre une requête demandant la reprise des travaux du comité parlementaire sur la Constitution. Ce comité formé en 1963 a fait depuis l'étude d'une quarantaine de mémoires et consulté de nombreux spécialistes des questions constitutionnelles. Le premier ministre a suggéré de plus l'élargissement de son mandat mais sans spécifier sur quels points. Il semble cependant qu'il ait eu en tête la formulation de la Constitution interne du Québec et la préparation d'une Constituante.

On connait les vues de l'Union nationale sur le problème constitutionnel: elles ne sont pas plus claires que le problème lui-même. Cela a d'ailleurs permis au "whip" de l'opposition de répondre à M. Johnson que son style de mardi soir dernier faisait croire qu'il "est dans une de ses phases pro-canadiennes. L'Opposition est toutefois bien mal placée pour parler de phases en ce domaine: les savantes arabesques de M. Lesage ont établi des records.

Cette situation démontre la nécessité d'un comité parlementaire sur la Constitution. Les ministres des Cabinets que nous avons connus depuis 1960 n'ont jamais été tous d'accord sur les problèmes canadiens-français: à plus forte raison les députés. Un comité parlementaire, ne devrait-il servir qu'à permettre à nos législateurs de mettre ainsi de l'ordre dans leurs idées, son existence serait justifiée. Il est d'autre part excellent que les députés aient l'occasion de discuter à fond de ces questions entre eux dans un comité ad hoc: cela pourra sauver des heures de déclarations à l'emporte-pièce à l'Assemblée Législative.

Il est aussi beaucoup plus sain pour l'économie de l'Etat que nous commencions par confronter nos positions entre nous avant d'aller les exposer ailleurs. De cette façon les députés pourront répondre aux ministres et vice versa, ou du moins les principales tendances pourront s'affronter.

Les comités parlementaires de cette nature servent cependant beaucoup plus de récipiendaires de mémoires que de lieu de discussion et cela est regrettable. Une question comme celle de la Constitution canadienne est conne de tout le monde, même si elle est mal connue. Les députés devraient en tout cas la connaître assez bien. Il leur serait dans ces circonstances très utile d'avoir la chance d'exposer leurs opinions et d'entendre celles de leurs "amis d'en face" ou de leurs ennemis d'à côté. La procédure des constituantes, ou de référendum ne rapporte que ce qu'on y met. Il ne sert à rien de se gargariser de la volonté des peuples souverains: les peuples font ce qu'on leur démontre qu'ils devraient faire dans leur intérêt.

Nous avons donc tout à attendre de nos législateurs: c'est d'eux que dépend notre avenir constitutionnel. Les prochaines cent années du Québec ne seront pas orientées par une action révolutionnaire: les révolutions exigent pour réussir ou même pour intéresser certains à priori de sujétion et de misère; or quoi qu'on dise le Canadien français du Québec est un homme qui est assez satisfait de son sort. Peut-être ne devrait-il pas l'être — et la responsabilité de l'en convaincre appartient à ceux qu'il élit pour le gouverner.

L'Opposition semble heureusement d'accord avec le gouvernement pour que le Comité fasse un travail sérieux. M. Laporte a repris en termes différents des propos à peu près identiques à ceux du premier ministre: "Ceux qui refuseront d'accorder au Québec, a-t-il dit, ce que nous considérons comme un minimum pour demeurer Canadiens, devront faire plus que nous considérer comme des séparatistes".

La Constitution, et le régime constitutionnel canadiens ne sont que des moyens. Peut-être vaudrait-il mieux les mettre de côté, ou peut-être vaudra-t-il mieux les conserver. Le problème ne se situe pas à ce niveau. Les institutions n'ont pas de valeur absolue: elles ont la valeur de leurs preuves ou de leurs garanties. Les querelles qui enveniment toute recherche valable au Québec prennent autant d'ampleur parce que nous nous battons encore très souvent à coups d'institutions comme d'autres à coups de dogmes. Les "révolutionnaires" en sont d'ailleurs aussi responsables que les "statuquistes". Chaque groupe oppose des solutions mais sans prendre vraiment la peine d'analyser les problèmes.

Malgré l'ambivalence de ses déclarations, les intentions du premier ministre sont excellentes: le Québec pourra véritablement être en 1967 à un tournant de son histoire, si de telles intentions sont partagées par l'ensemble des législateurs. Nous avons dépassé la période poétique de notre réveil, et les provinces les plus importantes du pays sont prêtes à s'attaquer à des réaménagements constitutionnels.

Sur le plan interne, le comité aura comme mission de "faire un tout unifié" des éléments de la Constitution québécoise; mais l'attention portera évidemment sur les avantages et les inconvénients de l'adoption d'un régime présidentiel. L'étude prioritaire de cette question sera peut-être ainsi la meilleure façon d'aborder une réforme constitutionnelle.

J. L.

La politique canadienne

Adoption en première lecture du bill sur la refonte de la loi du Barreau

Me Raynald Fréchette, député unioniste de Sherbrooke, a déposé hier, à l'Assemblée législative, un projet de loi préconisant une réforme complète de la loi du Barreau de la province de Québec. Portant le numéro 98, ce bill a été approuvé en première lecture.

Parmi les principales innovations qui y sont prévues, en note entre autres les suivantes:

1) Le transfert de pouvoirs des conseils de section au Conseil général.

2) L'institution d'un comité exécutif au sein du Conseil général.

3) La centralisation de la discipline par la création d'un poste de syndic provincial avec adjoints relevant du secrétariat du Barreau de la province et l'institution de tribunaux provinciaux de discipline indépendants des organes administratifs du Barreau.

4) La centralisation au Barreau des examinateurs de l'admission à l'étude et à l'exercice et la modification des critères d'admission.

5) L'introduction d'une disposition régissant le secret professionnel.

6) La mise en place d'un mécanisme pour la constitution des études d'avocats en corporations.

7) En vertu d'un des 158 articles du bill, le procureur général et le secrétaire - trésorier du Barreau de la province ne font plus partie du Conseil général.

8) Le projet de loi instaure également un mécanisme de désaveu, par le Conseil général, des règlements ou décisions d'un conseil de section et prévoit la possibilité de mise en tutelle d'une section.

9) Au lieu de l'admission à l'étude dans la première année du cours de droit, on prévoit l'immatriculation des étudiants dans la dernière année du cours de licence.

10) Des nouvelles dispositions sont aussi proposées concernant les conditions d'admission des avocats des autres provinces.

11) Le bill 98 institue la catégorie des avoués, c'est-à-dire des avocats des autres provinces qui désirent exercer dans la province de Québec pour un client particulier et dans un domaine restreint du droit.

Le Barreau demeure organisé en douze sections régionales, mais celles-ci ne subsistent à peu près uniquement que comme entités administratives.

Précisons que le parrain du bill, Me Raynald Fréchette, a été l'un de ceux qui ont préconisé une réforme de la loi du Barreau de façon à soustraire à l'autorité de cet organisme les avocats oeuvrant aux postes supérieurs du ministère de la Justice.

Ceci est survenu au lendemain des démêlés que l'ancien ministre de la Justice, Me Claude Wagner, a eus avec le comité de discipline du Barreau.

Toutefois, selon les informations obtenues, aucun article du bill ne soustrait les officiers supérieurs du ministère de la Justice au comité de discipline du Barreau du Québec.



LE COMITE REJETTE LES OBJECTIONS DU JUGE — Le comité parlementaire qui étudie présentement la conduite du juge Léo Landreville, de Sudbury, en Ontario, a voté à l'unanimité, hier, en faveur du rejet des objections légales que le juge a contre l'enquête. Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, sous la présidence de M. Ovide Laflamme (à droite) a accepté l'avis du conseiller Yves Fortier (à gauche), à l'effet que le comité a tous les pouvoirs pour recommander ou non, la mise en accusation du juge de la Cour suprême de l'Ontario. (Téléphoto PC)



IL GARDE LE SILENCE — Le juge Léo Landreville (à gauche) prend place à côté de l'avocat Terrence Donnely de Toronto, un peu avant la séance qui s'est tenue hier après-midi, à Ottawa. On sait qu'un comité parlementaire a été formé pour étudier les prétendus actes de mauvaise conduite dont le juge serait coupable. Le juge Landreville a refusé de faire une déposition, et d'amener des témoins devant le comité. Le juge a déclaré au cours d'une conférence de presse, qu'on voulait ternir sa réputation parce qu'il est Canadien français et que l'on se servait de deux Canadiens français du Québec pour lui donner le coup de grâce.

Le général Frank Fleury est l'homme à blâmer, dit Hellyer

LONDON, Ont. (PC) — Le ministre de la Défense, M. Hellyer, a déclaré mercredi soir que le lieutenant - général Frank Fleury, était responsable de la "situation" que l'ancien contrôleur - général a décrite dans son témoignage devant le comité parlementaire sur la défense.

Le général Fleury, qui a demandé à être mis à la retraite en juillet dernier, a déclaré mercredi devant le comité à Ottawa, qu'il avait le goût de venir chaque semaine par suite de la déloyauté ou de l'attitude frisant la déloyauté au quartier général de la Défense. Il a cité le manque de sécurité en information, les piteuses relations au sein même du quartier général et entre Ottawa et les commandants des régions militaires.

Le ministre de la Défense a déclaré lors d'une interview donnée à l'aéroport que le général Fleury était le premier responsable de la situation telle qu'elle existait à ce moment et que "Gen Fleury devait porter la responsabilité des imperfections existant à cette époque".

M. Hellyer a déclaré que depuis "le départ du général Fleury les relations avec l'état-major de la Défense étaient devenues "tout à fait bonnes ... mais il y a toujours place pour l'amélioration".

Le ministre a déclaré qu'il existerait une très grande résistance au changement mais qu'éventuellement l'unification des services armés sera considérée comme absolument normale par la prochaine génération.

Panique imputée à certains professeurs anglophones

Le premier ministre Daniel Johnson a imputé à certains professeurs de langue anglaise la responsabilité de la panique qui s'est emparée d'un groupe de protestataires de la région de Montréal.

"Je sais de source contrôlée que cette délégation faisait suite à des réunions où le bill 25 avait été décrit comme un complot ténébreux, contre les protestants, par les Canadiens français".

Le député libéral de d'Arcy McGee, M. Victor Goldbloom avait demandé au premier ministre s'il était au courant qu'au moment où il recevait une délégation de parents, plus de 400 mères de famille s'étaient vu refuser l'accès du parlement alors que le temps était très froid.

Le bill 25 qui, le 17 février dernier faisait l'objet de cette protestation devant le parlement, soustrait le droit de grève aux enseignants jusqu'au 30 juin 1968 et suspend aussi leur droit de négociations.

M. Johnson a dit qu'il regrettait que les protestataires n'aient pu se réchauffer à l'intérieur de l'édifice parlementaire mais que la tradition interdit l'entrée à des manifestants porteur de placards.

Le premier ministre a ajouté qu'il n'était pas surpris que ce groupe ait été pris de panique et qu'il ait cru à la déportation des Acadiens à l'inverse. Les organisateurs avaient peut-être intérêt "à ce que ça tourne mal".

Fulton confiant de faire la réunification de son parti

OTTAWA (d'après la PC) — M. Davie Fulton, candidat à la direction du parti conservateur, a déclaré hier, au cours d'une conférence de presse, qu'il est confiant d'assurer la réunification de son parti et que la première responsabilité des candidats à la direction du parti est justement de viser à cette réunification.

Le député de Kamloops estime que le parti doit savoir, le plus tôt possible, quels seront les candidats au congrès de leadership, qui doit avoir lieu le 6 septembre prochain. Il croit que les gens, désireux de briguer les suffrages, doivent faire part de leur intention dans le plus bref délai possible.

M. Fulton, originaire de la Colombie-Britannique, a déjà des comités d'organisation dans toutes les régions du pays, y compris le Québec et l'Ontario.

"Je ne viens pas comme perdant mais comme gagnant," a déclaré M. Fulton. Outre ce dernier, le seul candidat valable actuellement en lice pour l'obtention du poste de chef du parti est M. Georges Hees, ancien ministre du Commerce et du Transport. M. Fulton a ajouté ignorer si M. John Diefenbaker, le chef actuel du parti, sera candidat au congrès.



Le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts est photographié ici alors qu'il quitte l'hôpital Saint-Joseph, à London. M. Robarts a quitté l'hôpital hier, après y avoir subi une intervention chirurgicale. Il s'est rendu à son domicile, où il sera en convalescence pendant une dizaine de jours. (Téléphoto PC)

Féminités

Le tigre dans votre réservoir, les timbres Pinky et les bouteilles d'épices de fantaisie ont été violemment attaqués mercredi de la part de témoins parlant devant le sous-comité des Communes sur les prix aux consommateurs. La section du Québec a déclaré: "Notre principale objection est de nature économique. Les timbres ajoutent, en moyenne, deux pour cent au coût des produits et le client doit les payer, qu'il désire les primes ou non".

Une école secondaire du district de Clare en Nouvelle-Ecosse a dû fermer ses portes mardi à cause d'une épidémie de tuberculose. On a déjà rapporté 28 cas sur 575 étudiants. Etablir la source actuelle de la maladie, n'a pu encore être établi.

Elizabeth Taylor et Richard Burton sont le quatrième couple à être ensemble sur la liste des nominations pour les Oscars de l'"Academy Award." Les soeurs Lynn et Vanessa Redgrave sont la seconde paire de soeurs à recevoir cet honneur. Il y eut avant eux Lynn Fontaine et Alfred Lunt en 1931, Charles Laughton et Elsa Lanchester en 1957 et Rex Harrison et Rachel Roberts en 1963; les deux soeurs furent Joan Fontaine et Olivia de Havilland en 1941.

Une symphonie inspirée par la guerre au Vietnam a été jouée en première, hier soir. Le compositeur, James M. Prigmore, a lui-même servi au Vietnam. L'oeuvre intitulée "Synfonia-Da-Chiesa" porte comme sous-titre "Prière pour la force dans la défense de la liberté du peuple vietnamien". L'auteur, originaire de Magda au Utah, a commencé à composer à l'âge de 12 ans et il a complété plus de 50 pièces.

Les collections de robes de papier, dont on parle beaucoup ces temps-ci, comprennent maintenant la robe de mariée. Le papier blanc utilisé pour cette robe de noces a l'apparence d'un véritable tissu. Une maison de confection a présenté toute une série de créations en papier, depuis la petite robe à $1.25 jusqu'au manteau à reflet métallique qui se vend $10. Parmi ce vaste choix se trouvent des costumes à rayures ou à pastilles, des motifs floraux, et la gamme des couleurs prismatiques.

De jeunes Cubaines, officiers techniques, sont présentement entraînées à la supervision de l'entretien des fusées et des avions, des radars et autre équipement militaire, dans l'île de Cuba. Ces nouvelles amazones, environ 50, portent le même uniforme et suivent le même entrainement au combat que les hommes. Elles suivent en plus un cours de cinq ans dans diverses branches de technologie et de génie. Cette petite révolution est considérée comme une victoire sur la discrimination envers les femmes.

Un journal soviétique a publié les opinions d'un écrivain britannique et de son fils en âge d'adolescence, lesquels se portent à la défense de la mini-jupe, la coupe de cheveux à la Beatle, et les nouvelles créations vestimentaires pour hommes. Le fils estime que la mini-jupe est une invention formidable. Cependant la plupart des journaux soviétiques semblent toujours considérer cette mode comme exemple typique de la décadence capitaliste.



FLANERIE — L'actrice Marayat Andrianne choisit ce **pyjama oriental pour la détente en compagnie d'amis intimes. Ce pyjama est de coton imprimé rouge chinois, bleu royal et blanc.**

C'EST LA VIE



"Julie devient enfin jeune fille. Jean l'a appelée et au lieu de lui demander de jouer au baseball il l'a invitée à une danse."

Un lit pour deux chambres est facilement réalisable

Par Joe JONES

Un jour, un Irlandais, appelé Murphy, inventa un lit. C'était un grand homme. Vous n'aviez qu'à ouvrir une porte et il y avait un lit. Vous le descendiez et vous dormiez dessus. Au matin, vous n'aviez qu'à le remonter, à refermer la porte, et voilà. Quel bon moyen de sauver de l'espace, quelle bonne idée.

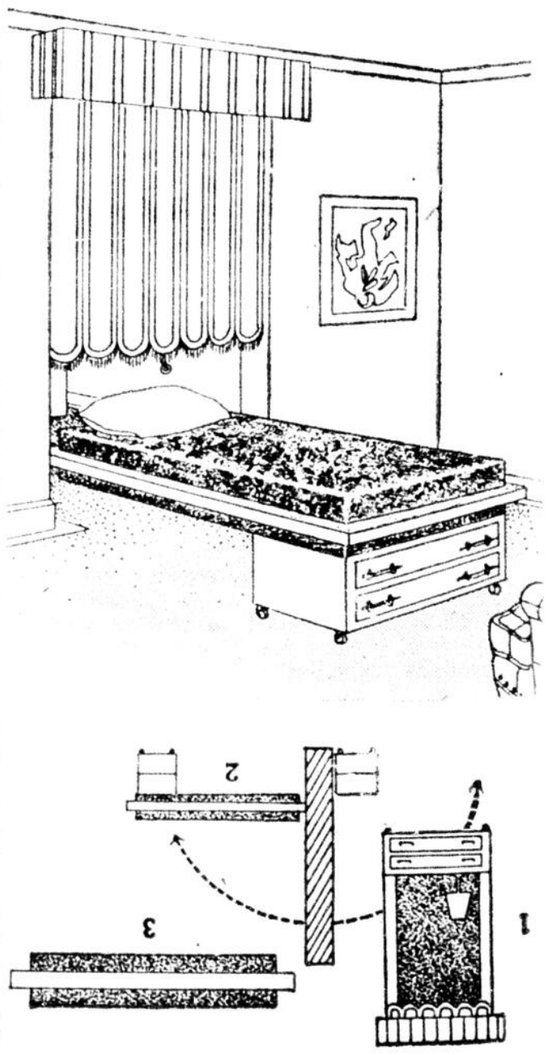
Mais nous avons ici une meilleure idée. Le lit-Jones, non seulement se replie dans le mur proprement, créant un panneau intéressant, mais il se descend de deux façons, dans une chambre ou dans l'autre.

Ceci peut être très avantageux. Si votre fille a une invitée pour la nuit, descendez-le tout simplement dans sa chambre. Si par contre, c'est votre fils qui reçoit, descendez-le dans la sienne. Tirez la toile, et ils ont leur intimité.

Le lendemain matin, serrez les couvertes dans le coffre et roulez-le contre le mur. Deux coffres sont préférables, un pour chaque chambre.

Les croquis démontrent bien ce que nous voulons dire. Dans la figure 1, le lit est fermé et le coffre qui le supporte quand il est ouvert, est contre le mur. La figure 2 montre comment le lit bascule des deux côtés. La figure 3 est une vue de côté du lit. Une planche de contre - plaqué ou une ancienne porte sur laquelle on a collé un matelas de caoutchouc mousse avec une base spéciale fait l'affaire.

J'aimerais pouvoir dire faites-le vous-mêmes, mais à moins que vous ne soyez un bricoleur hors pair, appelez un menuisier. Pour des suggestions sur la construction, écrivez à Joe Jones, P.O. Box 8720, Philadelphie, Pa. 19101. Ajoutez 25 cents pour les frais de retour.



Ho-roscope

VENDREDI, 24 FEVRIER 1967

La P.L. exaltera votre imagination; modérez vos impulsions, faites votre travail avec la plus grande attention, car les risques d'erreur seront plus fréquents. Le mouvement stationnaire et rétrograde de Mercure freinera les affaires de cette fin de mois et il serait prudent de veiller au bon équilibre budgétaire si vous voulez faire face aux obligations. Chance avec 6 et 12.

ANNIVERSAIRES: — Situation instable pendant un certain temps; puis nouvelle orientation qui vous fixera pour assez longue durée. Adaptez-vous au mieux avec les événements et modérez vos exigences. Un événement de famille peut modifier la vie sentimentale ou vous obliger de prendre position.

NAISSANTES: — Vos enfants posséderont une double personnalité dont vous ne percevrez qu'un seul aspect. Hésitants, indécis en apparence; ils s'affirmeront en seconde partie de la vie. Ils posséderont une vie intérieure intense, laquelle se traduira par des dons exceptionnels.

BELIER (21 mars - 20 avril) Profession: Vénus qui entre dans votre signe marquera le début d'une période heureuse; cherchez à vous distinguer par la qualité de ce que vous faites. — **Affection:** Une nouvelle ère de bonheur peut naître après avoir éprouvé des soucis; faites confiance à l'avenir. — **Santé:** Changez d'air.

TAUREAU (21 avril - 20 mai) Profession: Modérez vos passions et raisonnez mieux votre sujet; vous devez trouver la solution équitable des problèmes à résoudre. — **Affection:** Oubliez vos mauvais souvenirs et pensez un peu plus à l'avenir; de nouveaux horizons vont s'ouvrir. — **Santé:** Protégez votre gorge contre les variations du temps.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin) Profession: Observez le jeu qui vous entoure et cherchez à en tirer profit. Ne vous laissez pas surprendre; réagissez avec énergie. — **Affection:** C'est à vous de parler, de vous expliquer et de justifier votre attitude qui semble être un peu trop énigmatique en ce moment. — **Santé:** Stimulez les fonctions organiques.

CANCER (22 juin - 22 juillet) Profession: Tenez-vous sur l'expectative afin de voir quelle sera la tournure des événements; un changement doit se dessiner et il vous sera favorable. — **Affection:** C'est au cours d'un déplacement que vous pourrez réaliser l'idéal que vous nourrissez. Profitez des circonstances. — **Santé:** Tributaire du moral; fréquentez les optimistes.

LION (23 juillet - 23 août) Profession: Mesurez bien le pour et le contre avant de vous prononcer; vous pouvez commettre un oubli ou ne percevoir qu'un des aspect du problème qui vous préoccupe. — **Affection:** Assouplissez vos caractères et vous vous comprendrez mieux. — **Santé:** Surveillez la circulation et corrigez vos faiblesses.

VIERGE (24 août - 22 septembre) Profession: Faites le point et prenez vos dispositions pour faire face à la situation; des changements vont s'imposer, sur tout au 1er décan. — **Affection:** On cherchera à influencer l'être aimé et à brouiller les cartes; soyez perspicace. — **Santé:** Méfiez-vous des boissons frelatées.

BALANCE (23 septembre - 23 octobre) Profession: Vous allez assister à des changements qui peuvent avoir une incidence plus heureuse sur votre situation; adaptez-vous avec les circonstances. — **Affection:** Faites plaisir à votre partenaire et vous aurez un très bon accueil. Acceptez son invitation. — **Santé:** Relaxez-vous plus souvent.

SCORPION (24 octobre - 22 novembre) Profession: Vous varierez votre attitude selon le comportement de vos partenaires qui sympathiseront davantage avec le 1er décan que le 3e. Défendez votre position. — **Affection :** Vous aurez un choix à faire; tenez compte de la valeur morale avant tout. — **Santé:** Ne buvez pas trop aujourd'hui.

SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre) Profession: Faites le point avant d'aller plus loin et prenez la bonne route; des changements pourraient s'imposer sous la poussée des événements. — **Affection:** Laisser évoluer les sentiments et vous prendrez une décision un peu plus tard. — **Santé:** Fumez un peu moins.

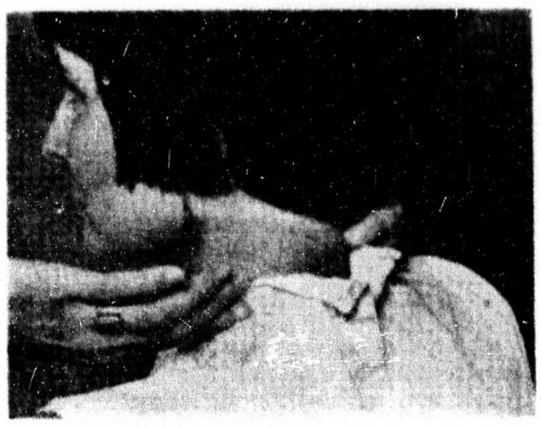
CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier) Profession: Donnez beaucoup de vous-même, vous recevrez peu, mais les profits grandiront et vous n'aurez pas à le regretter plus tard. — **Affection:** Appui qui vous réconfortera tandis que les plus beaux sentiments peuvent s'éveiller soudainement. — **Santé:** Fumez un peu moins, surtout le matin.

VERSEAU (21 janvier - 19 février) Profession: Rien ne fait plus opposition à vos projets, mais des efforts persévérants sont nécessaires pour combler vos retards ou reprendre votre rang. — **Affection:** Faites un tri parmi vos relations et tout ira beaucoup mieux; redoutez une petite trahison sentimentale. — **Santé:** Faites un peu plus de sport.

POISSONS (20 février - 20 mars) Profession: Soutenez la position que vous avez choisie et ne vous laissez pas distancer. Dans les affaires, mesurez le pour et le contre avant de vous décider. — **Affection:** Ne vous fiez pas aux apparences; écartez-vous des aventures possibles qui ne peuvent vous décevoir. — **Santé:** Ménagez votre intestin; mangez moins.

Un nouveau fermoir pour les vêtements

Les couturières pourront désormais se procurer, au rayon des menus articles, la plus récente nouveauté en matière de fermoirs pour les vêtements, depuis l'agrafe et le bouton - pression. Désigné sous le nom de "Bonnie Clasp", il peut s'installer tant



sur les vêtements confectionnés à la main que sur les vêtements achetés tout faits.

Présenté l'année dernière à l'exposition organisée par les fabricants de menus articles à New York, le "Bonnie Clasp" est l'invention de M. Sydne Cousins, ancien acheteur et modéliste de gaines et soutiens - gorge. Le fermoir est consitue de deux pièces accouplées qui s'enclenchent aisément.

Le plus petit fermoir du genre sur le marché — environ le tiers de la grosseur de l'ongle du pouce — sert surtout à attacher une robe ou une blouse dans le dos et remplace l'agrafe. Celui de grosseur moyenne est destiné aux jupes, shorts, pantalons, vestes et vêtements d'enfants. Enfin, le plus gros des fermoirs, qui est réglable, ajouté au confort des soutiens - gorge, des ceintures et des jupes.

Moulé dans la résine de nylon "Zytel" en noir ou blanc, le fermoir se détache facilement d'une seule main. Il s'installe sur un vêtement en moins de temps qu'une agrafe et il est possible de le teindre à l'aide de n'importe quelle teinture pour tissus synthétiques; plus il demeurera longtemps dans la teinture, plus sa couleur sera foncée.

Il peut également résister à des pressions élevées. On l'a soumis à des épreuves comportant 300 cycles de lavage et de séchage, dont il est sorti intact. Le gros fermoir résiste à une pression d'au moins 60 livres. Ses rebords permettent de le coudre à n'importe quel vêtement, à la main ou à la machine.

On le trouvera aux rayons de la couture et des menus articles des grands magasins, des magasins d'articles divers et des établissements à succursales.

Le saviez-vous?

La radiologie a fait tellement de progrès dernièrement que l'on traite maintenant avec succès par radiothérapie des cancers jadis considérés comme incurables. Par exemple, 40 pour cent des femmes atteintes d'un cancer du sein et soumises à une radiothérapie intensive étaient encore vivantes au bout de cinq ans. Passé ce délai, on considère généralement la guérison comme acquise. Evidemment, lorsque la maladie est dépistée dès le début, la guérison est beaucoup plus facile, c'est pourquoi les médecins recommandent les examens périodiques.

?

Votre part de plaisir dans la vie? Leçon $2.50
Ecole de Danse
VALENTINO
827 St-Jean - Tel: 523-2400

ANNONCE

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous même ce plan de recette. C'est très facile — et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réductibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Elégants meubles de salon-
à prix modique



Sofa environ $399
Fauteuil environ $199
suivant le tissu

par House of Braemore

en vente dans tous les bons magasins

609F

Catalogue en couleurs
GRATUIT
Postez simplement ce coupon à: House of Braemore, Box 2147, Toronto, Ontario.
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Province ..... Q.E. 6

En parcourant Le Québec

La grève des fonctionnaires de Montréal

Bellemare interviendrait

Le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, devait communiquer, hier soir ou aujourd'hui, avec les parties en cause dans la grève des fonctionnaires de Montréal pour tenter de régler d'abord le problème aigu de la distribution des secours par le service du bien - être social de la Métropole et de voir ensuite à la rentrée au travail de tous les employés en grève.

C'est du moins ce qu'a laissé entendre, en Chambre, hier, le premier ministre Daniel Johnson, en réponse à une question du député libéral de Ahuntsic, M. Jean - Paul Lefebvre.

Cependant, à la sortie de la Chambre, à 10h. hier soir, M. Bellemare n'a voulu faire aucun commentaire, justifiant son geste en disant que la situation était trop tendue.

Dans l'après - midi, M. Johnson avait fait état d'une demande faite par la ville de Montréal qui réclamait du gouvernement qu'il impose l'injonction pour mettre fin à cette grève qui se poursuit depuis le 30 janvier 1967.

Par ailleurs, un autre message téléphonique est parvenu, hier également, au bureau du premier ministre, mais cette fois de la part du syndicat concerné dans ce conflit et qui demandait de nouveau que la médiation soit imposée.

C'est alors que le chef du gouvernement a révélé les démarches prévues du ministre du Travail pour tenter de régler d'abord le problème du service social de Montréal dont le rendement serait gravement compromis par l'arrêt de travail en cours.

Puis, après cela, a précisé M. Johnson, "on tentera, si possible, de régler l'autre partie du problème, soit la rentrée au travail de tous les employés municipaux de Montréal".

Quelques minutes auparavant, le premier ministre avait reconnu que les autorités gouvernementales, comme celles de Montréal, sont inquiètes de la tournure des événements surtout en ce qui concerne le service social.

La situation serait à ce point grave que le comité exécutif de Montréal, dans un communiqué transmis par l'agence Telbec, décline toute responsabilité quant aux conséquences, tant pour ses employés que pour le public, du présent conflit.

Sicotte aurait été menacé de mort

MONTRAL (PC) — Louis Sicotte, âgé de 41 ans, a témoigné hier qu'il a été menacé de mort lorsqu'il a été menacé de mort lorsqu'il a voulu téléphoner à un médecin à la suite de la raclée qu'il aurait reçu par des agents de police au cours d'un interrogatoire en rapport à des crimes d'incendies le 10 octobre 1965.

Après avoir été maltraité durant sept heures, les policiers l'auraient conduit à demi conscient de leurs quartiers - généraux de la rue McGill de Montréal à un motel de Dorval où il fut gardé prisonnier pendant deux semaines.

Dans son témoignage d'hier, Sicotte a déclaré que les policiers l'amenaient fréquemment à leurs bureaux de la rue McGill pour l'interroger alors qu'il "demeurait" au motel de Dorval.

Un soir au motel alors que les deux agents chargés de le surveiller s'étaient endormis, Sicotte a révélé qu'il a tenté d'appeler un médecin.

"La douleur que je ressentais aux côtes était tellement grande que j'ai décidé d'appeler à l'aide. De peine et de misère, j'ai réussi à ramper jusqu'au téléphone mais au dernier moment j'ai fait tomber un verre d'eau et l'agent Pierre Picard, un des accusés, s'est réveillé, a dégainé son révolver et m'a dit: "Si tu touches à ce téléphone tu vas mourir."

Sicotte a précisé qu'il aurait pu s'enfuir à plusieurs occasions mais qu'il en était incapable à cause de ses blessures. "Je souffrais beaucoup; j'avais peine à respirer et j'étais fiévreux. Un matin à mon réveil, on m'a dit que les sergents Paul - Emile Picard et Marcel Sainte - Marie étaient venus me rendre visite et qu'il avait jugé bon de ne pas faire venir un médecin."

Picard lui aurait signifié, en lui remettant arrestation le 30 septembre 1965: "Tu ferais tant des documents pris chez lui lors de son bien de préparer une déclaration pour demain autrement tu vas passer une autre nuit "blanche"."

Au cours de l'interrogatoire de Picard en présence de Sainte - Marie, il avait été question de quatre ou cinq juges et Picard était intéressé d'en savoir plus long sur ces personnages.

Le procureur de la couronne, Guy Guérin a dit qu'il ne demanderait pas au témoin Sicotte de nommer ces juges. C'est alors que Me Jean Bienvenue, chef des avocats de la défense, a protesté déclarant qu'à moins que l'on nomme ceux - ci tous les juges de la province étaient impliqués.

Le procureur Guérin a mis fin à la discussion déclarant qu'il ne ferait pas objection à ce point lorsque la défense procèdera au contre - interrogatoire.

Sicotte a commenté qu'il avait été questionné sur des personnes appartenant à tous les échelons de la société, dont des anciens policiers et des politiciens.

Nos ingénieurs sont mal formés pour les besoins du milieu

"Nos universitaires ne produisent pas les ingénieurs dont l'industrie québécoise a besoin", a déclaré, hier soir, M. Jean LeBon directeur général de la Corporation des Maitres Electriciens, à l'institut des ingénieurs et électriciens en électronique.

L'ingénieur sortant de l'université est préparé à comprendre, à améliorer et a inventer les méthodes de production existantes alors que l'industrie recherche surtout "des administrateurs hors pair".

Ceci expliquerait, d'après M. LeBon, pourquoi les salaires n'ont pas augmenté en proportion de la demande durant les 15 dernières années.

En effet, au point de vue technique, "un estimateur, un surveillant ferait certes aussi bien qu'un ingénieur, dans la plupart des cas". M. LeBon remarque alors que l'industrie canadienne est trop pressée pour se permettre d'inventer et que toute la recherche importante est faite aux Etats-Unis.

Sauf pour quelques industries qui s'attribuent les services d'un ingénieur pour "faire classe", les autres sont à la recherche, de gens efficaces, rentables rapidement, plutôt que d'ingénieurs doués pour la recherche alors qu'on en fait très peu.

Afin de subvenir aux besoins de l'industrie en général et empêcher le mauvais emploi des ingénieurs, M. LeBon propose la création de facultés de génie-industriel (cours de deux ou trois ans). L'élève qui sortirait de cette école serait un technicien-administrateur "dont nos industries ont véritablement un besoin urgent".

Ainsi, la Corporation des Ingénieurs du Québec, (C.I.Q.), pourrait facilement fixer un salaire minimum pour les ingénieurs-salariés, au même titre qu'elle fixe les tarifs minimum pour les ingénieurs-conseils.

"Cette exigence salariale serait une garantie que l'industrie n'embaucherait des ingénieurs que pour des tâches d'ingénieurs", estime M. LeBon.

Remarquant que le plus grand nombre des ingénieurs sont des salariés, "aux salaires médiocres", M. LeBon affirme que l'attitude vis-à-vis de la profession "est un mal profond et il faudra plusieurs actions efficaces avant de redonner à l'ingénieur la place qui lui revient dans la société".

Un autre détenu se pend à St-Vincent-de-Paul

MONTREAL (UPI) — Un détenu du pénitencier de St - Vincent - de - Paul, en banlieue de Montréal, a été trouvé hier soir, pendu dans sa cellule dans l'aile psychiatrique de la prison.

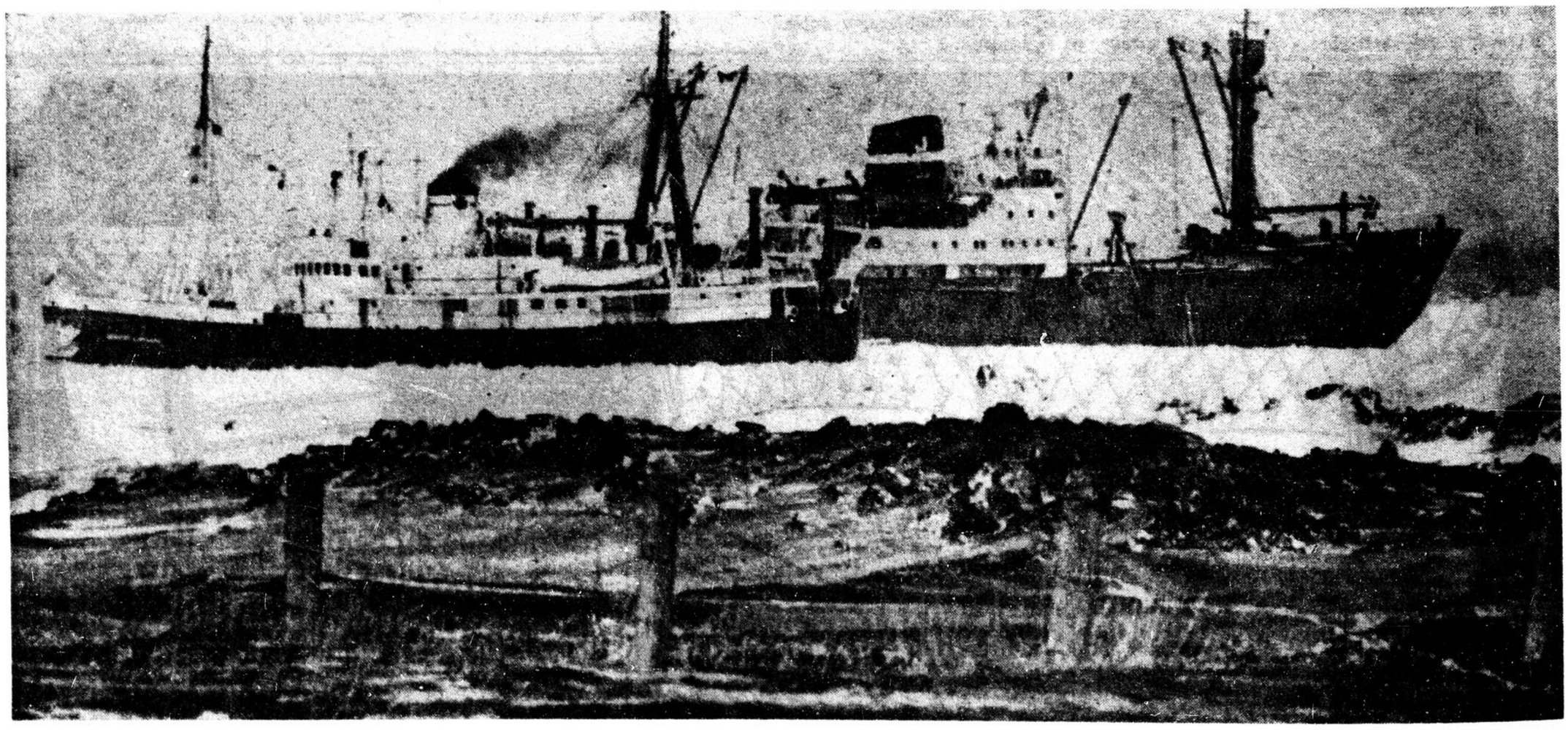
Il s'agit de Raymond Blais, âgé de 22 ans, qui purgeait une sentence de deux ans pour négligence criminelle. Il était incarcéré huit mois.

Le bill 24 est adopté en deuxième lecture

L'Assemblée législative a adopté, hier soir, en deuxième lecture, le bill 24, qui modifie la Loi québécoise sur l'habitation.

Il s'agit, comme on le sait, de dispositions qui permettent aux propriétaires de maisons construites entre le 23 novembre 1966 et le 30 juin 1968, de bénéficier d'un rabattement d'intérêt de 3 p.c., même si le loyer de l'argent emprunté excède le cap de 5 p.c., mais ne dépasse pas 7 et un quart p.c.

L'étude du projet de loi a fourni au chef de l'opposition, M. Jean Lesage, l'occasion de signaler que les petits salariés ne sont pas aidés, parce qu'ils n'ont pas les moyens d'acheter une habitation. Le ministre des Affaires municipales, M. Paul Dozois, a alors rappelé qu'un comité provincial - fédéral étudie les conditions d'une entente selon laquelle la Société québécoise de l'habitation pourra prendre, dans la province, la relève de la Société fédérale (SCHL), et se pencher sur le problème des logements sociaux destinés aux économiquement faibles.



BRISE-GLACE A LA RESCOUSSE — Le "Helga Dan", un cargo danois, s'est échoué, hier, et était prisonnier des glaces près de Varennes, à environ 20 milles de Montréal. A l'avant-plan, c'est le brise-glace Ernest Lapointe qui fraie un passage à travers la glace afin que le cargo puisse se dégager de sa fâcheuse position.
(Téléphoto PC)

BÉNÉFICIAIRES DE LA PENSION DE SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE: AVEZ-VOUS DROIT AU SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI?

Vous avez reçu maintenant votre formule de demande et la brochure de renseignements. Ne manquez pas de lire la brochure attentivement et si vous avez droit au supplément, faites votre demande au plus tôt. Il faut quelque temps pour donner suite aux nombreuses demandes. Plus tôt vous ferez votre demande, plus tôt vous recevrez votre premier paiement. Les paiements seront inclus dans votre chèque de pension de sécurité de la vieillesse. Si vous aviez droit à un supplément à partir de janvier 1967, votre premier paiement comprendra les arrérages depuis janvier.

Le nouveau supplément de revenu garanti est un paiement de $30 par mois qui sera ajouté à vos $75 de pension de sécurité de la vieillesse si vous n'avez pas d'autre revenu. Si vous avez un autre revenu mais que celui-ci est inférieur à $720 par an ($60 par mois), vous avez encore droit à un supplément, mais à une échelle réduite. Cela veut dire que tous les bénéficiaires de la pension de sécurité de la vieillesse au Canada auront maintenant un revenu garanti de $105 par mois. Un couple marié aura droit à un revenu garanti de $210 par mois, si les deux conjoints touchent déjà la pension de sécurité de la vieillesse. Si vous avez droit au supplément de revenu, faites votre demande sans tarder. Si vous avez besoin d'aide pour remplir votre demande, adressez-vous au plus proche bureau des pensions de sécurité de la vieillesse, du régime de pensions du Canada, ou de l'impôt sur le revenu. Les adresses sont indiquées dans la brochure.

PUBLIÉ PAR L'HONORABLE ALLAN J. MacEACHEN
MINISTRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

La justice

Par Paul LACHANCE

Trois prises . . .



Dans le milieu, pas celui de la vertu, on l'appelait "Strike" . . . D'où viennent les sobriquets ? Probablement du même endroit que les histoires drôles.

Seulement, durant un mois, on ne l'appellera plus du tout, parce que la Justice a cru bon de le consigner dans un coin cimbragé où les communications ne parviennent qu'à travers les barreaux . . . ou par le médium du "Barreau", ce qui ne coûte pas le même prix.

"Strike" pourra y réfléchir sur la propriété d'autrui, si jamais il en est capable.

En vérité, son vrai nom, c'est Télesphore, patronyme prédestiné puisque, depuis le menton jusqu'aux orteils, rien ne peut être comparé à "Strike" en puissance de frappe . . . Quant au reste, c'est une question d'imagination, car Télesphore a tout dans les bras . . . et pratiquement rien dans le chandelier.

Sa spécialité, c'est la "curée" des tavernes, siège social habituel de ses conférences athlétiques . . .

Bref, "Strike" est le genre d'invidus qu'on aimerait bien présenter à ses ennemis . . .

Donc, par un bel après-midi de février, notre intellectuel de la casse pérorait bruyamment, selon son habitude, au milieu des docteurs de la "draught", en étayant ses sentences d'adverbes liturgiques. Et tous etaient dans l'admiration . . . Il y avait cependant cette petite différence qu'à l'encontre du petit Jésus, son papa et sa maman ne sont pas venus le chercher.

A un certain moment, "Strike", sentant les affres de la soif lui gonfler les papilles, avait "ordé une traite" et, constatant qu'elle ne venait pas assez vite à sa convenance . . . ou à sa rencontre:

— Ta C . . . de bière, a s'en vient tu "sus un flat car" qu'il demande délicatement au commis . . . —

— Si t'est pas content, t'as qu'à venir la prendre tout seul, laissa tomber l'autre d'un air dédaigneux . —

Ce que Télesphore s'en fut quérir illico, ce ne fut pas hélas sa bière, mais plutôt l'imprudent rouspéteur qu'il propulsa d'une main leste dans un parterre de verres "stérilisés" (du moins, c'est ce qui est écrit sur le comptoir).

Il se fit alors un grand fracas de verre pilé . . .

— $8, déclare le patron . . —

. . . auquel succéda un silence lourd comme la démarche de Télesphore qui venait de franchir le seuil du Temple, suivi de sa cour d'admirateurs . . . et sans payer ses traites, bien entendu.

Devant l'autre Cour, celle où l'on ne fait qu'administrer, il avait rentré ses biceps . . . mais n'avait rien à sortir pour sa défense . — Dis, t'as déjà conversé avec un gorille ? —

Son dossier judiciaire est à l'image de sa personne : épais et lourd de tapage, d'ivresse et de méfaits.

— Vous êtes un beau gâchis, remarque le juge en hochant la tête . —

"Strike" remue les babines comme une "fabricante de lait". Mais, tout ce qu'il peut probablement remuer, c'est son petit déjeuner ou de la rancoeur contre l'injustice des hommes.

— Un mois, tranche le juge . . . ça vous remettra les sens . . —

. . . à défaut des idées.

Devarenne est trouvé coupable

C'est après plus de quatre heures de délibérations que les douze membres du jury sont revenus devant la Cour d'Assises, hier après-midi, pour annoncer un verdict unanime de culpabilité contre Michel Devarenne, commis de bureau de 25 ans, accusé d'un vol à main armé perpétré à la compagnie d'Assurance L'Industrielle, le 15 juillet dernier, et qui avait rapporté une somme de quelque $17,-000.

Le président du Tribunal, l'Hon. juge Gérard Lacroix, a aussitôt annoncé qu'il rendra sa sentence le 2 mars prochain.

Après que le président du jury eut annoncé le verdict, Me Guy Bertrand, l'un des procureurs, qui occupait pour la défense en compagnie de Me Lawrence Corriveau, a demandé que chaque juré formule sa propre décision, ce qu'ils firent tous à tour de rôle.

L'accusé n'a manifesté aucun signe d'émotion lors de l'annonce du verdict et il quitta aussitôt la salle d'audience, avant que le juge Lacroix ne fixe la date de la sentence.

Il a également remercié les jurés de leur attention soutenue durant ce procès qui a duré quatre jours et qui a donné lieu à d'intéressantes discussions légales entre la défense et la Couronne, représentée par Me Maurice Lagacé.

Le juge Lacroix a également déclaré au jury qu'il était libéré jusqu'au 27 mars prochain, alors que débutera le procès de Claude Destroismaisons, accusé de fraudes.

L'un des principaux témoins de la Couronne a été l'amie de l'accusé, Mlle Suzanne Boivin, qui a déclaré entre autres que, le soir du 15 juillet dernier, jour du vol, Devarenne lui avait étalé une somme de $13,000 qu'il avait divisée en paquets, en sa présence. Lors de son témoignage, le prévenu avait déclaré que c'est plutôt le 13 juillet qu'il avait montré une somme de $1,300 à son amie et que cet argent provenait d'un commerce de ferraille qu'il exploitait depuis 1965.

L'accusé est passible de l'emprisonnement à perpétuité.

Un habitué aux Assises

Un homme de service âgé de 37 ans a été envoyé hier au prochain terme des Assises criminelles, par le juge en chef Thomas Tremblay, des Sessions de la Paix, pour y subir son procès sous des accusations d'effraction et possession d'outils de cambriolage.

Jean-Marie Parent, domicilié à 2604, rue Evangéline, à Giffard, a subi son enquête préliminaire au cours de laquelle les principaux témoins ont été son fils de 13 ans et M. Marcel Hébert, directeur régional de la Cie de Prêt et Revenu, qui réside près de l'endroit où l'accusé se serait introduit.

M. Hébert a raconté à la Cour qu'il avait vu l'automobile du prévenu s'arrêter vis-à-vis sa résidence, vers 5h30, le 22 janvier dernier. Il vit Parent descendre de son véhicule et marcher vers la maison qui a été cambriolée. Quelque 15 minutes plus tard, un garçon descendit à son tour de l'automobile et se dirigea dans la même direction. Vers 6h, l'homme et le garçonnet revinrent vers le véhicule qui refusa de démarrer.

Pendant ce temps, une voiture-patrouille de la police de Giffard arriva sur les lieux, les occupants ayant été alertés qu'un véhicule stationnait à cet endroit.

Parent déclara alors à un agent que son moteur ne voulait pas fonctionner et, pendant que ce dernier appelait un garage voisin, des gens arrivèrent sur les lieux pour dire qu'une maison venait d'être cambriolée. La police suspecta immédiatement l'accusé qu'elle arrêta.

En reconduisant le garçonnet à l'institution où il était pensionnaire depuis la séparation de ses parents, un agent le questionna sur les agissements de son père. Il déclara que son père l'avait fait sortir pour une randonnée en automobile et qu'une fois arrivé sur les lieux, il l'avait vu cacher une "pince-monseigneur" sous un siège que la police retrouva plus tard.

Dans la maison "visitée", tout était en désordre mais rien ne semblait avoir été volé.

Me Roger Garneau s'est objecté à tout cautionnement, au nom de la Couronne, en produisant le dossier du prévenu. Il appert que Parent est sorti de prison, le 1er décembre dernier, après y avoir séjourné pour tentative d'effraction et possession d'outils de cambriolage.

Le juge Tremblay, a accordé un cautionnement de $1,000 par personne solvable ou $600 en argent.

Et tout le bazar

André Boucher, un débardeur âgé de 30 ans, domicilié à 802, boulevard des Chutes, à Beauport, a été envoyé à son examen volontaire pour le 3 mars hier, par le juge en chef Thomas Tremblay, des Sessions de la Paix, à l'issue de son enquête préliminaire pour vol, recel et possession illégale d'armes à feu.

Le prévenu, qui est représenté par Me Jules Lesage, est accusé d'avoir volé une automobile d'une valeur de $3,600, le 2 décembre dernier, du recel de la dite automobile, d'avoir volé un révolver et d'avoir été trouvé en possession de deux carabines à canons tronçonnés.

Le premier témoin de la Couronne, représentée par Me Raymond Boily, a été M. Lorenzo Bouillon qui a déclaré avoir demandé à sa fille d'aller reconduire sa femme au Centre d'achats Laurier, le soir du 2 décembre.

Sa fille, Mme Maud Cantin a pour sa part raconté que, vers 7 heures du soir, elle s'est rendue, en compagnie de sa mère, au centre d'achats et que lorsqu'elle est ressortie du Miracle Mart, vers 8.45, l'automobile Impala 1966, de couleur verte, propriété de son père, était disparue.

Le caporal Vasseur, de la Sûreté provinciale, déclare que, le 5 décembre au soir, il s'est rendu à un garage situé derrière le 802, boulevard des Chutes, qu'il a ouvert le dit garage pour y trouver l'automobile en question. De plus, ajoute le caporal Vasseur, il a trouvé sur la banquette avant droite du véhicule une mallette de couleur bleue qui contenait les objets suivants: trois masques d'Halloween en plastique translucide; une carabine de calibre .410, à canon scié très court, et contenant une balle; une carabine de calibre .22 à canon tronçonné; un révolver de calibre .22 automatique, de marque Star, chargé de quatre balles; trois casquettes de couleurs bleue, grise et noire.

Il s'est ensuite adressé au sous-sol habité par l'accusé et celui-ci s'est dit très étonné qu'une automobile soit dans son garage.

Le témoin suivant est le propriétaire du prévenu qui déclare que, le 2 décembre, vers 7.30 h, il a entendu arriver une automobile d'où sont descendus deux individus qui ont parlé avec Boucher. Puis, l'un des arrivants, qui tenait à la main une mallette semblable à celle trouvée par le caporal Vasseur, est entré dans le garage de Boucher et en est ressorti les mains vides.

Le dernier témoin de la Couronne, l'agent Lamontagne, du bureau des armes à feu de la Sûreté provinciale, a déclaré qu'un révolver identifié comme étant celui trouvé dans la voiture avait été rapporté volé par un citoyen de Sainte - Foy.

Me Lesage a laissé entendre qu'il aurait des témoins à questionner.

La mafietta . . .

Un jeune homme de 18 ans a été traduit hier devant le juge Alphonse Garon, des Sessions de la Paix, sous l'accusation d'avoir exercé du chantage auprès d'un médecin de la banlieue, au moyen d'une lettre de menace.

Après avoir pris connaissance du document incriminant, pur style gangster américain, le juge a imposé au prévenu une sentence suspendue de deux ans avec cautionnement personnel de garder la paix de $500.

La lettre en question commence par ces mots: "On a besoin d'argent. Vous allez déposer $600 derrière votre voisin, le cordonnier, près du tuyau, à gauche... Faites attention, votre maison est surveillée et on va la faire sauter..." Et c'est signé: "La Main dangereuse." Merci. Sous cette signature, il y a un dessin représentant une main.

— Au moins, il est poli, remarque le juge.

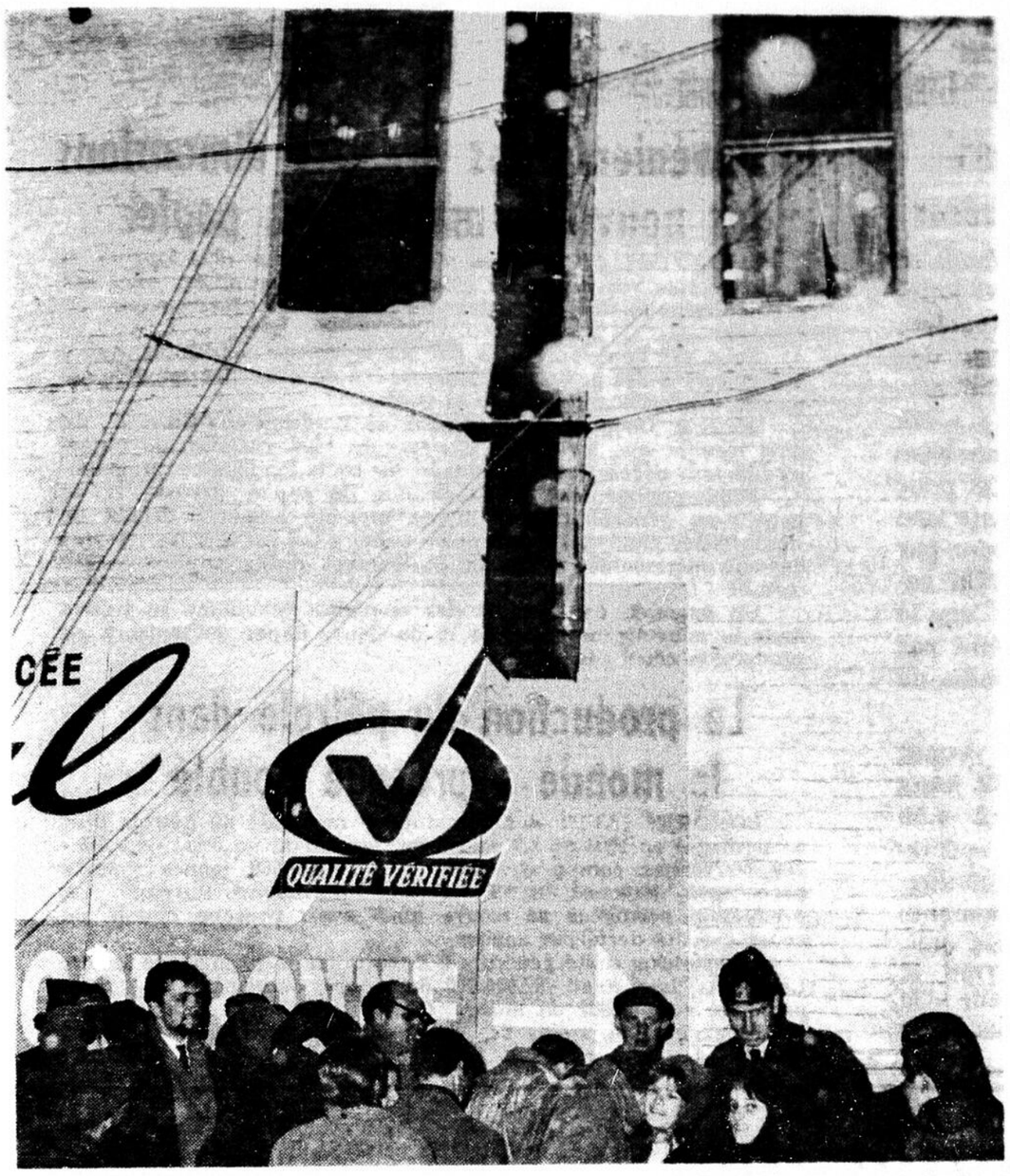
En attendant le magistrat lui ordonne de signer son cautionnement de $500 l'accusé demanda s'il s'agissait d'un montant en argent.

— Pas en argent, reprit le juge Garon, vous seriez capable d'écrire une autre lettre... Pourquoi avez-vous fait ça?

— J'avais fait un accident et j'avais besoin de $200.

— Vous êtes un vrai romancier... Si vous avez besoin d'argent, tâchez donc de le gagner honorablement... Tâchez donc aussi de continuer à vous instruire. J'ai vu, par la teneure de la lettre et le dessin, que vous en aviez beaucoup à apprendre..

Et l'émule des grands rançonneurs, probablement amateur de télévision, s'en fut soulagé revoir sa mouman...



Le voleur qui a été capturé par les policiers a tenté de sauter par la fenêtre de droite. Il est resté pris à une barre de fer qui soutenait l'enseigne lumineuse, et les limiers sont venus l'y cueillir.

"Amitiés Québec" créée en France

PARIS (AFP) — Le journal officiel français annonce, aujourd'hui, la création d'une nouvelle association: "Amitiés Québec". Cette association qui a été enregistrée et autorisée par la préfecture de police le 27 janvier dernier, a pour but de "rassembler et favoriser ses membres, groupements et individus, manifestant un intérêt culturel sur le Québec". Elle a également pour but "de collaborer à créer des liens entre jeunes Nord-américains et Européens".

Le programme d'études du cours collégial est défini

Même si le bill 21, pour l'établissement des collèges d'enseignement général et professionnel, n'a pas encore été adopté par la législature, les représentants dee six universités et des institutions postsecondaires du Québec ont défini, d'un commun accord, le programme d'études qui sera en vigueur au cours collégial. Ce cours sera offert pour la première fois à compter de septembre prochain.

Selon un communiqué remis hier à la presse, cette décision a été prise au cours d'une réunion de deux jours, tenue cette semaine à Saint-Hyacinthe, par un groupe de 257 spécialistes de 22 disciplines différentes.

Un comité mixte, formé des représentants du gouvernement et de ceux des universités québécoises, avait été formé récemment pour coordonner les programmes d'étude du niveau postsecondaire. Les participants à la réunion durent se prononcer sur les programmes d'études qu'avaient déjà esquissés un groupe de professeurs du niveau collégial, réunis en séance d'étude les 10, 11 et 12 janvier dernier.

PROGRAMME D'ÉDUCATION POUR ADULTES

— EXPOSEZ VOS IDEES
— ACCELEREZ VOS PROMOTIONS
— AUGMENTEZ VOTRE REVENU

grâce au fameux cours

DALE CARNEGIE EN FRANCAIS



présenté par
Jacques de Bellefeuille
suite m-24, Hôtel Mont Royal
1455 rue Peel, Montréal

54 ans d'expérience, 1,200,000 diplômés

ASSISTEZ A UNE SEANCE GRATUITEMENT

MERCREDI SOIR, LE 22 fév., Château Frontenac
JEUDI SOIR, LE 23 fév., Château Frontenac
VENDREDI SOIR, LE 24 fév., Château Frontenac
A 8 hres Salle Bibliothèque

PROGRAMME D'EDUCATION POUR ADULTES
DE RENOMMEE MONDIALE - JOIGNEZ-VOUS A L'ELITE

Renseignements à Québec, 656-1566
M. Jacques Paquette

N'ATTENDEZ PAS...

FAITES-LE MAINTENANT

Oui, MAINTENANT c'est le meilleur temps pour les travaux de réparation et de rénovation de votre maison ou de votre bureau. MAINTENANT, parce que le service est plus rapide, la main-d'oeuvre qualifiée et les matériaux plus faciles à obtenir, les prix plus avantageux. Aussi, vous obtenez des prêts L.N.H. ou autres pour l'amélioration des maisons, remboursables à long terme.



EMPLOYEURS! Vous avez tout intérêt à appuyer la Campagne du Canada: "FAITES-LE MAINTENANT" TRAVAIL POUR TOUS. PROFIT POUR TOUS.

POUR RENSEIGNEMENTS OU CONSEILS, S'ADRESSER OU TÉLÉPHONER AU CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA LE PLUS PRES DE CHEZ VOUS.

Publication autorisée par l'Honorable Jean Marchand, Ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

Voyez ce que vous pouvez faire exécuter MAINTENANT: peinture à l'intérieur et à l'extérieur, pièces additionnelles, tapisserie murale des chambres défraîchies, finissage du grenier et du sous-sol. Pensez-vous à un garage ou un abri d'auto? Ou encore à une salle de toilette, un foyer, à des marches, planchers, toiture, armoires, plomberie et accessoires? Faites mettre à point le moteur du bateau et la tondeuse à gazon . . . rembourrer vos meubles . . . nettoyer vos tapis et tentures. C'est le temps propice!

La vie économique

Concessions fiscales à maintenir

Toute mesure tendant à réduire substantiellement les avantages fiscaux dont bénéficie l'industrie minière canadienne aurait pour effet de "créer un climat d'incertitude et de méfiance qui limiterait sensiblement l'expansion de l'industrie et aurait des effets néfastes sur l'ensemble de l'économie".

Cette déclaration faite par W.S. Kirkpatrick, président sortant de l'Association minière du Canada, lors de l'assemblée annuelle de cet organisme tenue à Toronto, souligne l'un des trois problèmes auxquels se heurte actuellement l'industrie minière, les deux autres étant la main-d oeuvre et les prix de revient.

Parlant ensuite du manque de travailleurs spécialisés et non spécialisés, M. Kirkpatrick a fait remarquer que le comité exécutif du conseil de l'association a insisté, en février, auprès d'un groupe de ministres du cabinet fédéral, sur la nécessité d'assouplir la politique générale du Canada en matière d'immigration. Par la suite, le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration a ordonné que des enquêtes spéciales soient effectuées sur les besoins de l'industrie en matière de personnel.

Au sujet de la hausse des prix de revient, il a observé qu'il est essentiel que des mesures soient prises pour empêcher que l'ascension des coûts n'atteigne des niveaux qui paralyseraient sérieusement l'industrie et l'empêcheraient de procéder aux investissements indispensables à la croissance économique du pays.

Taux de 4.58% des bons du trésor

L'émission hebdomadaire de bons du trésor à 91 jours du gouvernement canadien, un excellent indicateur des conditions du marché monétaire à court terme, a été adjugée hier sur une base de rendement de 4.58 pour cent, ce qui représente une baisse de .03 pour cent par rapport au taux de la semaine précédente. C'est le plus bas niveau atteint par les bons depuis le mois de janvier 1966.

Le taux des bons venant à échéance dans 182 jours est passé de 4.61 à 4.59 pour cent. Selon les spécialistes du marché monétaire, la baisse des rendements reflète la vigueur des obligations à court terme et tout particulièrement la tendance à la baisse du loyer de l'argent.

Inconvénients des grandes dimensions des nouvelles machines à papier

MONTREAL (PC) — Les machines à papier plus longues et tournant plus vite sont plus efficaces, mais cependant, elles ont créé certains maux de tête dans l'industrie des pâtes et papier au Canada.

Telle est l'opinion émise par un ingénieur consultant, qui a été associé à des projets de construction de nouvelles machines à papier, entrepris récemment au Québec.

M. J. B. Douglas, vice-président de Sandwell and Co. Ltd., dit qu'à mesure que les usines deviendront plus grandes, de l'ingéniosité sera nécessaire pour obtenir les coûts les plus avantageux.

Fondamentalement, la fabrication du papier journal, et du papier en général suit le même procédé employé depuis de nombreuses années. La différence aujourd'hui est que les vitesses ont été augmentées et qu'un équipement plus complexe a été installé.

Un exemple de la taille des nouvelles machines se trouve dans la nouvelle machine no 10 de Cons. Paper qui entrera en production cette année.

La production du pétrole dans le monde a presque doublé

LONDRES (AFP) — La production mondiale du pétrole brut a augmenté en 1966 de 8.8 pour cent, atteignant un total de 1,697,200,000 tonnes comparativement à 1,560,410,000 tonnes l'année précédente, annonce le "Petroleum Information Bureau". La production pétrolière se trouve ainsi avoir presque doublé au cours des dix dernières années.

L'expansion a été générale à l'exception de l'Amérique latine. Les Etats-Unis, avec 462,000,000 de tonnes, demeurent de loin le principal producteur du monde. Quant au Canada, sa production a atteint un peu moins de 50,000,000 de tonnes, soit 47,906,000 tonnes.

L'Ontario lance un emprunt à 5 3-4 et 6%

On apprend dans les milieux financiers qu'une émission de $65,000,000 d'obligations de l'Ontario a été lancée sur le marché canadien par un syndicat dirigé par la maison McLeod, Young, Weir & Co. Ltd. Cette nouvelle émission comporte deux échéances dont les montants respectifs restent à déterminer.

La première tranche porte intérêt à 5 3-4 pour cent et arrive à maturité le 15 mars 1973, elle a été offerte en souscription au prix de $99.25 pour rapporter 5.90 pour cent. La seconde tranche comprend des obligations portant intérêt à 6 pour cent avec échéance le 15 mars 1990 et offertes au pair pour rapporter du 6 pour cent.

Par ailleurs, une autre émission d'obligations, celle de $10,000,000 de la Maritime Telegraph & Telephone Ltd., a été placée privément au Canada par Pitfield Mackay & Co. et Wood Gundy Valeurs Ltée, au pair. Il s'agit d'obligations première hypothèque à 6 1-2 pour cent, avec échéance dans 20 ans.

La France aurait fait un prêt au Congo

KINSHASA (AFP) — La France aurait accepté de faire au Congo un prêt à court terme de cent millions de francs français, somme équivalant au "manque à gagner" de la trésorerie congolaise pendant la crise qui a opposé en janvier et en février le Congo à l'Union minière du Haut Katanga, apprend-on dans les milieux bancaires de Kinshasa. (Un franc vaut environ 22 cents en fonds canadiens).

Le remboursement du prêt français ne devrait pas soulever de grandes difficultés pour le Congo car l'interruption des exportations du cuivre et de cobalt ne s'est pas accompagnée d'un arrêt de la production. On évalue actuellement à 80,000 tonnes le stock congolais de cuivre en voie d'être exporté, ce qui représente en valeur près de cinq fois le montant du prêt français.

Marché du cuivre

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du cuivre à la Bourse des métaux de Londres. Les cours sont exprimés en livres sterling par tonne longue.

La livre vaut $3.02 en fonds canadiens.

	Ferm.	Ferm. préc.
Marché courant		
Cuivre barres		
et lits	434-A435	434-A435
Marché à terme		
	428-A428½	425-A425½

Ventes totales: 7,475 tonnes.

Record enviable des compagnies de fiducie

Les compagnies de fiducie du Canada ont établi, au cours des dernières cent années, une réputation de solidité des plus enviables; c'est pourquoi les Canadiens confient à l'industrie des compagnies de fiducie au-delà de $16,000,000,000 de leurs capitaux, car ces dernières ont démontré hors de tout doute qu'elles conduisent leurs affaires avec grande prudence, condition indispensable d'un bon équilibre financier. C'est ce qu'ont déclaré en présentant le rapport annuel pour 1966, de la compagnie de fiducie Prêt et Revenu, MM. Jean-Paul Tardif, M.S.C., président du conseil d'administration de la compagnie, et Henri F. Béique, Ing., président de la compagnie et de son comité exécutif.

Après avoir noté que les administrateurs de la compagnie ont été très conscients de l'inquiétude causée dans le public par les difficultés rencontrées dans certains secteurs du système financier canadien, MM. Tardif et Béique ont précisé que, quoique ces difficultés se sont produites en dehors du champ d'action des compagnies de fiducie, elles n'ont pas manqué d'avoir un effet défavorable sur tous les intermédiaires financiers.

Le rapport des administrateurs ajoute que, dans le domaine de la fiducie, les progrès ne peuvent être hâtifs, car la base d'une telle entreprise doit avoir une solidité à toute épreuve; une liquidité et des réserves adéquates sont les conditions essentielles d'une expansion saine.

Le rapport souligne que le conseil d'administration de la compagnie de fiducie Prêt et Revenu oriente sa politique sur ces principes qui ont démontré au cours des années leur valeur et ont permis la croissance si enviable des compagnies de fidéicommis canadiennes.

Le rapport annuel 1966 mentionne qu'il y a lieu d'être "satisfaits des résultats obtenus au cours de cet exercice si l'on considère les conditions économiques très difficiles qui ont prévalu au cours de 1966".

Les biens confiés à la compagnie pour administration ont augmenté de $102,445,492 à $116,922,544 soit de 14 pour cent, au cours de l'exercice.

Les dépôts garantis s'établissaient à $17,122,574 au 1er décembre 1966 au regard de $16,184,910 au 31 décembre 1965.

Par ailleurs, l'actif global de la compagnie à la fin de 1966, y compris les dépôts garantis, s'élevait à $18,989,071 comparativement à $17,860,609 au 31 décembre 1965.

La croissance de la compagnie au cours de 1966, poursuit le rapport, a été influencée par deux facteurs principaux: l'un favorable et l'autre, défavorable.

Le premier facteur a été sans contredit les progrès immenses de plusieurs des services fiduciaires de la compagnie, qui ont connu une expansion considérable ainsi qu'une rentabilité substantiellement accrue.

Le deuxième facteur, la compression du crédit, amorcée en 1965, et prolongée tout au cours de 1966, a produit une augmentation graduelle et importante du loyer de l'argent qui a diminué temporairement le rendement du compte de dépôts garantis.

Plus de produits agricoles seraient vendus en mars

OTTAWA (PC) — Les oeufs et les jambons devraient se vendre facilement au cours du prochain mois de mars, rapporte le ministère fédéral de l'Agriculture.

Selon les prévisions mensuelles de ce ministère, toutes les catégories d'oeufs devraient bien se vendre. La récente baisse des prix dans ce secteur était due à l'augmentation de la production. D'autre part, les dindes et les poulets à griller seront disponibles en grande quantité à des prix plus bas. De son côté, le porc offrira un large éventail de morceaux coupés à la suite de l'augmentation de l'approvisionnement. Le jambon de Pâques sera également en bonne demande au mois de mars. Compte tenu de la diminution dans l'approvisionnement du boeuf, on s'attend à ce que les prix, pour cette espèce, se stabilisent.

Parmi les légumes, la récolte abondante de pommes de terre, particulièrement dans l'Ouest du Canada, a fait fléchir les prix à un niveau plus bas que celui de l'an passé et l'augmentation saisonnière pourrait être moins importante. Les carottes seront disponibles en grande quantité et on prévoit une baisse dans les prix comparativement à ceux de l'année précédente. Enfin, des quantités suffisantes de pommes entreposées en atmosphère contrôlée seront bientôt disponibles.

Faible baisse des fonds d'Etat à longue échéance

TORONTO (PC) — Les obligations à court terme du gouvernement canadien étaient inchangées hier alors que les longues échéances et les émissions des provinces déclinaient de $0.25. Dans l'ensemble, les transactions se sont effectuées à un lent rythme.

Parmi les titres fédéraux à court terme, les 4 1-4 pour cent venant à échéance le 1er octobre 1967 ont fermé à $99.65 à l'offre et à $99.70 à la demande. Chez les obligations à longue échéance, les 4 1-2 pour cent arrivant à maturité le 1er septembre 1983 ont terminé la séance à $86.87 1-2 à l'offre et à $87.12 1-2 à la demande.

Par ailleurs, les prêts au jour le jour étaient disponibles au même taux, soit à 4 1-4 pour cent.

Enfin, les bons du trésor à 91 et à 182 jours se transigeaient sur une base de rendement de 4.57 p.c. à la fermeture du marché.

MONTREAL (PC) — Les fonds d'Etat canadiens à long terme et les obligations des provinces ont fléchi de $0.25 sur un marché actif hier dans la métropole.

Les émissions fédérales à court terme et les titres des sociétés sont demeurés inchangés.

Dividendes déclarés

(Renseignements transmis par la Presse Canadienne)

Asbestos Corp., 25 cents l'action ordinaire, payable le 31 mars aux actionnaires enregistrés le 10 mars.

Bell Telephone Co., 62 cents l'action ordinaire, 14 avril, inscription le 15 mars.

Canada Iron Foundries Ltd., $1.06 1-4 l'action privilégiée à 4 1-4 pour cent, 17 avril, inscription le 17 mars; 25 cents l'action ordinaire, 3 avril, inscription le 3 mars.

Gordon Mackay and Stores Ltd., 12 1-2 cents l'action de série A; 12 1-2 cents l'action de série B, 15 mars, inscription le 1er mars.

Nova Scotia Light and Power Co. Ltd., 11 cents l'action ordinaire, 1er avril, inscription 1er mars.

Ontario Steel Products Ltd., 1 3-4 pour cent l'action privilégiée à 7 pour cent, cumulatif, 25 cents l'action ordinaire, 15 mars, inscription le 14 avril.

Safeway Stores Inc., 27 1-2 cents l'action ordinaire, 31 mars, inscription le 3 mars.

Texaco Canada Ltd., $1 l'action privilégiée à 4 1-2 pour cent, 20 avril, inscription le 31 mars.

Westfair Foods Ltd., 50 cents l'action de série A; 35 cents l'action privilégiée à $1.40, 15 avril, inscription le 15 mars.

MacLAREN PUBLICITÉ LIMITÉE



J. Jacques Genest

Monsieur J. Jacques Vasseur, directeur de MacLaren Publicité Limitée de la ville de Québec, annonce la nomination de monsieur J. Jacques Genest au poste de conseiller en administration publicitaire.

Monsieur Genest compte plusieurs années d'expérience dans le domaine du marketing notamment dans la recherche, la planification et la production de campagnes publicitaires.

Monsieur Genest est natif de Québec et est diplômé de la Faculté des Sciences de l'Administration et du Commerce de Laval. —

Relèvement tardif de la Bourse de New York

NEW YORK (AFP) — Après avoir évolué de façon irrégulière, le marché s'est raffermi en fin de séance mais la hausse de l'indice des valeurs industrielles a reflété celle d'un certain nombre de "blue chips". En clôture, en effet, le nombre des baisses était légèrement supérieur à celui des hausses. L'activité a été sensiblement plus importante que mardi. Les valeurs de cuivre et les compagnies de construction électrique ont figuré parmi les compartiments les mieux tenus. Les valeurs automobiles ont enregistré des hausses fractionnelles, à la seule exception de Chrysler. En clôture, l'indice des valeurs industrielles s'inscrivait à 846.77 à la hausse de 2.67 points et 10,010,000 actions avaient changé de mains.

MONTREAL (PC) — Les banques ont continué à se maintenir en force cependant que les valeurs industrielles ont baissé quelque peu hier, à la Bourse de Montréal. La Banque de Montréal, après une hausse de 1 1-4, a atteint un sommet pour l'année 1967, de 64 pendant que la Banque Canadienne Impériale de Commerce montait de 3-4 à 68. Les actions A de Steinberg ont baissé de 3-4 à 17 3-4 et Ogilvie de 5-8 à 12 3-4. Du Pont et Moore Corp. ont gagné 1-2 pendant que Alcan et CIL avançaient aussi de 3-8. Cominco a perdu un point à 32 1-2 et Hudson Bay Mining 1 1-2 à 64. Inco a consolidé sa position de 1-2. Le virement des industriels s'établissait à 258,700 actions.

TORONTO (PC) — Les valeurs industrielles ont enregistré une hausse hier, à la bourse de Toronto. L'indice des valeurs industrielles a, en effet monté de .71 et s'établissait à 161.62. Le virement a démontré une sensible amélioration, se chiffrant à 3,041,000 actions comparativement à 2,447,000 actions mercredi. La Banque Canadienne Impériale de Commerce a grimpé de deux points à 68 3-4, Inco et la Banque de Montréal de 1 3-8 respectivement à 96 3-4 et 63 5-8 et Moore Corp. de un à 33.

Exportations accrues de gaz naturel canadien

WASHINGTON (PC) — Les exportations de gaz naturel canadien à destination des Etats - Unis s'élèveront à 452,500,000,000 de pieds cubes pour l'année qui se terminera le 30 juin à condition que les achats autorisés s'effectuent, rapporte la Commission fédérale de l'énergie américaine.

S'il en est ainsi, cela représentera une augmentation de 12 p.c. par rapport au volume exporté, une année auparavant. Le Canada fournit 89 p.c. du gaz naturel importé par les Etats-Unis, et le Mexique, 11 p.c.

Par ailleurs, la Commission fédérale de l'énergie américaine a déclaré que les Etats de l'Idaho, de Washington, de l'Oregon et de la Californie consommaient, à eux seuls 75 p.c. du gaz naturel canadien importé.

D'un autre côté, les Etats - Unis ont exporté, au Canada, au cours de l'année qui s'est terminée le 30 juin 1965, 17,980,000,000 de pieds cubes de gaz naturel principalement destiné à la province de l'Ontario.

Un aperçu des prix des métaux

MONTREAL (PC) — Voici les prix de gros des métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 livres F. A. B. Montréal.

Lots formant une tonne: Etain, $176.00; plomb, $16.50; cuivre en lingots, $62.50; zinc, d'une teneur élevée, $17.50.

Lots formant cinq tonnes: Etain, $170.50; antimoine d'une teneur élevée (99.5 pour cent), $42.50.

Lots d'un wagon: Plomb, $14.50; zinc, prime Western, $14.50; zinc, d'une teneur élevée, $15.10; d'une teneur spéciale, $15.50; cuivre, $47.50; aluminium, $25.00.

Fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des produits horticoles, section de l'inspection du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Pommes: de fantaisie, Wolf River, $2.25, McIntosh, $3.00 à $3.50, Russet, $4.50 à $5.00, Cortland, $2.25 à $2.50, délicieuses, $4.00 la boite à verger.

Betteraves: en sacs de 50 livres, $1.25 à $1.50, petites $1.75.

Carottes: $1.25 les 50 livres, $2.25 à $2.50 les 24 cellos de deux livres ou les 10 cellos de cinq livres.

Choux: verts gros, moyens, Savoie, $1.75 le cageot de 50 livres.

Choux chinois: $2.25 la douzaine.

Navets: $1.75 à $2.00 le sac de 50 livres; $2.25 le boisseau.

Poireaux: $0.75 à $0.90 la douzaine.

Oignons: jaunes, sacs de 50 livres, no 1, $4.25 type espagnol, $5.00 24 cellos de 2 livres ou 10 cellos de 5 livres, $4.50 à $4.75.

Panais: $2.50 à $3.00 le boisseau, $2.50 la douzaine de cellos de 24 onces.

Pommes de terre: $0.90 les 50 livres.

Hausse de 1-32 de cent du dollar américain

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a progressé, hier, de 1-32 de cent et valait $1.08 5-32 en fonds canadiens.

De son côté, la livre sterling est demeurée inchangée et cotait $3.02.

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien a fléchi, hier, de 5-64 de cent et valait 92 15-32 cents en fonds américains. Il valait, une semaine auparavant, 92 35-64 cents.

Par ailleurs, la livre sterling a fléchi de 1-16 de cent et cotait $2.79 13-64.

La cote de l'or

PARIS (Reuter) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs valait, hier, 48.50 francs sur le marché libre de l'or, en France, soit une augmentation de 10 centimes par rapport au cours en vigueur mercredi.

L'aigle, pièce d'or américaine de $10.00 valait, hier, 135.80 francs. Le cours de cette pièce d'or n'était pas disponible, hier.

LONDRES (PC) — Cote de l'once d'or fin en argent américain sur le marché libre de l'or en Europe: $35.15 à l'achat et $35.17 à la vente.

Prix de l'once d'or de Troy à la Bourse londonienne des lingots: $35.15 57-64 (251 shillings 10 1-4 pence) comparativement à $35.14 11-100 mercredi.

NOUVELLES BREVES DES SOCIETES

Baisse des bénéfices de Fraser Companies

Fraser Companies, Limited, et sa filiale en propriété exclusive, Fraser Paper, Limited, de Madawaska, au Maine, rapportent des bénéfices nets s'élevant à $3,353,295 soit $1.51 par action, pour l'année terminée le 31 décembre 1966, comparativement à des bénéfices nets de $5,440,040 ou $2.44 par action en 1965. Les ventes de Fraser Companies en 1966, ont atteint $72,411,920 soit le total le plus élevé dans l'histoire de la compagnie, et elles ont surpassé les ventes de 1965, par $5,826,199.

Avant déduction des frais d'intérêts et la provision pour la dépréciation, l'épuisement et l'impôt sur le revenu, les bénéfices s'établissaient à $11,945,513 en comparaison de $13,952,248 l'année précédente.

Dans son rapport annuel aux actionnaires, le président de la compagnie, M. P.L. Hovey, a déclaré que les hausses générales de bénéfices dans les autres divisions ont été plus que contrebalancées par les résultats de l'usine de pâte kraft de Newcastle, lesquels ont réduit de plus de $2,400,000 les bénéfices totaux.

Merrill Island en vient à une entente

Merrill Island Mining Corporation Ltd. rapporte qu'un accord a été conclu avec Icon Syndicate, aux termes duquel Merrill s'engage à extraire et à traiter le minerai en qualité d'exploitant pour Icon Syndicate. Icon Syndicate est une entreprise mixte groupant Kerr Addison Mines Limited, Newmont Mining Corporation of Canada Limited, Gunnex Limited et Elgin Petroleum Corporation Limited.

La propriété d'Icon Syndicate est située dans le canton O'Sullivan, à quelque 38 milles au nord de Chibougamau, et le minerai sera transporté par camions à l'usine de Merrill à Chibougamau.

Le profit que Merrill devrait retirer de cette opération devrait être au moins égal au bénéfice réalisé par la compagnie au cours des quelques dernières années, et pourrait même être supérieur, déclare le président R.P. Mills.

Prévisions optimistes de Rayrock Mines

Le rapport annuel de Rayrock Mines Limited prévoit des profits accrus, aussi bien de l'exploitation pétrolière que minière.

Le président de la compagnie, M. J.-C. Byrne a déclaré que le bénéfice futur augmentera substantiellement grâce aux intérêts de Rayrock dans la propriété de Icon Syndicate, une exploitation de cuivre de la région de Chibougamau, qui est censée entrer en production en mai cette année.

Ventes accrues de la société Fiat

La société Fiat d'Italie annonce que ses ventes totales pour 1966 se sont chiffrées par 1,045,000 million de lires (soit $1,807,850,000 en argent canadien), ce qui représente une augmentation de 90 milliards de lires (ou $155,700,000 en argent canadien) par rapport aux ventes de 1965.

Selon le directeur général de Fiat Motors of Canada Limited, M. Mirko Michelacci, la Fiat d'Italie a vendu 36 pour cent de véhicules de tourisme et de commerce de plus que l'année précédente. La vente à l'échelle mondiale a atteint 1,378,000 véhicules, dont 360,000 ont été exportés. M. Michelacci a ajouté que les ventes au Canada avaient augmenté de plus de 200 pour cent durant l'année.

Rapport favorable de Combined Insurance Co.

Les profits de Combined Insurance Company of America et ses filiales ont augmenté de 26.5 pour cent au cours de 1966, comme l'indique le rapport annuel de la compagnie. Les bénéfices de 1966 sont ainsi les plus élevés dans l'histoire de la compagnie.

Les profits nets se sont élevés à $15,646,671 soit $1.56 par action, en comparaison de $12,369,846 ou $1.24 par action en 1965.

BOURSE AMERICAINE

Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Amco Ind	800	3½	3⅜	3⅜	
Asamera	25100	3⅝	3 1-16	3⅜	+ ⅛
Brazil	9000	9⅛	8⅞	8⅞	— ⅛
BA Oil	500	32⅞	32½	32¾	+ ⅛
Bunk Rano	4000	9	8¾	8¾	
Camph Ch	24300	7 15-16	7⅞	7 7-16	+ 3-16
CS Pete	6300	2 3-16	2¾	2 3-16	
C Farad	300	2 11-16	2 11-16	2 11-16	+ 1-16
C Javelin	6300	8⅝	8	8¼	— ⅛
Cdn Marc	2700	5	4⅞	5	
Creole	2200	37	36⅝	36⅞	+ ⅛
Crown CP	500	30⅞	30½	30⅜	— ⅛
Dev-Pal	400	1⅞	1⅞	1⅞	
Dome Pet	4100	44⅝	43¼	43⅜	— 1½
Dosco	400	9¼	9⅛	9¼	
Dom Tar	200	16⅝	16½	16½	+ ⅛
Ford Can	10	117½	117½	117½	+ ½
Giant Y	5000	8 15-16	8 11-16	8 11-16	— 1-16
Goldfield	2600	2½	2⅜	2½	
Hunt Ch	1100	40⅞	40½	40⅞	+ ⅝
Imp Oil	200	56⅜	55½	55⅝	+ ⅝
Jupiter	100	3½	3½	3½	
L Shore	900	2⅝	2⅜	2⅜	
Merrill	11100	⅝	11-16	⅝	
Molyb C	26300	1 3-16	1 1	1 3-16	+ 3-16
Molybd	22100	73⅜	70⅜	73	+ 1
Nat Pet	6800	1 13-16	1⅝	1 11-16	— ⅛
N C Oils	1000	2⅞	2 13-16	2 13-16	1-16
Pac Pete w	3800	3½	3⅜	3⅜	
Peel Elder	1900	9⅝	9	9⅛	+ ⅛
Peru Oil	31800	2½	2 5-16	2⅜	
Pratt L	1100	39½	37⅝	39½	+ 2⅛
Rio Algom	300	23	22⅞	22⅞	— ⅛
Scurry Rn	2700	19⅝	19⅛	19⅜	+ ⅛
Seven Arts	8900	27¼	26⅝	26⅝	— ⅝
Technclr	30100	13	12	13	+ 1
Trns Lux	500	16⅝	16	16⅛	— ⅛
Unit Asb	800	2 11-16	2⅝	2⅝	
Utah Ida	500	13¼	13	13	— ⅛
Wr Har	3800	1⅛	1	1	

Total des ventes: 4,000,000 actions.

LA BANQUE D'ECONOMIE DE QUEBEC
Dividende No 285

AVIS est, par le présent, donné qu'un dividende de cinq cents (5c) par action a été déclaré pour le trimestre en cours sur le capital-actions de cette institution. Ce dividende sera payable le et après mercredi, 1 mars 1967, au siège social de la Banque, 1161, rue St-Jean, Québec, aux actionnaires inscrits aux livres à l'heure de la fermeture le lundi 13 février 1967.

Par ordre du Conseil d'administration.

Le directeur général,
G. FOUCAULT

Québec, 23 janvier 1967.

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

AVIS est par les présentes donné que l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE des membres de L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS sera tenue le mercredi, 15 mars 1967, à deux heures de l'après-midi, en l'Hôtel Mont-Royal, à Montréal, pour recevoir et considérer le rapport des administrateurs ainsi que les rapports des auditeurs, pour l'élection des administrateurs et la nomination des auditeurs ainsi que pour toutes autres fins.

Daté à Lévis, le 15 février 1967.

Michel St-Cyr
secrétaire

BUREAUX DE LUXE

TOUT MEUBLES INSTANTANES

situés au "penthouse" du nouvel immeuble de la National Trust
1350 ouest, rue Sherbrooke, Montreal (25)



La location de ces bureaux se fait à la journée, à la semaine et au mois et comprend

- Les services d'une secrétaire bilingue et d'une réceptionniste;
- L'usage de machines à dicter et à photocopier;
- Le service de messages téléphoniques;
- Adresse postale pour usage temporaire ou permanent.

Pour de plus amples renseignements, écrire ou téléphoner à

MONTREAL EXECUTIVES' OFFICE SERVICES
1350 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (25), P.Q.
Tél.: 849 5621 - code régional 514

Bourses et marchés

BOURSE DE TORONTO

Cours transmis par la Presse Canadienne

MINES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Acad Uran	5000	4	4	4	+ ½
Accra	z250	10	10	10	
Acme Gas	2000	22	21½	21½	
Aetna Inv	600	70	70	70	+ 4
Agena Mg	3000	17	17	17	
Am Larder	4500	28	27	27	— 1
am Moly	3000	31	30	30	
Atl C Cop	4400	93	90	90	— 5
Bankeno	6000	95	90	92	+ 5
Bnkfld	27000	11	10	10	
Barex	2000	40	40	40	
Barnat	z150	39	39	39	
B-Dqu	3029	15	14	14	+ 1
Belcher	1800	37	36	37	+ 1
Bellefere	3000	21½	21½	21½	— ½
Bethlm	1815	695	685	685	— 5
Big Nama	2000	31	30½	30½	— ½
Bl Bay	13060	10	9	10	+ ½
BL Hawk	640	90	90	90	
Bounty Ex	z76	14	14	14	
Bralorne	210	160	155	160	+ 2
Broul Reef	4050	24½	24	24	
Brunswk	6629	845	825	835	— 15
Bunk H	48500	27	25½	26	
Cam Mine	5207	16	15½	15½	— ½
Camflo	500	365	365	365	
Camp Chib	742	775	775	775	+ 5
Camp RL	z50	$21½	21½	21½	
C Tung	2600	146	142	142	— 4
C Dyno	1300	156	151	151	— 5
C Jamieqn	2700	110	100	110	+ 10
C Keely	14500	10½	10½	10½	— ½
C Mal	10100	10½	10½	10½	
Cdn Nisto	2500	19	18	19	
Candor	54500	31	30	30	— 1½
Can-fer	z100	99	99	99	
Cantre	2500	17	17	17	— 1
Captain	9000	18	17	18	— ½
Carib	14500	50	46	46	— 2
Cassiar	569	$16⅛	16⅛	16⅛	
Cassiar rt	8363	43	41½	43	+ 1
Chestrvile	2000	21	21	21	+ ½
Chib Kay	500	14½	14½	14½	+ ½
Chimo	1700	91	87	87	— 5
Coln Lake	2500	20½	20	20	— ½
Comb Met	1000	19	19	19	
Coniagas	1000	59	56	59	+ 3
Conigo	4000	14	14	14	+ 1
Con-Key	8500	9½	9½	9½	— ½
C Shaw	44800	27	24½	24½	— 1
C Bellek	3000	7½	7½	7½	
C Halli	9200	53	50	50	— 2
C Marben	200	230	230	230	— 10
C Mogul	500	330	330	330	
C Mrsn	49210	445	420	445	+ 5
Con Negus	9000	12½	12	12	
Con Nichol	1333	12½	12½	12½	— 1½
C Rambler	2240	185	180	180	— 5
C Red P	36557	25½	24	25	
Conwest	221	575	570	575	
Coprcorp	5000	50	49½	50	+ 1
Cop Fields	1300	135	134	135	
Cop-M	110700	34	32	32	— 2
Coulee	4000	51	51	51	— 3
Courvan	1500	13	13	13	
Cpwic	10600	37	35	36	
Craigmt	200	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
Cstland	1749	27	27	27	+ ½
Crowpat	3500	13	12	12	— 2
Daerg	18000	16	15	16	
D'Ara	11500	16	15	15½	
Deer Horn	4000	24½	23	24½	+ 2
D'Elda	65600	152	146	148	— 5
Delhi Pac	3000	13½	13	13	+ 1
Denison	774	$53¾	53	53¾	+ ¼
Dicknsn	300	365	360	365	+ 5
Dome	154	$42¾	42¾	42¾	+ ¾
Donal	13500	20	19½	20	
Dunraine	9500	68	64	68	+ 4
East Mal	600	145	140	145	+ 5
East Sull	1375	590	565	590	+ 15
F'west T	1000	9½	9½	9½	— ½
F Mar	600	290	285	285	
Frobex	10058	465	450	455	— 20
Gt Mas	20262	144	137	142	+ 5
Giant Yk	1093	875	820	875	+ 50
Glenn	21700	16	15	15½	— ½
Goldray	1900	83	82	82	— 1
Goldrm	13500	31	30½	30½	— ½
Gortdrm	3400	265	255	259	+ 4
Gradore	4700	30	28	28	— 2
Grdrov	35525	40	39	40	+ 1
Granduc	3125	380	375	375	— 5
Granisle	5350	610	600	605	+ 5
Green Pnt	500	25	25	25	+ 1
Gulch	30200	19½	17	18½	+ 1½
Gulf L	15600	8	7½	7½	
Gunnar	6150	140	126	135	+ 10
Hard Rock	1000	10½	10	10½	+ ½
Hastings	3800	155	150	155	+ 5
Hdway	12500	21	20½	20½	
Heath	11500	7½	7½	7½	½
High Bl	600	950	940	940	— 10
Hollinger	203	$24½	24½	24½	— ¼
Huds Bay	740	$65¼	64	64	— 1½
Int Bibis T	8600	82	80	80	— 2
Irish Cop	2000	18	18	18	
Iron Bay T	1400	290	282	282	+ 2
Iso	7700	166	156	160	— 1
Jaye Exp	3000	19	18	19	+ ½
Jelex	11000	24½	23	24	
Joliet	34700	43½	41½	42	
Jonsm	89100	28	25	26	+ 1
Joutel	2300	105	102	103	— 2
Kam Kotia	1800	370	350	355	— 5
Kerr Add	2655	$12	11¾	12	+ ¼
Kelly Dsl	4700	17	16	16	— 2
K Anacon	500	135	128	129	— 1
Kid Coper	z100	58	58	58	
Kilembe	200	$11	11	11	+ ¾
Kirk M	22500	13½	11	11½	— 1
Kirk Twns	1000	11½	11½	11½	+ ½
Lab Min	z65	$29½	29	29½	
L Dufault	3145	$15¼	15⅛	15⅛	— ⅛
Lakehead	620	24	24	24	
L Osu	6000	15	15	15	
L Shore	140	230	230	230	+ 5
La Luz	1378	$19⅞	19⅞	19⅞	
Leitch	3095	680	660	660	— 10
Liberian	100	$11⅞	11⅞	11⅞	— ⅛
Lorado	3000	90	86	86	— 4
Louvi	15500	21	19½	21	+ 1½
Macassa	100	195	195	195	— 5
Macdon	4500	26	24	24	— 1
Madsen	6000	129	125	125	— 1
Malartic	500	51	51	51	
Man Bar	1500	24½	24½	24½	
Manok MS	1000	6	6	6	
Marchant	1800	161	158	158	+ 3
Mattgmi	3735	$15⅞	15½	15⅝	+ ⅛
Mc Adam	1500	51	50	51	
Mc Intyre	705	$93¼	92½	93	+ 2
McWat	8600	52	51	51	— 1
Merrill	250	75	75	75	+ 4
Meta	4500	9	9	9	
Metal Min	200	114	114	114	+ 1
Midrim	2500	39	37	39	— 1
Min Ore	38000	15½	15	15½	+ ½
Mt Wright	9593	26	24½	25	
Multi Mi	9700	144	140	144	
Nat Expl	2000	11½	11¼	11¼	— ¼
Nealon	2000	6½	6½	6½	
New Ath	6000	20	20	20	— 1
New Cal	9500	33	30	30	— 3
Nenex	31650	540	525	530	+ 5
Nenx w	63200	49	35	43	+ 6
N Goldvue	2000	6	6	6	
N Harri	500	13¾	13¾	13¾	
N Hosco	2900	270	268	270	
N Impri	10150	340	330	330	
New Jason	1000	6	6	6	+ 1
N Kel	11000	8	8	8	— ½
Nlund	18500	15	13½	14½	— ½
N Mylama	6000	19	18	18	— 1
N Que Bagl	400	550	525	525	— 25
N Sen	21000	20	20	20	
Norbeska	1500	40	40	40	— 2
Norbeast	3200	54	51	51	— 4
Norcen	4500	9	9	9	
Norlex	22600	26½	24½	24½	— 2
Normetal	730	430	415	420	— 15
Norpax	30000	11	11	11	
Northeal	4500	29	28½	29	
North Exp	2300	26	26	26	
Northgat	2300	500	490	500	+ 5
N Rank	3000	30½	30½	30½	— ½
N Rock	600	24	24	24	— 2
North Can	1500	130	128	130	
Nudul	2000	14½	14	14	— 1
Obaska	1000	8½	8½	8½	
Opemska	4630	$11½	11¼	11⅜	
Orchan	800	250	248	248	+ 3
Osisko	9000	54	52	54	— 2
Pamour	300	185	184	185	
Paramaq	6500	10½	10½	10½	
Patino	3655	980	975	975	+ 15
Pax Int	11666	15	14½	15	
Pce Exp	303479	62	55	61	+ 7
Prless	22500	12½	11½	11½	— 1
Perron	500	7½	7½	7½	+ 1
Pick Crow	z50	17	17	17	
Pine Point	3065	$53	51⅝	52	— 1⅜
Placer	z25	$21⅝	21⅝	21⅝	
Porc Pay	1000	12	12	12	
Preston	2400	$13¼	13	13¼	— ⅜
Probe M	3750	13	13	13	
Purdex	4500	11	10	11	
Pyramid	100	390	390	390	+ 5
QMI	z40	226	226	226	
Que Lith	650	190	187	187	+ 5
Que Man	6600	24	24	24	+ 1
Q Mattgmi	9200	68	67	68	— 2
Que Sturg	1500	25	24½	24½	
Quemont	1425	940	900	915	— 40
Quonto	14500	6	6	6	
Radiore	3500	60	58	58	+ 1
Rayrock	6100	138	133	138	+ 3
Rio Algom	1095	$24⅝	24⅜	24½	
Rio 5.80 Pr	50	$99	99	99	+ ½
Rix Athab	500	22½	22½	22½	— 1½
Roman	2609	$13¼	12⅜	13	+ ¼
Rowan Cn	2000	7	7	7	
Ryanor	1500	12	12	12	
San Antoni	3000	22	22	22	
Satellite	5500	24½	24½	24½	— ½
Sherritt	2125	440	435	435	
Shvrflds	200	305	305	305	+ 5
Sil Miller	600	13½	13½	13½	+ 1
Silmq	28500	37	34	34	— 1
Stl Stand	700	87	87	87	+ 2
Siscoe	7110	420	410	410	— 30
Stanrck	800	197	195	195	
Steep R	6225	600	590	595	— 5
Sud Cont	4000	25	25	25	
Sullivan	200	390	385	385	— 5
Sunburst	1000	9	9	9	
Teck Corp	810	525	525	525	
Territory	6000	15	14½	14½	— ½
Texmont	2700	76	75	75	— 1
Texore	4000	22	21	21	— 1
Thom L	1000	42	42	42	
Tombill	1000	106	105	105	— 1
Torbrit	1000	52	50	50	— 5
Tormont	4500	7	7	7	
Tribag	4100	125	120	120	— 5
Trin Chib	3000	11½	11½	11½	
U Mining	z48	19	19	19	
U Asbestos	1000	290	290	290	
U Buffad	38500	43½	42	42½	— ½
U Com	22000	13	12½	13	+ ½
Un Keno	4853	420	365	420	+ 70
U Mindam	z33	10	10	10	
U Porc	11375	12	11	11	— 1
Upp Can	341	147	145	147	
Urban	10000	15½	15	15	
Vespar	2000	35	34	34	+ 1
Wasmac	z300	80	80	80	
W Beaver	1000	11	11	11	
West Mine	800	465	455	455	— 15
Wht Str	27700	33	31	32½	+ 1½
Wilco	4500	42	42	42	— ½
Willroy	1100	127	125	127	+ 2
Wdfall	17800	24	22	23½	— ½
Win Eld	28020	26	24	26	+ 3½
Wr Harg	z250	82	82	82	
Yale Lead	8500	19	18	18	— 1
Yk Bear	300	192	192	192	
Yukon C	1100	101	100	100	— 3
Zenmac	5900	29½	28	29½	+ ½
Zulapa	6000	16½	16	16	— ½

HUILES

All Rox	1125	16	16	16	— 1
Alminex	1115	490	475	475	— 15
A Led	63400	19	18	18	— ½
Anchor	1000	8	8	8	— ½
Asamera	1683	365	345	365	+ 15
Banff	1225	$13½	13⅜	13½	— ¼
Calvert	1000	23½	23½	23½	— ½
Camerna	200	245	245	245	+ 10
CS Pete	3000	228	225	228	+ 3
C Dehi	600	240	235	235	— 5
CE Gas	22450	425	400	400	+ 15
C Gridoil	2026	59⅝	585	590	— 5
C Homestd	2600	234	225	229	— 6
C LI Pete	2580	26	25	26	+ 1
Cdn Sup O	1291	$30⅞	30⅞	30⅞	+ ⅛
Cdn Trient	650	320	320	320	+ 10
Cent Del	4909	$12½	12⅜	12½	+ ¼
Charter O	800	260	260	260	
Chieftan D	3105	915	850	850	— 50
Dynam 3	7925	136	123	134	+ 14
Fargo	4200	330	325	325	
French Pt	1700	420	410	415	— 5
Gr Plains	190	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅜
Gt Colisds	1425	$10½	10½	10⅝	— ⅛
Int Heli	16275	345	335	340	— 5
Midcon	1000	51	51	51	+ 1
Mill C	18300	155	145	151	+ 1
Nat Pete	6000	185	180	180	— 15
N Cont	21000	58	45	55	+ 10
N Davies	1000	14	14	14	— 1
Numac	5500	244	236	239	+ 3
Numac wt	500	45	45	45	— 5
Okalta	3660	16½	16½	16½	— ½
Permo	25200	25	24	24	— ½
Peruv	100	255	255	255	— 3
Petrol	2000	59	58	58	— 2
Place G	7200	182	173	173	— 7
Ponder	500	41	41	41	— ½
Prairie Oil	500	420	420	420	
Prov G	26499	505	490	495	— 5
Ranger	5910	246	240	245	+ 1
Scurry Rn	604	$21⅜	20½	21	— ¼
Spoon	10225	50	46	49	
Triad Oil	3200	199	195	195	— 3
U Canso	8550	280	265	272	+ 17
U Reef	14125	20	18	19	+ 1½
Vandoo	1000	6	6	6	— 1
W Decalta	4533	290	280	282	— 8
W Decit w	100	141	141	141	— 2
Wilshire	100	550	550	550	+ 30

INDUSTRIES

Abitibi	5265	$11	10¾	11	+ ⅛
Aeklands	500	$6	5⅞	5⅞	
Alta Gas T	532	$33¾	33¾	33¾	+ ¾
Alta Gas p	1255	91	89½	90	+ ½
Alta Gas w	655	715	710	715	+ 10
Alta Nat	150	$18	18	18	— ¾
Algo Cent	200	$8¾	8¾	8¾	
Algma 1	5368	$25¼	24⅞	24⅞	— ⅝
Algonquin	600	120	110	110	— 5
Algonq pr	100	$5¾	5¾	5¾	— ¼
Alliance A	100	135	135	135	+ 10
Alcan	9585	$35⅝	34¾	35⅝	+ ½
Alcan pr	1110	$41	40½	41	+ ½
Alumin 2p	125	$41	41	41	— ½
Anglo-cn	100	$11	11	11	+ ⅝
Anglo c pr	z125	$22	21¼	22	
Anthes A	406	$23¾	23⅜	23¾	
Anthes B p	25	$97½	97½	97½	
Anthes C p	45	$93	93	93	— ½
Argus	425	$14¾	14½	14¾	+ ¼
Args 250 p	300	$44	44	44	— ½
Args 260 p	190	$44½	44¼	44½	— ¼
Argus B pr	270	$46½	46⅜	46½	+ ¼
Argus C pr	550	$11¾	11¾	11¾	— ¼
Asbestos	875	$23¼	23	23	+ ¼
Ash Tem A	25	$92	92	92	
Atl Sugar	2305	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
Atl Sug A	z25	$20	20	20	
Auto Elec	200	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Avco	z10	$31⅜	31⅜	31⅜	
Bahama	500	73	73	73	+ 3
Bank Mtl	1501	$63¾	62¾	63⅝	+ 1⅜
Bank N S	935	$70	69½	70	
Beaver L	50	$37⅜	37½	37⅜	+ ⅛
Bell Phne	5360	$48⅜	48⅜	48⅜	+ ⅜
Bramalea	800	$7¾	7½	7⅝	
Brazilian	1109	$9⅝	9⅝	9⅝	
Brdg Tnk p	50	$41	41	41	
BA Constr	200	$7	7	7	
BA Oil	2970	$35¾	35¼	35½	+ ¾
BC Forest	950	$23¼	23¼	23¼	+ ¼
BC Frest p	235	$50	49½	50	
BC Sugar	255	$32½	32	32½	
BC Sugar p	160	$18¾	18¾	18¾	+ ¾
BC Phone	65	$62½	62½	62½	+ 1¼
BCPh 4¾ p	z20	$83	83	83	
BCPh 5¼ p	50	$100	100	100	
BCPh 5.15	85	$89	89	89	— 1
Br Intl Fin	2555	345	325	330	— 20
Bruck A	z10	$18⅝	18⅝	18⅝	
Burns Fds	125	$13⅛	13⅛	13⅛	+ ⅜
CAE Ind	160	$8⅝	8⅝	8⅝	
Calgary P	2570	$24¼	24	24¼	+ ⅛
Calgy 540 p	300	$106¼	106	106¼	+ ½
Calvrt Dle	200	115	115	115	+ 5
Can Bread	200	$10¼	10¼	10¼	
Can Cem	466	$40	39¾	39¾	— ¼
Can Cem p	1155	$23½	23½	23½	— ½
Can Iron	700	$20	20	20	
Can Malt	8455	$21¾	21½	21¾	+ ⅛
C Packrs A	25	$74¼	74¾	74¾	+ ⅜
C Packrs B	25	$74½	74½	74½	— ½
Can Perm	365	$12	12	12	
C Safway p	150	$89	89	89	
Cdn Brew	7960	$7¼	7⅛	7⅛	— ⅛
C Brew Ap	150	$38½	38½	38½	+ ¼
C Brew Bp	75	$46	46	46	
CB Alum A	z55	$17⅜	17⅜	17⅜	
CB Al A w	400	370	370	370	+ 5
CB Al B w	560	360	355	355	— 20
Cdn Can A	935	$12¼	12⅜	12¼	— ¼
C Chem w	1450	560	540	550	— 5
C Dredge	100	295	295	295	
C Found	161	$8	8	8	
C Found pr	z15	$16½	16½	16½	
CG Invest	25	$57	57	57	+ ½
C Hydro	z7	$21	21	21	
C Imp Bnk	1939	$69	67	68⅝	+ 2
C Ind Gas	690	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
C Ind Gas p	250	$11⅜	11⅜	11⅜	
CIL	1327	$18⅝	18⅜	18⅝	+ ½
C Marconi	600	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
CPR	3468	$64¼	63¾	64⅛	+ ⅞
CPR pr	870	$9	8⅞	9	+ ⅛
C Petrofin	186	$11¾	11¾	11⅞	— ¼
Cdn Salt	45	$28	28	28	
Cdn Tire A	1100	$16	15⅞	15⅞	— ⅛
C Utilities	25	$38	38	38	
C Vickers	z15	$15¾	15¾	15¾	
C Westing	220	$18½	18¼	18½	
Capit Bldg	300	60	60	60	
Caribben	z76	200	200	200	
Chemcell	2602	$13⅝	13½	13⅝	
Chem 175 p	450	$32	32	32	— ⅛
Chrysler	z132	$40	38½	38½	
Clairtoe	200	$10	10	10	— ⅜
Codville A	100	375	375	375	
Columbia	230	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Columbi p	1090	$19⅞	19½	19½	— ½
Cominco	4584	$33¾	32¾	32¾	— ⅜
Compr Ap	z25	$12	12	12	
Computr	100	$9½	9½	9½	+ ⅛
Conduits	25	$5¼	5¼	5¼	
Con Bldg	2400	155	155	155	
Con Bldg w	2376	55	50	50	
Con Paper	978	$42½	42⅛	42½	+ ¼
Con Pap w	2200	995	975	990	+ 5
Con Papr p	6560	$24⅜	24¼	24⅜	
Cons Gas	4426	$15¼	15½	15½	— ¼
Corby vt	455	$27½	27	27½	+ ½
Coronatn	200	170	170	170	— 5
Coron 2w	500	40	40	40	
Cosmos	100	$11¼	11¼	11¼	— ¼
Crain R L	330	$37¾	37	37	— 1¼
Crestbrk	100	$5¾	5¾	5¾	+ ¾
Crwn Trst	30	$53	53	53	+ 1
Crush Intl	510	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
Cygnus A	1020	430	425	430	
Cygnus B	190	$9	9	9	+ ⅝
Debhld B p	85	$97¾	97¼	97¾	— ¾
Distl Seag	2460	$36⅞	36⅝	36¾	+ ¼
Dome Pete	1450	$48¾	46⅝	47	— 1¾
D Bridge	150	$19⅛	19⅛	19⅛	— ⅛
D Can Gen	480	$75	75	75	
Dom Coal	z10	$9½	9½	9½	
D Electro	150	$15	15	15	
Dofasco	1060	$21½	20¾	20⅞	— ⅜
Dofasco p	950	$91	90½	91	+ 1
D Scottsh p	130	$43	43	43	— 1
Dosco	325	$9¼	9¼	9¼	
Dom Store	1180	$20⅞	20½	20⅞	+ ⅛
Domtar	2481	$18	17¾	17⅞	+ ⅛
Domtar pr	895	$18½	18½	18½	
D Textile	300	$28⅝	28¼	28⅝	+ ⅜
Dupont	175	$38½	38	38½	+ ½
East Chrtr	100	$37¼	37¼	37¼	+ ¾
Emco	100	$15¼	15¼	15¼	
Emp Life	100	$16⅛	16⅛	16⅛	+ ⅛
Exquite w	500	135	135	135	+ 10
Falcon	856	$91	90¾	91	
Fam Play	4420	$37¼	36½	36⅝	— ⅜
Fed Grain	800	$6⅜	6¼	6⅜	— ⅛
Fittings	100	$14	14	14	
Fleet Mfg	1300	74	71	73	— 1
Ford Cnda	1068	$126½	126½	126½	
FPE Plon	2100	$21	20¾	20¾	— ⅛
FPE Pn pr	230	$83½	83½	83½	+ ½
Fraser	650	$25	24½	24¾	— ¼
Fruehauf	150	$13¼	13¼	13¼	— ⅛
G Dynam	z40	$60	60	60	
GMC	642	$79	79	79	— ½
Globe Env	330	$9	9	9	
Goodyear	190	$182	175	182	+ 9
Godyear p	30	$44¼	44¼	44¼	— ¾
G Mckay B	260	$9	9	9	+ ½
GL Paper	455	$25⅜	25	25	
GL Power	420	$23	23	23	+ ⅛
Gt W Life	z12	$61½	61¼	61¼	
Gt W Sadle	1500	20	20	20	— 2
Greyhnd	404	$21⅝	21⅜	21⅝	
Guar Trst	265	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ¼
Hardee	200	40	40	40	— 1
Hard Crp A	350	$14⅞	14¾	14¾	+ ⅛
Hawker S	737	455	445	455	+ 5
Hays Dna	1700	$9⅞	9⅝	9⅝	— ¼
Home A	2769	$22⅝	22⅜	22⅜	+ ½
Home B	965	$24¼	24½	24½	+ ⅝
Horne Pit	300	270	270	270	
H Bay Co	1050	$17½	17⅜	17⅜	— ⅛
HB Oil Gas	8878	$28¼	28¼	28½	— ½
Huron Erl	700	$10⅞	10¾	10⅞	+ ⅛
Husky Oil	1460	$13⅜	13	13⅜	
Husky A pr	50	$50½	50½	50½	+ ¼
Husky B pr	105	$50¼	50¼	50¼	+ ¼
Husky D w	1085	610	605	605	— 5
Imp Life	10	$180	180	180	
Imp Oil	2738	$60½	60	60¼	+ ¼
Imp Tob	1065	$14¼	14⅛	14¼	
Imp Tob pr	5750	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅛
Ind Accept	1185	$24	23¾	24	+ ⅛
Ind Adhes	300	$6½	6½	6½	
Ind Mineri	290	$11¼	11¼	11½	— ½
Ind Wire	2990	$6¾	6⅜	6⅝	+ ⅛
Inglis	1140	$10	10	10	
Inland Gas	380	$11⅛	10⅞	10⅞	— ¼
Intr City pr	z50	$18½	18½	18½	
Intr Cty wt	z75	360	360	360	
Int Bronz p	z15	$21⅛	21⅛	21⅛	
IBM	z8	$456	450	453	
Int Nickel	3649	$96⅜	95½	96⅜	+ 1⅜
Int Util	6800	$28¼	27¾	27¾	— ⅛
Int Util pr	300	$30¾	30½	30½	
Intpr Pipe	705	$92	91½	92	— ¼
Intpr Steel	1620	485	470	480	+ 5
Inv Group	z25	$11	11	11	
Inv Grp A	5195	$10⅜	10⅛	10⅜	+ ¼
ITL Ind	650	$14½	14	14½	+ ¾
Jamaic PS	100	$12	12	12	+ 1
James Stl	300	390	385	390	— 5
Jefferson	1223	$29¾	29	29⅛	
Jeffersn wt	270	$21	20⅜	20⅝	— ⅜
Jockey C	1225	400	395	400	+ 5
Jockey A p	250	$9½	9½	9½	
Kelly D A	z50	490	490	490	
Kelsey Co	200	$15¼	15¼

BOURSE DE MONTREAL

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Abitibi	2635	$11	10¾	11	+ ⅛
Alcan	14445	$35½	34¾	35½	+ ⅝
Alcan 4¼ pr	4025	$41	40½	41	+ ⅛
Alcan 2 pr	975	$41	40½	40½	—1
Algoma	540	$25	25	25	— ⅝
Alliance	1200	135	125	135	+10
Alcan 2 pr	100	$41	41	41	— ⅛
Ang CP 4½	100	$22	22	22	+ ⅛
Arg 260 pr	200	$44½	44½	44½	+ ⅛
Asbestos	720	$23½	23¼	23¼	
AtlS ug	485	$9¼	9⅛	9⅛	— ⅛
Bank Mont	1353	$64	62½	64	+1¼
Bank NS	254	$70	69¾	70	
Banq CN	1891	$55	54⅞	55	
Banq Depar	366	$13⅜	13¼	13⅜	+ ⅛
Banq PC	201	$42½	42¼	42½	+ ⅛
Bell Phone	3032	$48¾	48⅜	48¾	
Bowmer Pr	75	$50⅛	50⅛	50⅛	+ ⅛
Brazil	243	$9⅝	9⅝	9⅝	
BA Oil	857	$35⅝	35¼	35⅝	+ ⅛
BC For 6 pr	200	$49½	49½	49½	— ½
Brinco	3450	420	415	415	—5
Bruck A	100	$19	19	19	+ ½
Cal Pow	900	$24¼	24	24¼	+ ⅛
Cal P 5.40 p	20	$106	106	106	
Can Cem	420	$40	40	40	— ⅛
C Dom Sug	100	$23	23	23	+ ⅛
Can Iron	815	$20⅛	20	20⅛	
CSL	102	$33½	33½	33½	— ½
Cdn Brew	3855	$7¼	7⅛	7⅛	— ⅛
C Br Al A	100	$17⅝	17⅝	17⅝	+ ⅛
C Chem w	1475	555	540	540	—20
C Imp Bk C	225	$68	67¼	68	+ ¾
CIL	225	$18¾	18⅜	18⅝	+ ⅜
CI Pow	650	$33¼	32¾	32⅞	+ ⅜
CI Pow pr	200	$17½	17½	17½	
C Marconi	1620	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
CPR	2095	$64	63¼	64	+ ⅜
CPP Sec A	100	$17	17	17	— ⅛
C Vickers	100	$16	16	16	— ½
Cent Del	1650	$12½	12⅝	12½	+ ⅛
Chemcell	700	$13⅜	13¼	13½	— ⅛
Col Cell	100	$5½	5½	5½	
Col Cell pr	100	$19½	19½	19½	— ½
Cominco	1900	$33¾	32½	32½	—1
Con Paper	777	$42⅝	42¼	42⅜	— ⅜
C Paper wt	1330	990	990	990	
C Paper pr	905	$24¾	24¾	24¾	— ⅛
Con Text	560	$8½	8¾	8⅝	— ⅛
C Glass	800	$13	13	13	
Cornatn	500	175	175	175	+10
Couvrette A	200	455	455	455	—5
Credit F	250	$59½	59	59	—1
Denison	382	$53	53	53	
Dist Seag	812	$36¾	36⅝	36⅝	— ⅛
Dome Pete	100	$48½	48½	48½	+ ⅛
D Bridge	150	$19⅛	19⅛	19⅛	+ ⅛
D Coal pr	100	$9	9	9	
Dofasco	392	$21	20¾	20¾	— ⅛
Dosco	300	$9¼	9¼	9¼	+ ⅛
D Stores	650	$20⅞	20¾	20⅞	+ ⅜
Dom Text	700	$28⅜	28½	28½	
Domtar	680	$18	17⅝	18	+ ⅛
Du Pont	195	$38½	37⅞	38½	+ ½
Dupuis A	100	$7½	7½	7½	
Falcon	1460	$91	91	91	—1¾
Fam Play	4750	$37¼	36½	36⅝	— ⅜
Fin Coll	700	495	495	495	
Fleetwood	175	$25	25	25	
Fraser	900	$24⅝	24½	24½	— ⅛
Glengair	14350	170	165	170	
GL Paper	1515	$25¼	25	25	
Hawk Sid	400	450	440	440	—10
Horne PF	100	265	265	265	—15
Hud Bay	470	$65½	64	64	—1¼
H B C	650	$17⅝	17⅝	17⅝	
Husky Oil	645	$13¼	12⅞	13⅛	— ⅛
Husky A pr	50	$50½	50½	50½	
Imp Oil	5869	$69½	69½	69½	
Imp Tob	400	$14¼	14⅛	14⅛	— ⅛
Imp Tob pr	500	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅛
Ind Accep	1630	$24	23¾	24	
Int Nickel	665	$96	95½	96	+ ½
Int Util	21730	$28¼	28	28	+ ⅜
Inter PL	475	$92	91½	91½	— ½
Inv Grp A	100	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
Island Tele	100	$20¼	20¼	20¼	
Laur Fin	4410	$5	5	5	— ⅛
Laur F 140 p	350	$14¼	14¼	14¼	+1¼
Loblaw A	100	$8½	8½	8½	— ½
Loblaw B	600	$9	8¾	8¾	— ⅛
Loeb M	1055	$11⅜	11⅜	11½	
Macmillan	2729	$28⅛	27⅞	27⅞	— ⅛
Mar Tel	335	$23	23	23	
Mass-F	1172	$26¼	26	26¼	
Meichers	100	$20¼	20¼	20¼	
Molson A	500	$19¾	19½	19½	— ⅛
Molson B	275	$20¼	20¼	20¼	
Mont Loco	340	$16	16	16	
Mont Trst	1260	$17	17	17	+ ⅛
Moore Corp	920	$92	91¾	92	+ ½
Morse B A	110	$21	21	21	— ½
N B Tel	200	$16	15¾	16	+ ⅛
Nfld Light	368	$9¾	9¾	9¾	
Noranda	2275	$58	57½	57¾	— ¼
Nor Ctl G	313	$13⅞	13⅜	13⅞	— ⅛
NS LP	1705	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
Ocean Fish	100	$9⅝	9⅝	9⅝	
Ogilvie	500	$13¼	12¾	12¾	— ⅝
Ogilvie Pr	6[r]	$30⅛	30⅛	30⅛	
Pac Pete	100	$11⅛	11⅛	11⅛	
NB Tel rts	4463	22	22	22	—3
Phillips C	1175	$47	46⅜	46⅜	— ⅜
Pow Corp	3625	$10¾	10½	10½	— ⅛
Price	3840	$12¾	12¾	12¾	
QN Gas	10266	$10¼	10	10	
Que Phone	100	$18½	18½	18½	— ⅛
Rio Algom	800	$24½	24½	24½	
Rio Alg 580	p 300	$99	99	99	
Rolland A	101	$10⅝	10⅝	10⅝	— ⅛
Ronalds F	100	$10	10	10	— ⅛
Rothmans	6350	$27¼	27	27	— ⅛
Royal Bk	1080	$77¼	76¾	77¼	+ ⅛
StL Cem A	25	$28	28	28	+1
Salada-F	1300	$10	10	10	
Shell Can	400	$25½	25½	25½	
Shell In P	25	$28½	28½	28½	+ ⅛
Sher W pr	10	$105½	105½	105½	—1½
Simpsons	77	$27	26⅝	27	
Sogemines	200	$12¼	12¼	12¼	
Southam	400	38	37	38	+1½
SS Steel	100	$10	10	10	
Steel Can	8157	$22¾	22½	22⅝	— ⅛
Steinbg A	2131	$18	17½	17½	— ¾
Texaco	11304	$25	24½	24½	+ ⅜
Tor Dom	50	$64½	64	64½	+ ¾
T Grp A	1050	$9¾	9⅝	9⅞	+ ¼
Tr Can PL	1265	$26¾	26¼	26¼	— ⅜
Tr C 2.80p	75	$47⅝	47⅝	47⅝	— ¼
Tr Mt PL	130	$17¼	17¼	17¼	
Tr Gen C pr	200	$25	25	25	
Un Carbide	100	$22½	22½	22½	+ ½
Union Oil	300	$32½	32½	32½	— ¾
Wajax	100	$12¼	12¼	12¼	— ⅛
Walk GW	3025	$32	31½	32	+ ¼
Webb Knp	250	5	5	5	
Weldwood	100	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅜
WCoast Tr	770	$28¼	28	28¼	+ ¼
Weston A	5624	$20¼	20	20	— ¼

BOURSE CANADIENNE

Cours transmis par la Presse Canadienne

INDUSTRIES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Am Mt Ent	1300	190	185	190	+5
Blue Bon	100	330	330	330	+5
C Secur A	400	195	195	195	—5
Comodore	259	110	110	110	+10
Cmodor A w	1000	30	30	30	—5
Delta Elect	2500	250	240	245	—5
Denault	100	$8	8	8	— ½
D Oilcloth	433	$17⅞	17⅝	17⅞	+ ¼
Drum Weld	40	$7	7	7	
Furlong	300	400	400	400	
Greenbg	200	435	435	435	—15
Grissol	100	230	230	230	
Imbrex	105	485	485	485	—10
Inspirats	1600	170	170	170	
Inspirats pf	588	$23	22¾	22¾	— ½
Kodiak P	12900	150	140	145	
Lab Accep	160	320	320	320	—25
Lait Lac A	100	$7¼	7¼	7¼	— ⅛
Mr Rice	150	$12	12	12	
N Aut Vend	500	175	175	175	+15
St Law D L	500	60	60	60	
Select Fin	100	230	230	230	— 5
Spartan	12405	92	86	90	+5
Superpack	150	$5¾	5¼	5¾	— ¼
Van D Hout	1700	5½	5¼	5¼	— ¼
Wesburne	300	150	150	150	—10

MINES ET HUILES

Agassiz	11500	24	23	23	
Ajax	2000	12	12	12	
Alsof	10500	5½	5	5½	
Ang B Bel	2333	9	9	9	— ½
Anthonian	3000	10	10	10	
Arno	4000	6½	6½	6½	
Augustus	500	43½	43½	43½	+ ½
Band Ore	1000	12	12	12	+1
Bateman	49000	9½	8¾	9¼	+ ½
Black Hk	1500	90	90	90	—5
Black Riv	8900	10½	10	10	—1
Brunswk	200	840	825	825	—35
Burnt Hill	13200	39	38	38	
C Keeley	4500	10½	10⅜	10⅜	½
C Megalite	500	55	55	55	+4
Cassiar	5000	30	29	30	
Carxes	35200	107	104	107	+2
Cessland	1310	150	145	150	
Chemalloy	2500	132	122	132	+12
Chimo	15000	18	17½	17½	1
Cochrn M	500	9½	9½	9½	
C Canora	1000	14½	14½	14½	½
C Manitoba	5000	28	27½	28	+1
C Mogadr	122500	23	21	22	+2
C Virginia	37300	68	64	66	
Crusade	500	20	20	20	
Cassiar Rts	3465	41	41	41	
Devils El	10500	30	29	29	—1
Dolsan	9200	18	17	17	—1
D Explorer	1000	14½	14½	14½	½
D Lease	2000	16½	16	16½	+2½
East Sull	200	590	590	590	—10
E Ventures	9000	14	11½	11½	—3
Equity Ex	2000	61	61	61	
Fab	1000	12	12	12	
Fano	3000	5	5	5	— ½
Fidelity	5500	41	40	41	+3
Ft Reliance	2500	30	30	30	+ ½
Fox Lake	14000	10	10	10	— ½
Futurity	3000	34	33	33	—2
Garney	1250	34	33½	33½	—2½
Ghislau	500	10	10	10	+2½
Glen Lake	4000	177	174	177	
Gr W MS	3300	66	60	65	—1
Int Norvalie	3000	11	10½	10½	—1
Int Dredg	12500	6	5	5	—1
Israel	1000	11	11	11	+1
James Bay	1000	17	17	17	+1
K Desmond	2000	17	17	17	
Kiena	500	66	66	66	—1
Labrador	100	$29	29	29	+ ¼
L Dufault	300	$15	15	15	
Lemieux	3500	22	22	22	—1
Louanna	20000	22½	20	22½	
Merrill	3000	76	76	76	—2
Mid Chib	2000	13	12	12	—2
Midepsa	300	240	240	240	—4
Miro	3000	10½	10	10½	+ ½
Mistango	5000	14½	14	14	
Moly B	3500	125	119	126	+25
Monpre	3500	6½	5	5	—1½
Mt Pleast	44870	11	8	11	+3
Mt Wright	2000	26½	26½	26½	—2½
Native M	9000	13½	13	13½	—3½
New Glacier	800	13	13	13	—1
Nocana	2000	4½	4½	4½	— ½
NA Rare	5000	25	24½	24½	— ½
NW Cnlsk	3000	8½	8½	8½	
Opem Ex	26000	16	14⅜	15	—1½
Opemiska	100	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
Pat Silver	6300	26½	25½	26	+ ½
Peace Riv	1120	805	800	800	—10
Pennbec	6000	10½	10	10	— ½
Peso Silver	2100	85	85	85	
Phoenix	1300	275	260	260	—11
P Potash	23000	13	12	12	—1
Provo	200	500	500	500	—10
Que Ascot	1000	4½	4½	4½	+ ½
Rancheria	2000	19½	19	19½	—1½
Red Crst	1500	3	3	3	
Rexspar	46000	9	8	8½	— ½
Rouyn	1833	10½	10½	10½	
RA Pete B	21000	110	100	110	+10
StL Colum	600	180	180	180	
St Luc Ex	14000	12½	12	12	— ½
Silv Reg	2000	16	16	16	+1
Silv Sum	2500	10	10	10	
Silver T	4000	32	31	32	
S Dufault	10000	9½	9½	9½	
Stairs Ex	3000	14	11½	14	+3
Std Gold	2000	19	18	19	+2
Subeo	2000	73	73	73	
Talisman	1000	40	40	40	
Transter	4000	21	20	20	—1
Un Obalski	18140	29	24	29	+6
W Dufault	2400	32	32	32	
Westairs M	2500	10½	9	10½	+ ½
West Tin	16000	21	20	21	
West Hill	14100	31	29	30	—1
Wisconsin	100	17	17	17	—1

Total des ventes: 1,120,300 actions comprenant 258,700 industrielles et 861,600 minières et pétrolières.

Transactions entre Américains

Glen Lk	1400	135	135	135

MINES HORS LISTE

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montreal et de la Bourse Canadienne.

Titres	Off.	Dem.
Aconic	2	5
Amer Chib	5	8
Bald Mtn	3	6
Beauchemin		30
Beauport	14	17
Boma	10	20
Bracemac	18	21
Brosnan	3	6
Chesbar	18	22
Cuvier	2	4
Dasson	8	12
Gaspex	40	50
Gibson	6	9
Gold Star	8	12
Hucamp	23	28
Kewagama	4	6
Lun. Echo	45	50
Main Oka	5	10
Martin Bird	1	3
Naganta	29	49
Nat. Malartic	52	55
Nemrod	10	20
New Associated	4½	9
New Inaco	28	31
New Lorie	10	12
New Miller	5½	10
Nipiron	30	40
Olympia	5	10
Rand Malartic	3	5
Ste Helene	5	10
Tamara		5
Timrod	29	49
Titanium		5
Thun Bay	130	140
Vercheres		30
Watson Lake	6	8
Young Davidson	16	18

VALEURS ETRANGERES

A NEW YORK

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.

Titres	Off.	Dem.
Australie 3½ p.c. 1966	98	98⅜
Bolivie, 7 p.c. 1958	31	—
Brésil, 3⅜ p.m. 1979 (nouv.)	98	99
Brésil, 3⅜ p.c. 1979 (anc.)	98	99
Chili 3 p.c. 1993	51	52
Colombie, 3 p.c. 1970	93¼	—
Cundinamarca 6½ p.c. 1959	79	—
Cundinamarca 3 p.c. 1978	79	—
Italie 1 à 3 p.c. 1977	78	80
Medellin 3 p.c. 1978	81½	—
Parana 7 p.c. 1958 Stamped	62	—

LES MARCHES AUX BESTIAUX

MONTREAL (PC) — Les prix payés, hier, pour les bestiaux de toutes les catégories étaient fermes comparativement à ceux payés la semaine dernière sur les marchés de l'est de la métropole. La demande était bonne et les ventes nombreuses.

Les arrivages comprenaient: 989 bovins, 1,286 veaux, 303 porcs et 112 moutons et agneaux.

Les bouvillons de choix valaient de $28.00 à $30.00 les 100 livres; ceux de bonne qualité de $26.50 à $28.25; ceux de qualité moyenne de $25.00 à $27.25 et les communs de $20.75 à $25.75.

Les taures de bonne qualité rapportaient de $22.75 à $25.00; celles de qualité moyenne se vendaient de $21.50 à $22.25 et les communes de $17.50 à $20.50.

Les vaches de bonne qualité s'échangeaient de $20.00 à $22.50; celles de qualité moyenne de $18.50 à $20.75 et les communes de $17.00 à $19.25. Les vaches destinées à la mise en conserve et à la charcuterie rapportaient de $14.00 à $17.50.

Les bons taureaux valaient de $22.00 à $24.75; ceux de qualité moyenne de $21.50 à $21.75; et les communs de $20 à $25.00.

Les porcs de la catégorie "A" rapportaient de $31.50 à $32.50 et les truies de $22.00 à $23.00.

Les agneaux destinés à la boucherie Kosher se vendaient $32.00 à $40.50 les 100 livres et les moutons de $16.50 à $18.50.

BOURSE DES CEREALES

WINNIPEG (PC) — L'activité était réduite et les prix irréguliers, hier, au marché à terme.

On annonçait le départ de nouvelles cargaisons de blé à destination de l'étranger. Toutefois les prix de cette céréale ont peu varié.

Le lin a fléchi tandis que la graine de colza était irrégulière.

L'avoine n'a subi aucun changement et l'orge enregistrait une tendance à la baisse.

Enfin, le seigle a perdu du terrain.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs:

LES

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. prec.
LIN				
Mai	303½	302¾	302½	303¼
Juil.	305¾	304⅝	304⅝	305⅝
Oct.	310¾	309½	309¾	309⅝
GRAINE DE COLZA				
Mars	291	289	289⅜	288⅞
Mai	282⅜	280	280	280⅝
Juil.	279⅜	277	277	278
Nov.	——	——	275½	275⅝
AVOINE				
Mai	——	——	90	90
Juil.	——	——	89½	89½
Oct.	——	——	90	90
ORGE				
Mai	——	——	127⅞	128
Juil.	127⅜	127⅛	127½	127⅝
Oct.	——	——	127⅛	127⅜
SEIGLE				
Mai	138	136⅝	136⅝	137⅛
Juil.	135	——	133⅝	134⅜
Oct.	137½	135⅞	136⅜	136⅝

GRAINS COMPTANT

AVOINE 2 cw 87½; ex 3 cw et 3 cw 86⅜; ex 1 four. 86¼; 1 four. 85⅝; 2 four. 82½; 3 four. 79½; fourrage mixte. 45.

ORGE 1 et 2 cw 6 rangs et 1 cw 2 rangs. 1.27⅜; 2 cw 2 rangs. 3 cw 6 rangs, 3 cw 2 rangs et 1 four. 1.23⅜; 2 four. 1.20¾; 3 four. 1.17⅜.

SEIGLE 1 et 2 cw 1.26⅝; 1 cw 1.28; 1 cw 1.16⅜; "ergote" 1.10⅜ sur rails 1.35⅝.

LIN 1 cw 2.97½; 2 cw 2.95⅜; 3 cw 2.66½ sur rails 2.97⅝.

GRAINE DE COLZA NO 1 canadienne 2.80⅜; NO 2 canadienne 2.75⅜.

WINNIPEG (PC) — Voici les prix de la Commission canadienne du blé pour les ventes locales; les ventes aux terminis sujettes à confirmation:

AVOINE 2 cw 90½; 3 ex cw 87½; 3 cw et 1 ex four. 87; 1 four. 86½; 2 four. 83½; 3 four. 80½; fourrage mixte. 45; grain mixte 75½.

ORGE 1 et 2 cw 6 rangs 1.35; 1 et 2 cw 2 rangs et 3 cw 6 rangs. 1.33; 3 cw 2 rangs. 1.29; 1 four. 1.24½; 2 four. 1.22½; 3 four. 1.19½; 3 grain mixte. 1.14½.

Voici les prix du blé de seconde catégorie pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord international:

1 NOR 2.12½; 2 2.09⅜; 3 2.06⅜; 4 2.01⅜; 5 1.96⅜; 6 1.95⅜; 1 DURUM 2.28⅜; 2 2.25⅜; 3 2.20⅜. Prix selon l'accord et prix en vigueur au Canada.

— 1 NOR 2.12⅜; 2 2.09⅜; 3 2.06⅜; 4 2.01⅜; 5 1.96⅜; 6 1.95⅜; 1 DURUM 2.28⅜; 2 2.25⅜; 3 2.20⅜.

MARCHE DU GRAIN A CHICAGO

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. prec.
BLE				
Mars	177⅝	174¾	177	173⅜
Mai	180[r]	178	179⅝	176⅛
Juil.	177½	174¾	175⅝	172⅝
Sept.	180	177¾	178	175
Dec.	185	182¾	183	180⅝
MAIS				
Mars	139⅜	138½	138⅝	138½
Mai	142⅜	141⅜	142	141¾
Juil.	146	144⅝	144⅝	144[r]
Sept.	144	143	143	142⅝
Dec.	136[r]	135¼	135⅝	135
AVOINE				
Mars	74	72⅝	74	72⅝
Mai	75	73⅝	74	73⅝
Juil.	74⅝	72⅝	73⅝	72⅝
Sept.	74⅝	74⅝	74⅝	73¼
Dec.	77	76¼	76¼	76¼
SEIGLE				
Mars	123⅞	122¼	123¼	122⅝
Mai	127⅜	126	126¼	126⅜
Juil.	130⅜	128¾	128⅝	128⅜
Sept.	133⅛	132	132	131⅞
Dec.	137	135⅞	135⅞	136¼
SOYA				
Mars	289⅞	288⅝	288⅝	288⅜
Mai	288⅝	287	287	287⅝
Juil.	286⅞	285	285⅛	286⅛
Août	283⅜	282⅝	282⅝	282⅝
Sept.	279⅝	279⅛	279⅝	279
Nov.	277⅛	276⅛	276⅝	276⅛
Janv.	280⅛	280⅛	280⅛	280⅜

TENDANCE DES MARCHES

Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

SECTION INDUSTRIELLE

Ventes	Titres	Ferm.		Chang.
21730	Int Util	28	+	⅜
14350	Glengair	170		Inch
13445	Alcan	35½	+	⅜
12900	Kodiak P	145		Inch
11304	Texaco	24½	+	⅜
10266	Qn Gas	10		Inch
8157	Steel Can	22⅝	—	⅛
5869	Imp Oil	69½		Inch
3624	Weston A	20	—	¼
4750	Fam Play	36¾	—	⅜

SECTION MINIERE (en cents)

135300	Arbec	107	+	2
122500	C Mogador	22	+	2
49000	Bateman	9½	+	½
44870	Mt Pleasant	11	+	3
46000	Rexpar	8½	—	½

Volume des ventes: 1,120,300 actions comprenant 258,700 industrielles et 861,600 minières et pétrolières.

Cours moyens à Montréal

	65 Ind.	13 Util.	7 Banq	85 Tit.	8 Fap.
Jeudi	160.68	138.76	125.21	153.12	118.84
Mercr.	161.23	138.62	124.10	153.38	118.95
Sem. dr	162.14	138.81	120.82	153.74	119.25
Mois dr	158.95	135.32	119.61	150.63	114.77
Haut 67	162.59	139.21	125.21	154.08	122.23
Bas 67	148.99	120.9	109.72	141.48	104.93
Haut 66	171.39	158.41	132.91	164.02	129.44
Bas 66	136.20	124.15	103.47	130.89	102.49

Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto

TITRES INDUSTRIELS

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Alg Steel	15368	$25¼	24¾	24¾	— ⅜
Qn Gas	9610	$10⅛	10	10	
Alcan	9585	$35⅝	34¾	35⅝	+ ½
HB Oil	8878	$28¾	28¼	28½	+ ⅜
Can Malt	8455	$21¾	21½	21¾	+ ⅛

MINES

Pce Ex	303479	62	55	61	+7
Cop Man	110700	34	32	32	—2
Jonsmith	89100	28	25	26	+1
Deldona	65600	152	146	148	—5
Nconex W	63200	49	39	43	+6

HUILES

Am Leduc	63400	19	18	18	— ½
Dynamic	37925	136	122	134	+14
Provo Gas	26499	505	490	495	—5
Permo	25200	25	24	24	— ½
C Ex Gas	22450	425	400	400	+15

Volume des ventes: 3,041,000 actions.

Cours moyens à Toronto

	86 Ind.	12 Or	15 Mét.	9 Huil.
Jeudi	161.62	152.96	88.56	139.54
Mercr.	160.91	150.33	88.51	140.04
Sem. dr	161.10	152.95	90.51	139.50
Mois dr	157.08	158.52	89.60	139.33
1965	168.78	173.62	87.88	115.82
Haut 67	161.89	164.88	91.66	148.29
Bas 67	147.65	149.59	85.88	130.15
Haut 66	175.60	192.48	100.23	148.23
Bas 66	136.98	136.95	83.22	95.24

Cours moyens à New York

	30 Ind.	15 C.F.	15 Util.	60 Tit.
Jeudi	443.6	179.0	154.3	314.8
Mercr.	444.0	178.7	154.2	314.8
Sem. dr	448.0	179.5	156.2	317.1
Mois dr	440.5	177.4	155.7	312.3
1965	513.5	204.7	160.5	356.1
Haut 66-67	537.9	213.9	170.5	369.7
Bas 66-67	388.0	143.9	130.2	269.4
Haut 65	523.2	194.5	174.2	358.4
Bas 65	451.4	149.3	162.6	304.9

Cours moyens de Dow Jones

30 industries	846.77	+	2.87
20 chemins de fer	229.15	+	0.09
15 services publics	136.69	+	0.29
65 titres	304.59	+	0.46

Volume des ventes: 9,999,000 actions.

A Londres, la moyenne des titres ordinaires a diminué de 0.6 point à 311.8.

Les obligations à New York

	20 C.f.	10 Ind.	10 Util.	10 Val. Etrang	10 A bas rend.
Jeudi	72.7	94.2	83.7	91.6	88.5
Mercr.	72.9	94.1	83.9	91.6	88.5
Sem. dr	72.9	94.8	84.3	91.6	88.9
Mois dr	72.1	94.7	84.3	90.8	88.7
1965	78.3	99.4	84.6	91.9	89.4
Ht 66-67	79.5	101.4	86.1	93.1	90.7
B

D'un océan à l'autre

Le rapport Carter est déposé aujourd'hui

OTTAWA (D'après la PC) — Le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, doit déposer aujourd'hui à 6 hres, aux Communes, le rapport Carter sur la fiscalité. Cette étude est la plus approfondie jamais entreprise sur la question par le gouvernement dans tout le champ de la taxation fédérale.

Selon certains observateurs, ce rapport, rédigé à la suite de quatre années d'étude, contiendrait des recommandations-choc de nature à surprendre les contribuables. Toutefois, le ministre des Finances a laissé entendre que ces dernieres ne seront pas mies en application avant une étude intenive.

La Commission royale d'enquête sur la fiscalité, présidé par M. Kenneth Carter, de Toronto, aurait étudié, entre autre, les taux d'impôt s'appliquant aux particuliers. Ces taux qui vont de 11 pour cen, pour ceux qui gagne $1,000 et plus à 80 pour cent pour des revenus dépassant $40,000 devraient probablement être revisés.

D'autre part, la commission suggérerait au gouvernement de prélever un impôt commun sur les revenus du mari et de son épouse, comme la chose se fait depuis longtemps aux Etats-Unis, au lieu de prélever deux impôts distincts.

Les impôts sur les sociétés seraient uniformisés à 15 pour cent sur les dividendes et Ottawa pourrait en prélever un autre sur les gains capitaux des petits investisseurs.

Les impôts successoraux seraient peut-être moins élevé. Il varient actuellement de 10 à 54 pour cent, selon le lien de parenté et l'évaluation des biens.

La taxe fédérale de 12 pour cent pourrait être réduite, si elle était appliquée à un champ plus vaste.

Le ministre des Finances a indiqué, en janvier, qu'il lui faudrait au moins une semaine complète pour lire ce monumental rapport et il a ajouté qu'il laissera quelques mois aux comptables, aux avocats et aux autres intéressés pour en prendre connaissance et formuler leurs commentaires, avant de songer à mettre en application les recommandations contenues dans le rapport.

Les Anglicans acceptent le principe du divorce

OTTAWA (D'après PC) — Toute nouvelle loi fédérale en matière de divorce devrait reconnaitre l'existance d'échecs matrimoniaux au lieu d'offenses de même nature.

En adoptant ce principe, l'Eglise anglicane se rallie dont à l'Eglise unie du Canada et à plusieurs autres groupes importants en insistant pour l'adoption du principe des échecs dans la vie d'un couple marié.

Les Evêques anglicans, qui s'expriment dans un mémoire soulignent qu'ils songent à modifier leur loi cannonique de façon à rendre possible le remariage, en certaines circonstances, de personnes divorcés du vivat même du premier époux.

La nouvelle loi établirait la possibilité du remariage dans ces conditions non pas sur la culpabilité ou l'innocence de l'un ou l'autre conjoint, mais sur des raisons motivant suffisamment en deaxième mariage.

Le pape veut que tous les Canadiens s'unissent par la Confédération

TORONTO (PC) — Le pape Paul VI, dans un message adressé à Mgr Philip Pacock, archevêque coadjuteur de Toronto, a exprimé le voeu que les Canadiens de toute origine raciale travaillent à resserer les liens de la Confédération.

La lettre du Saint-Père arrive au moment où le Canadian Register, hebdomadaire catholique, commence la publication d'une série d'articles sur les cent ans de l'Eglise catholique au Canada.

"Né de l'union de deux nobles races, le Canada ne manquera pas de donner au monde à l'occasion de son Centenaire l'exemple admirable et l'image de la collaboration, de l'entente et de l'unité", a dit le Saint-Père.

Sursis à la First National City Bank

(D'après la PC) — In comité parlementaire a décidé unanimement, mercredi, d'accorder à la First National City Bank, de New York un sursis de cinq ans pour vendre à des Canadiens 75 pour cent des actions qu'elle possède dans la Banque Mercantile du Canada. Le comité parlementaire sur les finances a en effet suspendu jusqu'au 31 décembre 1972 une clause de la loi des banques qui obligera la Mercantile à réduire ses opérations bancaires. Ainsi, la Mercantile pourra fonctionner et atteindre une position financière enviable qui permettra aux Canadiens de s'intéresser à acheter ses actions et afin de donner à la banque le temps nécessaire pour vendre ses actions.

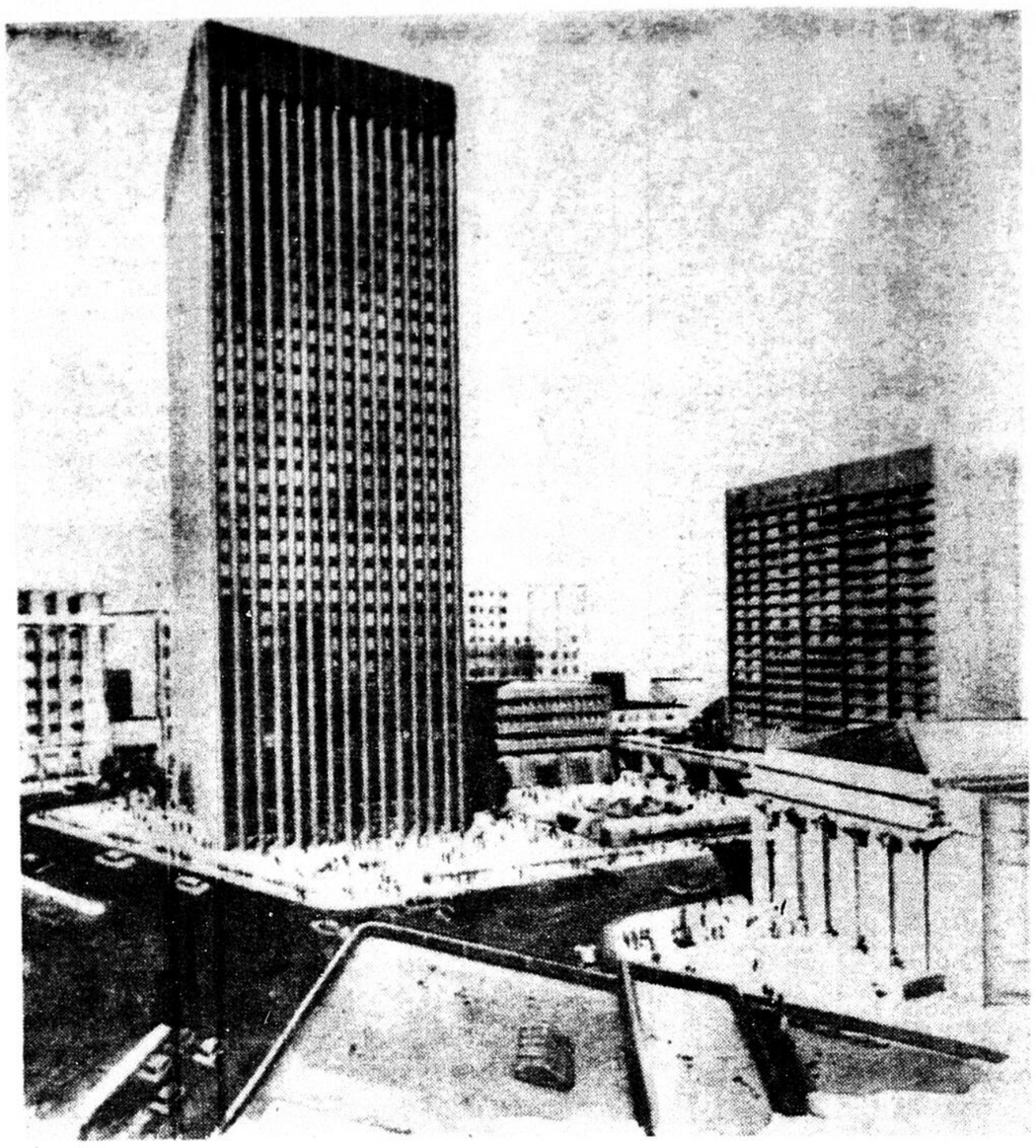
M. Pearson remet ses vacances aux Antilles

OTTAWA (PC) — On a annoncé hier, que le premier ministre Pearson avait décidé de remettre à plus tard sa visite aux Antilles à cause des nombreuses fonctions qu'il doit remplir à Ottawa.

M. Pearson revient donc à Ottawa aujourd'hui à la suite de la visite qu'il effectue à Toronto où il doit rencontrer les dirigeants de la Fédération libérale locale et les étudiants des écoles secondaires de Scarborough.

Le bureau du premier ministre annonce également que M. Pearson rencontrera le 8 mars le président Johnson à Washington.

Il s'agira d'une rencontre non officielle au cours de laquelle les deux hommes s'entretiendront de façon générale d'une variété de questions d'entérêt commun.



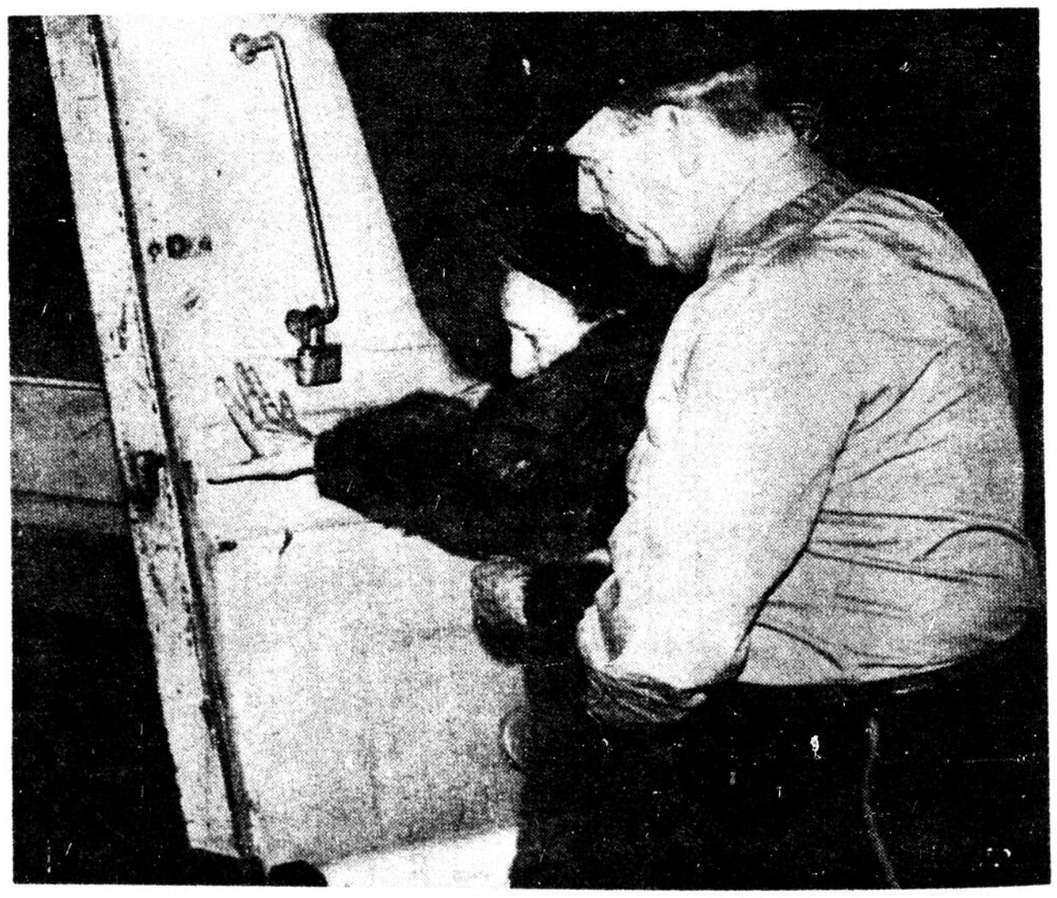
FUTUR VISAGE DE WINNIPEG — La société James Richardson, de Winnipeg, a rendu publics, hier, les plans d'un projet de construction d'édifices à bureaux situés au coin de Portage Avenue et de Main Street, le secteur le mieux connu de la ville de Winnipeg. Le projet est évalué à $28,000,000. Le terrain, d'une superficie de 3.5 acres, sera occupé par un édifice à bureaux de 30 étages, par un important hôtel et plus tard, par un second édifice à bureaux.

Une heure de français par jour dans les écoles du Manitoba

REGINA — Le ministre de l'Education George Trapp a présenté mercredi à la Législature de la Saskatchewan un projet de loi qui changerait la loi scolaire et permettrait des cours en français durant une période pouvant aller jusqu'à une heure par jour si la commission scolaire locale le désire.

La loi exige présentement que tous les cours soient donnés en anglais et limite l'usage du français à l'enseignement de la lecture, de la grammaire et de la composition durant une période aliant jusqu'à une heure par jour.

Le projet de loi, adopté en première lecture, permettrait aussi une période d'instruction religieuse d'une demi- heure par jour en d'autres langues que l'anglais.



Mlle Mary Bissland, âgée de 60 ans, tente de monter dans un fourgon de police qui la dirigera vers la prison municipale de Toronto, où elle y passera la nuit. Mlle Bissland a été accusée de vagabondage, mercredi, après qu'elle eut été trouvée demandant gîte et travail. Le juge Donald Graham, de Toronto, a suggéré que la sexagénaire soit abritée à l'hôpital de la prison pour la nuit. Le lendemain, on classa l'affaire et Mlle Bissland put se trouver une pension plus convenable.



A LA RESCOUSSE D'UN LAVEUR DE VITRES — Oscar Gonzales, 27 ans, un laveur de vitres de Chicago, est hissé sur le toit du gratte-ciel de l'"Equitable", à Chicago, après que le moteur de l'échafaudage sur lequel il travaillait avec un compagnon fut tombé en panne, à la hauteur du 31e étage, empêchant ainsi la plate-forme de descendre ou de monter. Les pompiers, mandés sur les lieux, se servirent de câbles pour monter les deux infortunés travailleurs sur le toit de l'édifice. Les nouvelles fenêtres du gratte-ciel ne s'ouvrent pas; par conséquent, les deux hommes ne pouvaient pas quitter leur échafaudage en pénétrant dans l'édifice.

(Téléphoto PA)



IL CRAINT POUR SA VIE — On rapporte que David Lewis, préposé aux bagages dans une gare d'autobus de la Nouvelle-Orléans, a pris des vacances forcées et se cache de peur de se faire assassiner. Lewis a déjà dit qu'il avait été détective privé et connaissant "quatre ou cinq" membres d'un complot formé en 1963 afin de tuer le président John F. Kennedy. On le recherche actuellement afin de lui demander ce qu'il sait sur la récente mort de David Ferrie, une autre figure principale de l'enquête que mène actuellement le procureur public de la Nouvelle-Orléans, Me James Garrison. Me Garrison croit être sur une piste qui conduira aux réels assassins de Kennedy.

(Téléphoto PA)

L'AGENT SECRET X-9



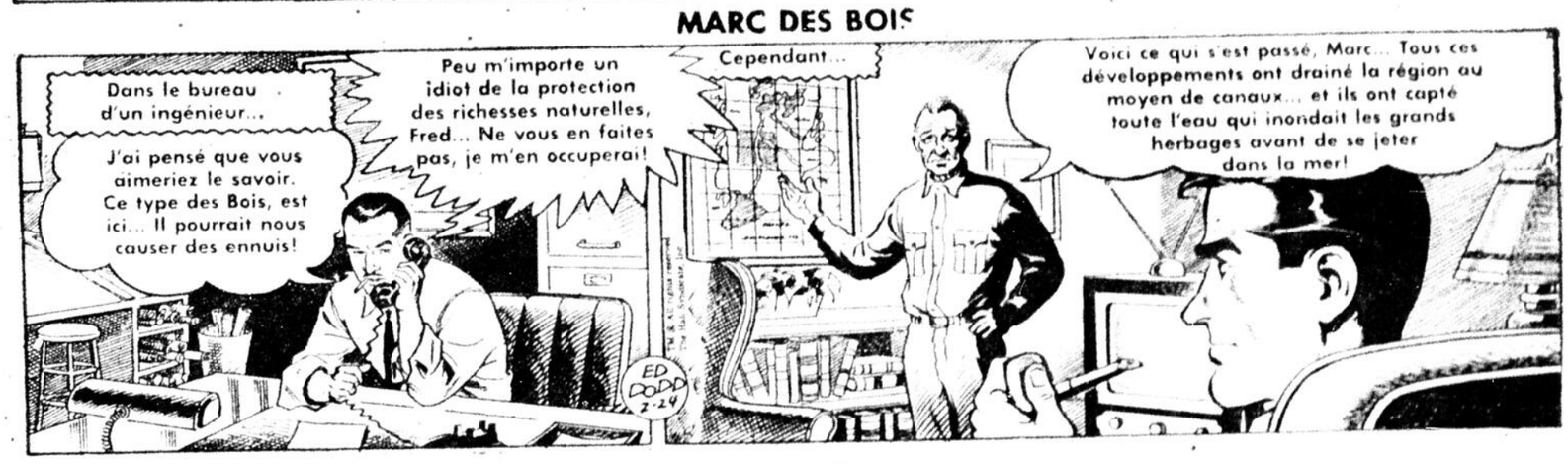
JIGGS



TARZAN



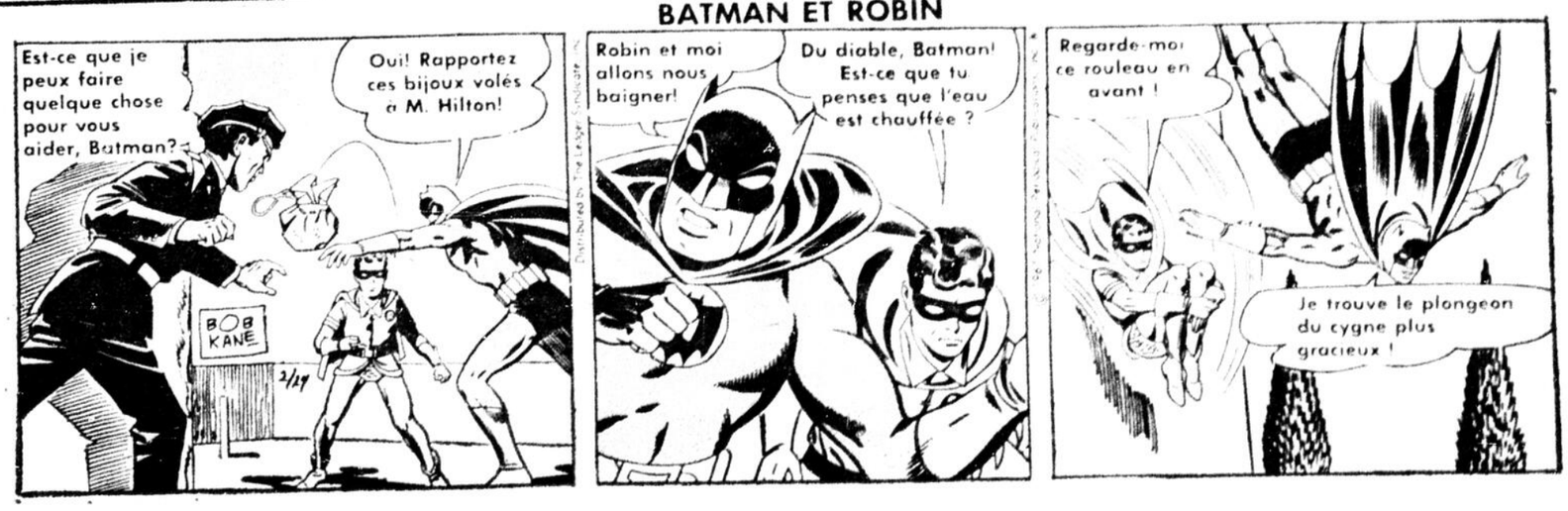
MARC DES BOIS



LULU



BATMAN ET ROBIN



VOUS ETES INVITES

ARTS

Le Corbusier: Exposition au Musée du Québec.

Jacques Lacroix: Peintre du Saguenay. Exposition à la Galerie Jolliet.

Claude Picher: Exposition au Musée du Québec.

"Peintres de la Provence": Exposition à l'Académie de Québec.

Vingt-cinquième anniversaire des "Indépendants": Exposition au Musée du Québec.

Georges Saint-Pierre: Exposition de dessins au Musée du Québec.

Borduas: Film sur l'art tous les jours ouvrables à 3h00 et 9h00 p.m.

CONCERT

Winston Wuttunee: Au Cro-Magnon à 8h30 et 10h30.

Chorale de l'Université Laval et les Troubadours de Ma Vallée: A la Résille Pavillon Pollack à 9h00.

Québec-Jazz 17 rue Couillard: Trio Bobby Martin.

THEATRE

"Le brave soldat Sveik": Au théâtre de l'Estoc, Cité Universitaire.

CABARETS

A la Porte St-Jean: Ce soir Carlos Ramirez - Pepita et Antonio - Gigi Desrosiers — Roger Lachance — Marius Delisle: ce soir: 10h , 12h30.

Au Baril d'Huitres: Revue "Folies Tour Eiffel" (14 artistes) — Gloria Marcon — Marcel Grondin à l'orgue, de 4h à 6h et à partir de 9h p.m. Ce soir à 10h30, 12h30.

Page Blanche: The Soul Brothers.

A la Salle "Emerald" du Shamrock: Ce soir : Billy Martin et son ensemble — Pierre Rock au piano.

A l'Italia: Groupe de chanteurs et musiciens italiens. Ce soir: 8 heures à 2 heures.

Auberge de la Colline: Les Mélodiens et Mario. Ce soir de 7h à 1h30.

Au 400: Ce soir: Frederick — Nicole et Lou.

Bal Tabarin : Leeda Zakir — Christine Billard — Lyne Robert. Ce soir: 10h30, 12h30.

Cabaret Panorama : Jolies danseuses. Ce soir: 5h30, 11h, 1h.

Cabaret Victoria: Gerry Tousignant. Ce soir à partir de 9 heures.

Château Lac-Beauport: Marc Drolet et son ensemble, ce soir.

Chez Gérard: "Revue Nuits Tropicales" 8 artistes — Bob Vocelle, ce soir, 10h, 12h30.

Congress Inn - Auberge des Gouverneurs: Pierre Roche au piano-bar, 10h à la fermeture.

Coronet : Michèle Richard — Diane Bergarini — Gaston Boileau. Ce soir: 10h, 12h.

Club le Vieux Bardeau : Ce soir : Jenny Rock et l'ensemble les Four Stars.

Hôtel Carol: Ce soir: Fernando and the Red Boys.

Hôtel - Motel Britannia : En fin de semaine : Ti-Gus et Ti-Mousse. 2 orchestres.

Hôtel Motel Neptune: Ce soir: Gérard Thifault et Les Maniboulas.

La Grenouille et le Boeuf: Ce soir de 8h30 à 1h30. Claudette Paquet à l'orgue.

Motel Le Voyageur: A la salle Rendez-vous, "Orchestre Les Voyageurs". Ce soir: de 9h30 à la fermeture.

Motel Admiral: Ce soir, Josée.

Au Barillet Danse: Jean Brousseau à la Discothèque: ce soir à 8h30 Les Inséparables et ce soir de 9 heures à 2 heures.

Restaurant La Bohème : Louise Le Cavelier — Denys Lavergne — Claude Paquet. Spectacle continuel.

Waikiki Casino: Les Jazz Men et les Bombyxs. Spectacle continuel et danse.

CINEMA

La classification morale est établie par l'Office catholique national des techniques de diffusion sur les films (O.C.I.C.) qui approuve par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme s'il reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — Films qui peuvent être vus par tout le monde.

AA — ADULTES et ADOLESCENTS: Films qui, en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR — ADULTES AVEC RESERVE : Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

Bienville: — "L'Américaine et l'Amour" (—), 7h30. "Mélodie en sous-sol" (AR), 9h20.

Canardière : "L'espionne de Madrid" (A) 1h.00, 4h.20, 7h.45. "Le journal d'une femme en blanc" (AR) 2h.35, 6h.00, 9h.25. Continuel de 1h.00 à 11h.15.

Capitol: — Représentation continue de 1h. à 11h.30 p.m. "L'Amour chez les monstres" (AR) (62 min.) à 1h., 4h.25, 7h., 10h.25. "Barbouze Chérie" (A) (93 min.) à 2h.05, 5h.25, 8h.05. Sur la scène, en personne: L'Homme aux 2 visages, l'Homme-Phoque, La Femme la plus grosse du monde, La Femme-reptile, un des plus petits hommes au monde (45 min.) à 3h.40, et 9h.40 seulement. FIN: 11h.30.

Cartier: — Major Dundee" (A), 1h., 4h.56, 8h.52. Nouvelles: 3h.14, 7h.10. "Représailles en Arizona" (A) 3h.21, 7h.17. Programmes à venir: 4h.50, 8h.46. FIN: 11h.06.

Empire : — Sujets courts: 1h.00, 3h.00, 5h.00, 7h.00, 9h.00. "Le Grand Restaurant" (T) 1h34, 3h34, 7h34, 9h34. Fin 11hres.

Impérial: — Sujets: 1h., 4h.25, 7h.52. "La grande parade du rire" (T) 1h.21, 4h.46, 8h.03. "Le mystère de la chambre forte" (AR) 2h.52, 6h.16, 9h.33. FIN: 10h.59.

Lairet: — "Major Dundee" (A) 1h., 4h.56, 8h.52. Nouvelles: 3h.14, 7h.10. "Représailles en Arizona" (A) 3h.21, 7h.17. Programmes à venir: 4h.50, 8h.46. FIN: 11h.06.

Laurier : — Continuel à partir de 1h. "Le baiser du vampire" (A); "L'empreinte de Frankestein" (A).

Lévis: — "Les hors la loi du Casa Grande" (A) 7h.30. "L'Ange pervers" (D) 9h.

Le Bijou : — "Harum Scarum" (A), couleurs, 6h.30, 9h.45. "When the Boys meet the Girls" (A), scope couleurs, 8h.05.

Le Canadien: — "La Jument Verte" (P) 1h., 3h., 5h., 7h., 9h. FIN: 11h.

Lido: — "A la Française" (A) 7h.30. "Le Cornaud" (A) 9h.20.

Pigalle: — Actualités: 1h.00, 4h.25, 7h.50. "Coups de feu dans la Sierra" (A) 1h.10, 4h.35, 8h.00. Blondes, Brunes, Rousses" (—) 2h.40, 6h.10, 9h.35. FIN: 11h.15.

Cinéma de Paris: — "Paris au mois d'août" (D) 12h.05, 3h.15, 5h.20, 9h.45. "La cave est piège" (A) 1h.40, 5h., 8h.20.

Princesse: — Le monde s'écroule" (T) 1h., 5h.57. "Hercule se déchaine" (A) 2h.51, 7h.48. "Aventure en Floride" (T) 4h.25, 9h.22. Sujets: 2h.45, 7h.42. FIN: 10H.54.

Rialto: Nouvelles: 1h.15, 4h.27, 7h.49. "Mousquetaires du rire" (T) 1h.22, 4h.34, 7h.56. Annonces: 2h.47, 5h.59, 9h.21. "Violence à la loi" (AR) 2h.53, 6h.05, 9h.27. Intermission: 7h.39. FIN: 11h.01.

Ste-Foy - Salle Champlain: "Terreur sur la Savane" (AR) 1h., 4h.20, 7h.40. "Ce drôle de paradis" (P) 2h.30, 5h.50, 9h.20. Annonces: 9h.15. FIN: 11h.10. Représentation continue tous les jours à 5h.50 et matinées le mercredi, samedi et dimanche.

St-Romuald: — "L'éveil de l'amour" (—) 7h.30. "Déesse du Rio Bini" (AA) 8h.10. "Et la femme créa l'amour" (D) 9h.45.

Sillery: — "Robinson Crusoé sur Mars" (T) Couleurs et Scope 7h.30. "L'homme à tout faire" (A) Couleurs, 9h.30. FIN: 11h.15.

Studio 9 : — "La passagère" (A) d'Andrey Munk, 7h.30, 9h.45.

Victoria: — Sujets: 1h., 4h.20, 7h.35. "Les mousquetaires du rire" (T) 1h.15, 4h.35, 8h. "Violence à la loi" (AR) 2h.50, 6h.05, 9h.35. Continuel de 1h. à 11h.10.

Ste-Foy : — **Alouette:** "Doctor Zhivago" (AR). Matinées seulement, mercredi, samedi et dimanche à 2h. Soirées 8 h. Fin 11 hres.

A LA RADIO QUEBECOISE

INFORMATION

MICRO QUEBEC — Spécialistes invités à répondre aux questions des auditeurs de la ville et de la banlieue. CKCV 6h à 9h.

POINT DE VUE — Les auditeurs font connaître leur point de vue sur un sujet proposé. CHRC 6h40 à 9h30 am.

UN HOMME VOUS ECOUTE — Le docteur François Cloutier, psychiatre, répond à son courrier. CBV, 10h45 à 11h.

FAITES-MOI CHANGER D'OPINION — MM. Jen-Charles Bonenfant, Pierre Chalout, Laurent Laplante et René Arthur invitent les auditeurs à leur faire changer d'opinion. CJLR 12h15 à 12h45 pm.

PRESENT METROPOLITAIN — Magazine d'information régionale émanant de Québec. CBV, 5h à 5h30 pm.

PRESENT NATIONAL — Magazine d'information provinciale, nationale et internationale émanant de Montréal. CBV, 5h30 à 6h pm.

COMMENTAIRES — Un journaliste fait le point sur une nouvelle d'actualité importante. CBV, 6h15 pm.

VARIETES

CHEZ MIVILLE — Rire, musique et chanson avec l'équipe de Miville Couture. CBV, 8h à 9h am.

LE MATIN D'AUJOURD'HUI — Entrevues, musique et pensées avec Richard Joubert. CBV, 9h30 à 10h30 am.

FEMINA — Un quart d'heure avec lizette Gervais. Sujet: l'actualité. CBV, 10h30 à 10h45 am.

PLACE AUX FEMMES — L'enquête: "Comment guérir un coléreux?". Invité: Pierre Létourneau. CBV, 2h30 à 3h30 pm.

L'ASSIETTE A MUSIQUE — Paul de Margerie vient présenter sa collection de

(Suite à la page 19, 1ère col.)

L'EVENEMENT A LA TV

(c) Emissions en couleur

VENDREDI

CFCM-TV — Canal 4

7.30 Mire et musique
7.45 Dessins animés
8.00 Programme St-Georges Côté
8.30 36-24-36
8.45 Toast et café (c)
9.45 T.V. Bingo
10.15 Ciné-matinée:
"Le bon Dieu sans confession"
Danielle Darieux
Henri Vilbert
11.45 Palmares
12.15 Horaire commenté
12.20 Actualité
12.28 Editorial
12.30 De tout de tous
1.10 Qui suis-je ?
1.30 Féminité
2.15 La Sieste:
"Legitime défense"
Bernard Blier
Maria Mauban
4.00 Le Zoo du Capitaine Bonhomme
5.00 Super Cat
5.30 Fuse XL5
5.55 Où ?
6.00 Télé-Québec
6.29 L'air du temps
6.34 Nouvelles sportives
6.44 Actualité
6.58 Editorial
7.00 La Famille Stone
7.31 En premier
"A communiquer"
9.15 L'école du Bonheur
9.30 M. Banco
10.00 Route 66
11.00 L'actualité
11.15 Météo
11.16 Editorial
11.18 Nouvelles sportives
11.25 Où ?
11.30 Hôtel Exquise
"Mademoiselle Porte-Bonheur"
Doris Day
Bob Cummings
1.06 Fin des émissions

CKMI-TV — Canal 5

9.00 Test pattern and music
9.28 Opening
9.30 Quebec schools
10.00 Canadian schools
10.30 Friendly Giant
10.45 Chez Helene
11.00 Butternut Square
11.25 St. Lawrence North
11.55 CBC-TV News
2.30 Test pattern and music
2.55 Opening
3.00 Take Thirty
3.30 Edge of Night
4.00 Communicate
4.31 Mystery Maker
5.00 Cartoons
5.30 It's about time (c)
6.00 Winter edition
6.35 F. Troop (c)
7.00 12 O'Clock high
8.00 Get Smart (c)
8.30 The Tommy Hunter Show (c)
9.00 Friday night at the movies
"The story of Esther Costello"
11.00 CBC-TV News
11.19 Viewpoint
11.25 Late scores & editorial
11.35 After 11
"Half Angel"
Loretta Young
Joseph Cotten
1.08 Sign off

CBVT-TV — Canal 11

8.00 Mire
9.00 Couleur et musique
9.58 Aujourd'hui à CBVT
10.00 L'agriculteur de demain
10.30 La souris verte
10.45 Film du matin
"Contes d'enfants"
11.00 La grande aventure (c)
11.30 Long métrage
"Le cheminot"
Luisa Dellahoce
Carlo Givefre
1.05 Téléjournal
1.15 Cinéfeuilleton
"Le temps des copains"
1.30 Long métrage (c)
"Bagarre de Santa Fe"
Randolph Scott
Janis Carter
3.00 Femmes d'aujourd'hui
4.00 Bobino (c)
4.30 La boite à surprise
5.00 Roquet, belles oreilles
5.30 Rue de l'anse
6.00 Rond-Point
6.20 Téléjournal
6.46 Aujourd'hui
7.30 Atome et galaxies (c)
8.00 Du côté de Québec
8.30 Cinéma internationale
"Le héros d'Iro Jima"
Tony Curtis
Jun Fraciscus
10.15 Votre choix
10.45 Les affaires de l'Etat (c)
N.P.D.
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément régional
11.30 Nouvelles du sport
11.36 Cinéma
"Les baisers"
Marie-France Boyer
Catherine Sola

SAMEDI

CFCM-TV — Canal 4

8.45 Mire et musique
9.15 Horaire commenté
9.20 Dessins animés
9.30 La Roulotte du Gros Bill
10.30 L'n Coin de Paradis
11.00 Histoire du Far West
11.30 Le choix de...
12.00 De tout de tous
12.30 Passeport musical (c)
1.30 La Sieste:
"Conquérants de l'Orient"
Gina Maria Canale
Rick Battaglia
2.00 Aventure d'Outre-Mer
3.30 Colonel Mezch
4.00 Les Petits Bonshommes
4.30 Denis la petite Peste
5.00 Allez-Y
6.00 Venez donc chez moi (c)
6.15 Bon Anniversaire (c)
6.45 Actualité
7.00 Jeunesse d'aujourd'hui
8.00 Les Arpents Verts (c)
8.30 A la Brunante
"Par la porte d'or"
Charles Boyer
Olivice De Havilland
10.30 Les Andréberlus (c)
11.00 L'actualité
11.15 Météo
11.16 Editorial
11.18 Nouvelles sportives
11.24 Adagio
"S.O.S. Noronha" (c)
Jean Marais
Daniel Juornal
12.58 Fin des émissions

CKMI-TV — Canal 5

12.30 Test pattern and music
12.58 Opening
1.00 CBC Sports presents
CBS Golf classic
2.00 CBC Sports present
Championship Curling
3.00 Wonderful World of Golf (c)
4.00 CBC Sports presents
Soviet Gymnasts
5.00 Frankenstein Jr. (c)
5.30 Bugs Bunny (c)
6.00 Teen Club
7.00 Beverly Hillbillies (c)
7.30 Tarzan (c)
8.30 NHL Hockey (c)
New York at Montreal
10.15 In Person (c)
10.45 Sports Profile
11.00 CBC-TV News
11.14 Film
11.35 Canadian Winter Games
11.45 After 11
"Over Exposed
Cleo Moore
Richard Crenna
Fin des émissions

CBVT-TV — Canal 11

8.29 Mire et musique
9.13 Aujourd'hui à CBVT
9.15 Cours Universitaires
"Biologie humaine"
10.00 Cours Universitaires
"Civilisation grecque"
10.45 Cours Universitaires
"Littérature anglaise"
11.30 Tour de terre
12.00 Pépinot
12.30 Viens voir
1.00 Golf
1.45 Les quatre saisons
2.00 Elles
3.00 Bob Morane
3.30 Cent millions de jeunes
4.00 L'enfant du cirque
4.30 Images en tête
"Racines"
6.30 Téléjournal
6.45 Langue vivante
7.00 Hebdo-Sport
7.30 Suivez cet homme (c)
8.00 Sincèrement F. Gignac
8.30 Soirée du hockey (c)
"New York à Montréal"
10.15 Les couche-tard
10.46 Téléjournal
11.02 Nouvelles du sport
11.16 Cinéma:
"Orient Express"
Silvana Pampanini
Henri Vidal

DIMANCHE

CFCM-TV — Canal 4

9.45 Mire et musique
10.15 Horaire commenté
10.20 Symphonie de Chicago
11.15 En matinée
"Braza"
Robert Darene
Jean Gillana
12.45 Le Ralliement des Créditistes
1.00 Répondez M. le Député
1.15 Sur Demande
1.45 La Sieste:
"Ecole Buissonnière"
Bernard Blier
Deimont
3.30 Voici l'Expo (c)
4.00 La Belle Epoque (c)
4.30 Télé-Quilles
5.30 Au Nom de la Loi
6.00 Les Hommes Volants (c)
6.30 Music-Hall Catelli
7.00 Ciné-Spectacle:
"La revanche D'Ali Baba"
8.30 Formi... Formidable
9.00 Le Baron (c)
10.00 Mode '67
11.00 L'Actualité
11.15 Météo
11.16 Editorial
11.18 Nouvelles sportives
11.24 En fin de soirée:
"L'n homme revient"
1.10 Fin des émissions

CKMI-TV — Canal 5

10.30 Test pattern and music
10.58 Opening
11.00 Church Service
12.00 U.K. Film
12.15 Sacred Heart Program
12.30 The Living Word
12.45 Crossroads
1.00 F.D.R.
1.30 Country Calendar
2.00 Chorus Gentlemen
2.30 Counterpoint
3.00 Music for a sunday afternoon
4.00 Heritage
4.27 CBC-TV News
4.30 Through the eyes of Tomorrow
5.00 The nature of things
5.30 Hymn sing
6.00 The avengers
7.00 Hey Landlord (c)
7.30 Flashback (c)
8.00 Ed Sullivan (c)
9.00 Bonanza (c)
10.01 Sunday
11.00 CBC-TV News
11.14 Fin des émissions

CBVT-TV — Canal 11

8.30 Mire et musique
9.13 Aujourd'hui à CBVT
9.15 Cours Universitaires
"Introduction aux mathématiques modernes"
10.00 Cours Universitaires
"Stylistique et composition"
10.45 Cours Universitaires
"Economie politique"
11.30 Le jour du Seigneur
12.30 Récital
1.00 Panorama religieux
1.30 Les travaux et les jours
2.00 Grandgallo et Petitro
2.30 Vagabond
3.00 Du sport et des hommes
"Championnat ski alpin"
"1er tournoi d'athlétisme Los Angeles"
4.00 Partout
4.30 M. & Mme Détectives
5.00 De plus près
5.30 L'heure des quilles
6.30 Expo '67 L-3 (c)
7.00 Walt Disney présente (c)
8.00 Les beaux dimanches (c)
"Micheline & Cie"
"Concert Varié"
10.00 Conférence de presse
10.30 Professeur Guillemin
11.00 Téléjournal
11.16 Sport-dimanche
11.30 D'hier à demain
"Le Moyen Age"

HORAIRES ET PROGRAMMATION EN COULEUR SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS !

A la radio . . .

(Suite de la page 18)

disques animatrice: Janine Paquet. CBV, 3h30 à 4h30 pm.

AU LARGE DE L'ABOITEAU — Image de l'Acadie d'hier et d'aujourd'hui. CBV, 8h à 8h15 p.m.

401 ONTARIO-SUD — "Les anglophones apprennent le French". CBV, 8h15 à 8h30 pm.

DOCUMENTS — Hommage à Michel Fadaray. CBV, 9h à 10h pm.

MUSIQUE

A TOUS LES ECHOS — Un quart d'heure de musique de folklore étranger. CHRC, 7h15 à 7h30 pm.

SERENADE — Musique classique et semi-classique. CHRC, 8h à 8h55 pm.

JAZZ — Le quintette de Red Garland. CHRC-FM, 8h à 8h30 pm.

UNE LOGE A L'OPERA — Extraits de "Favorite", "La jolie fille de Perth", "La force du destin" et "Roméo et Juliette". CBV, 8h30 à 9h pm.

CONCERT CLASSIQUE — Musique pour feux d'artifice royaux de Haendel. CHRC-FM, 9h à 10h pm.

JAZZ EN LIBERTE — Quintette sous la direction de Tony Romandini. CBV, 11h à 12h am.

EN FIN DE SEMAINE

SAMEDI

SYMPHONIES DU MATIN — Mozart et Francesco-Antonio Rozetti. CBV, 8h à 9h am.

LA BELLE PROVINCE CHANTE — Une heure et demie consacrée aux chanteurs et chansonniers du Québec. CKCV, 9h à 10h30 am.

LA SEMAINE DES ARTS — Magazine sur l'actualité artistique. Animatrice: Diane Giguère. CBV, 11h à 11h30 am.

L'HISTOIRE COMME ILS L'ONT FAITE — Lionel Groulx. CBV, 12h à 12h30 pm.

METROPOLITAN OPERA — "Aida" de Verdi. CBV, 2h pm.

COURS UNIVERSITAIRES — Le théâtre français de ses origines à nos jours. CBV, 6h30 à 7h pm.

LA PAROLE EST D'OR — La langue française avec Jean Darbelnet, René de Chantal et Marcel Paré, CBV, 7h à 7h30 pm.

CAFE-CONCERT — Trini Lopez, Les Waikikis, l'orchestre de Dick Hyman. CHRC-FM, 8h à 9h pm.

NOS CHANSONNIERS ET LEURS INTERPRETES — Stephane Venne. CHRC-FM, 9h30 à 10h pm.

VISITE AUX CHANSONNIERS — De la Duchesse Anne, dans le vieux Montréal. CBV, 10h30 à 11h pm.

DIMANCHE

LE 8e JOUR — Beethoven commente l'actualité. Variations pour harpe, violoncelle et piano. CBV, 8h à 9h am.

L'HEURE DU CONCERTO — Bartok et Leclair. CBV, 9h à 10h pm.

OPERA DU DIMANCHE — Emission réalisée par le TLNF. Commentaires de chanteurs et cantatrices. CKCV, 10h à 10h30 pm.

RECITAL DU RESEAU — Debussy. CBV, 10h à 10h30 pm.

CHANSONS DE TOUJOURS — Une émission musicale avec les grandes voix du répertoire de l'opéra, de l'opérette et de la mélodie. CHRC, 10h30 à 11h pm.

REGARDS SUR LE CANADA FRANCAIS — Supplément hebdomadaire de "Présent" avec Andréanne Lafond et Roger Nantel. CBV, 10h30 à 11h am.

NI ANGE NI BETE — "Le vieux garçon", tant grincheux que play-boy". CBV, 11h à 11h30 am.

RECITAL INTERNATIONAL — Beethoven et Chopin. CBV, 11h30 à 12h pm.

CONCOURS NATIONAL DE RADIO-CANADA — Smetana, Menotti et Prokofiev. CBV, 12h à 12h30 pm.

THEATRE DE FRANCE — "Rue de Richelieu" de Bernard Diez. CHRC-FM, 1h30 à 2h pm.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE VANCOUVER — Francesco Durante, Georges Antheil et Béla Bartok. CBV, 2h à 3h pm.

THEATRE LYRIQUE — Sigurd de Reyer et Faust de Gounod. CHRC-FM, 2h à 4h pm.

ATELIER '67 — Série dramatique écrite en collaboration par Claire France, André Ricard et Jean Royer. CBV, 4h30 à 5h pm.

ORCHESTRE DE RADIO-CANADA — Haydn et Schubert. CBV, 5h à 6h pm.

COURS UNIVERSITAIRES — Initiation à la philosophie. CBV, 6h30 à 7h pm.

FESTIVAL — Orchestre Hallé. CHRC-FM, 8h à 9h pm.

COMEDIES MUSICALES — "The bells of Santa Ynez" de Weston CHRC-FM, 9h à 10h pm.

LE CABARET DU SOIR QUI PENCHE — La poésie et le poète: Guy Maufette. CBV, 9h30 à 12h am.

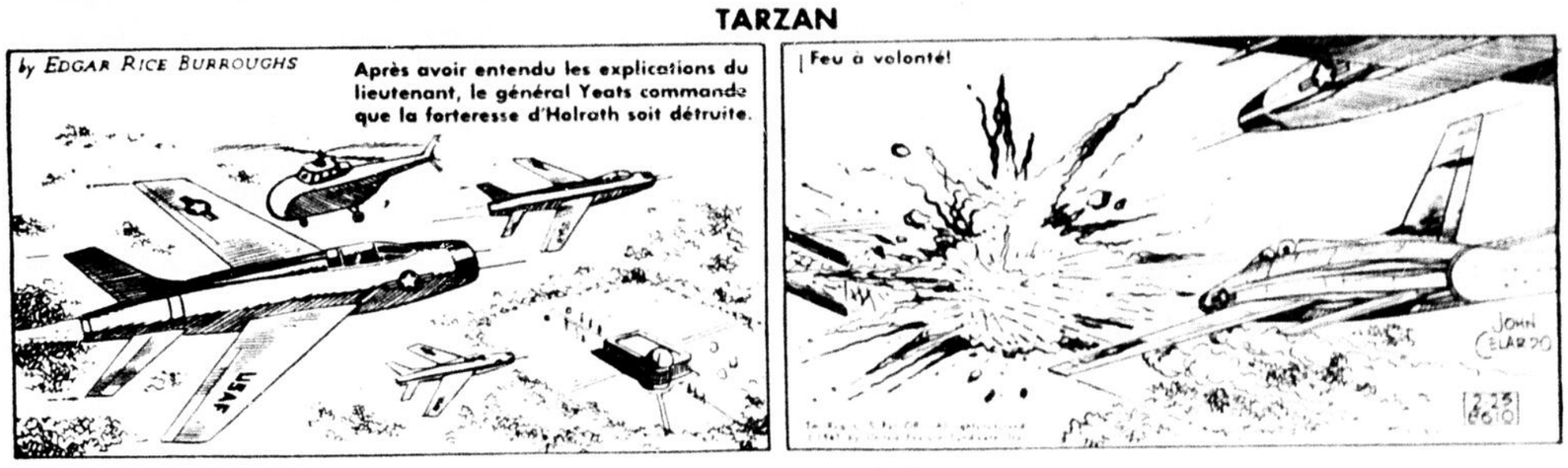
L'AGENT SECRET X-9



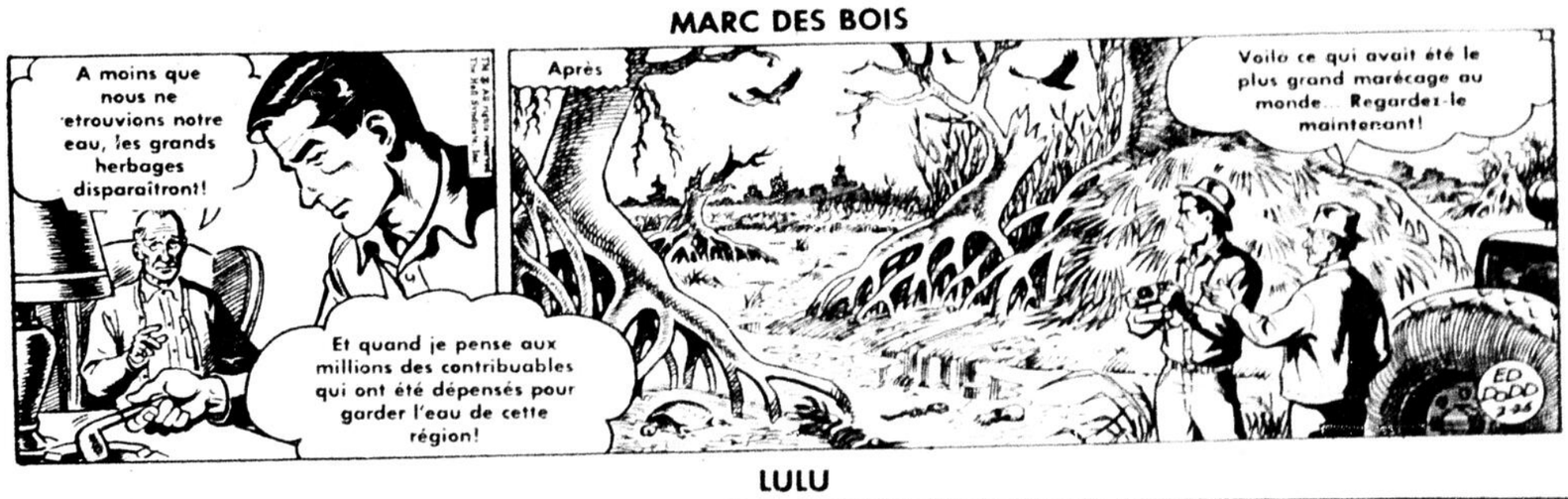
JIGGS



TARZAN



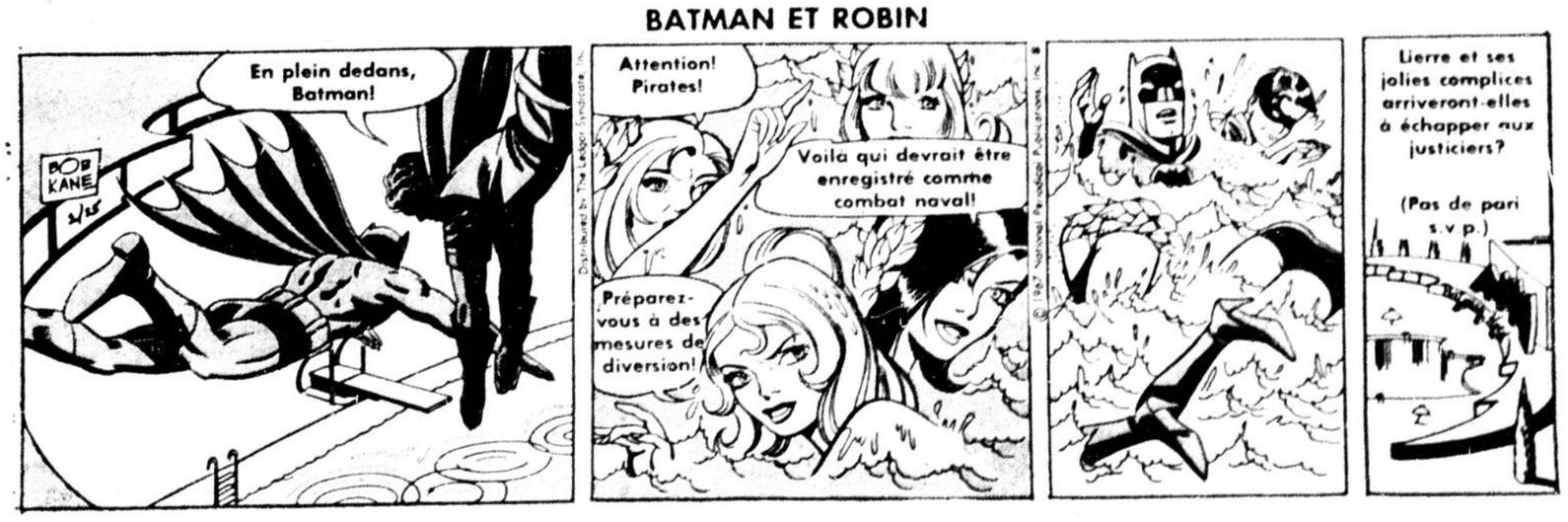
MARC DES BOIS



LULU



BATMAN ET ROBIN



Dans Le monde

Le parti de Mme Gandhi sortira affaibli des élections en Inde

NOUVELLE DELHI (AFP) — Le premier ministre indien, Mme Indira Gandhi a été élue triomphalement aujourd'hui dans sa circonscription de Rae Bareli Etat d'Uttar Pradesh, mais les résultats qui arrivent d'autres circonscriptions témoignent des ravages que ces élections générales sont en train de faire au sein de son gouvernement et parmi les dirigeants du vieux parti gouvernemental du congrès. Dans l'Etat de Madras, la montée foudroyante du parti autonomiste DMK a coûté son siège au président du parti du congrès, M. Kumaraswami Kamaraj, le patron de Madras, et le chef de la machine du parti, rival possible de Mme Gandhi comme premier ministre. Le DMK dont le programme politique peut se résumer par la formule le sud aux sudistes, apparaît maintenant bien placé pour infliger au parti du congrès sa troisième défaite, après celles qu'il vient d'essuyer au Kerala enlevé par les communistes et à Delhi, tombée aux mains de l'extrême droite hindoue du Jana Sangh.

Congédiement massif à la GM

DETROIT — La compagnie Général Motor Corp., a congédié 50,000 autres employés de ses chaines de montage à travers le pays.

Ce congédiement en masse fait partie d'un plan bien établi qui, jusqu'à maintenant a touché 14 usines d'assemblage et 60 fabriques de pièces, mettant sur le pavé 174,200 travailleurs.

Un porte-parole de la compagnie a déclaré que d'autres ouvriers seront remerciés vendredi et demeureront en chômage jusqu'à ce que le surplus actuel des pèces d'automobiles soit écoulé.

La CIA a suivi les ordres du gouvernement

WASHINGTON (D'après AFP) — "Lorsque l'Agence centrale de renseignements (CIA) a accordé un soutien financier à certaines organisations privées américaines, elle ne l'a pas fait de sa propre initiative, mais conformément à une politique nationale établie par le Conseil national de sécurité de 1952 à 1954. Elle a toujours agi, depuis, avec l'approbation des principales commissions inter-gouvernementales, y compris celle du secrétaire d'Etat et du secrétaire à la Défense ou de leurs représentants", a déclaré hier le sous-secrétaire d'Etat, M. Nicholas Katzenbach.

"Cette politique a donc été poursuivie sous quatre gouvernements", a ajouté M. Katzenbach. Le sous-secrétaire d'Etat a poursuivi: "L'agence centrale de renseignements a été et continue d'être un instrument indispensable pour la sécurité de notre pays

E. Kennedy propose une revision du système d'appel sous les drapeaux

WASHINGTON (AFP) — Le sénateur Edward Kennedy a proposé jeudi dans un discours au Sénat une revision complète du système actuel d'appel sous les drapeaux des jeunes Américains.

La loi laisse actuellement aux bureaux de recrutement — composés de personnalités civiles locales — le soin de désigner les recrues dans le cadre général d'une législation fédérale qui précise les âges limites, et mentionne d'une manière très générale les raisons de sursis ou d'exemption. Ce système, affirme le sénateur du Massachusetts, "n'est ni raisonnable, ni équitable, ni juste", chaque bureau de recrutement établissant ses règles et ses normes propres grâce à la latitude que lui permettent les lois.

Sukarno demeurerait le chef constitutionnel de l'Indonésie

SINGAPOUR (AFP) — Le général Suharto, l'homme fort d'Indonésie, a laissé entendre hier qu'il pourrait être permis au président Soukarno de demeurer le chef constitutionnel de l'Etat, et a demandé au peuple et aux forces armées de renforcer l'unité et la coopération dans le pays afin de bâtir une société meilleure et plus prospère.

Dans un discours à la nation transmis par Radio-Djakarta et capté à Singapour, le général, qui est le chef du praesidium du cabinet et qui a assumé depuis mercredi les fonctions exécutives du président Soukarno,na averti le pays que la menace constituée par le parti communiste indonésien PKI, qui fut à la tête du coup d'Etat avorté d'octobre 1965, était toujours présente et que par conséquen la vigilance était nécessaire.

Il a précisé que le transfert des pouvoirs du président Soukarno était en accord avec les résolutions du congrès du peuple, et avec les desirs du peuple, et qu'il devait être accepté.

Combats de plus en plus sanglants au Vietnam

SAIGON (AFP) — Depuis le début de l'année 1967 et malgré les trêves du jour de l'an et du têt, 6,701 soldats américains ont été mis hors de combat au Sud-Vietnam. Il y a eu 861 tués.

Pour la première fois depuis la participation des forces américaines les pertes hebdomadaires, au cours de ces sept premières semaines de l'année, se situent autour de mille tués, blessés et disparus par semaine.

Le chiffre des tués au cours de la semaine écoulée est le plus élevé depuis les combats de Ia DDrang le 20 novembre 1965, il y a plus de quatorze mois.

Parallèlement, les forces dites du "monde libre" ont eu 40 tués et 76 blessés.



ILS SE TOURNENT LE DOS — Le multimillionnaire de l'Arizona William Henry Brown, 65 ans, à l'avant-plan, et Mme Beate Leber, 34 ans, de Heidelberg, en Allemagne, debout à l'arrière-plan, se sont trouvés, hier midi, dans le même restaurant de Tucson, mais ils ont feint de ne pas se connaître. L'on sait que la jolie Allemande poursuit actuellement M. Brown en Cour de district des Etats-Unis. Elle réclame du multimillionnaire une somme de $2,500,000 pour avoir manqué à sa promesse de l'épouser. Brown, dont on évalue la fortune à plus de $5.5 millions, a dit qu'il avait négocié un contrat avec l'époux légitime de Beate, Ralf, contrat par lequel il louait la belle Beate au coût de $3,000 par mois. Il a ajouté que ce pacte ne faisait aucunement mention de mariage. Par ailleurs, selon la poursuite, il aurait écrit à Mme Leber qu'il avait l'intention de l'épouser. Il a été obligé de lire hier, en Cour, le passage d'une lettre qu'il avait adressée à cette dernière. Il était alors écrit: "Quand nous marions-nous ?" William Henry Brown est le fils du défunt magnat du charbon de Pittsburgh, en Pennsylvanie, W. Harry Brown. Il a témoigné mardi qu'il avait rencontré pour la première fois les Leber dans un camp de nudistes, en 1963, en Allemagne. Par la suite, le couple Leber aurait invité Brown à passer la fête de Noël dans son appartement de Heidelberg, en Allemagne. Une grande amitié se noua alors, et l'Américain rendit la politesse aux Leber, et les invita en Amérique, plus précisément à son appartement de New York, sur son yacht et à son ranch situé à Sasabe, en Arizona. Brown a dit devant le tribunal qu'en plus de payer $3,000 à Ralf Leber, il lui avait remis $39,000 pour qu'il consente à divorcer d'avec son épouse. Le divorce a été obtenu le 3 novembre 1965, à Juarez, au Mexique.



UN CONDAMNE A MORT ET UNE DIVORCEE S'UNISSENT — Martin Tajra, 35 ans, condamné à la chaise électrique pour le meurtre d'un restaurateur de Chicago, a épousé hier, une jeune femme divorcée et mère de deux enfants, Frances Beatty, âgée de 25 ans. On rapporte que la cérémonie fut fort simple: pas de fille d'honneur, pas de musique ni de fleurs, aucun invité, évidemment, pas de voyage de noces ! Les deux tourtereaux, avant de s'unir, n'étaient jamais sortis ensemble, pris les mains, ou même touchés. Mme Beatty a connu son deuxième mari alors qu'elle rendait visite à un voisin de cellule de Tajra. Ce dernier vient récemment de porter sa cause en appel, et il espère gagner, pour aller rejoindre son épouse et mener une vie normale avec elle. On aperçoit les nouveaux mariés au centre; la journaliste Ann Keagan (à côté de Tajra) et l'aumônier de la prison du comté de Cook, l'abbé John Corn (à côté de la mariée), ont servi de témoins. Le juge James A. Geroulis (à gauche) a procédé à la cérémonie, alors qu'on aperçoit, à l'extrême droite, le gouverneur de la prison où le mariage a eu lieu. (Téléphoto PA)

Arts et spectacles

Ce brave soldat Sveik

Que la guerre soit une incohérence et une ignominie et que les personnages qui la causent et qui en profitent ne sont guère mieux, n'a rien de neuf.

Mais il existe pourtant une nouveauté certaine avec "Ce brave soldat Sveik" tel que conçu par Jaroslav Hasek et tel qu'interprété par Paul Bussières.

Que cette pièce, dont la première a été présentée à l'amphithéâtre de la faculté des Sciences de l'administration et du commerce de l'université Laval, soit la plus imposante de l'année, il n'en fait aucun doute.

Que cette pièce soit la plus imposante production de l'Estoc à tous les points de vue (décors, mise en scène, comédiens), est indéniable.

Mais le succès de la production (!) tiendra, il faut bien le dire, à l'excellente interprétation qu'a donnée Paul Bussières du soldat Sveik.

Sur scène pendant près de trois heures, Paul Bussières est resté fidèle à son désir de ne pas donner au personnage d'intentions autres que celles que l'auteur avait bien voulu lui donner à ce "crétin impénitent" qu'est Sveik.

Ne vous méprenez pas cependant. Sveik n'est pas tout à fait un crétin. Il ne l'est en réalité qu'en fonction des "intelligences" qui l'entourent.

C'est une charge impitoyable contre la guerre que Jaroslav Hasek nous fait revivre à travers les aventures de son noble et simple ami Sveik.

Pour faire le procès de cette guerre, il n'a pas cru bon de la décrire dans son ensemble sachant bien que même sa plus infime partie (ici le prologue) est d'un ridicule sans borne.

Hasek n'épargne personne. Tous, du simple soldat au général, en passant par ce personnage inquiétant qu'est l'aumônier militariste, sont accablés du début à la fin.

Franchement si le proverbe disait vrai et si le ridicule tuait, la guerre de 14-18 n'aurait jamais pu avoir lieu et François-Ferdinand serait probablement mort dans son lit au lieu de se faire assassiner à Saraievo.

Notre bon ami Sveik, vendeur de chiens volés de son état, se fait arrêter par un représentant des forces de l'ordre. Accusé de haute trahison, il avoue tout sans sourciller.

A peine libéré, la guerre est déclarée par l'empire austro-hongrois. Sveik ne lésine pas. Au cri de "Sus à l'ennemi" il part s'engager avec l'espoir d'aller combattre au front.

Peine perdue, il ne fera jamais le coup de feu, le pauvre! Grâce à sa manie de respect intégral de l'autorité sous toutes ses formes, il réussira presque à créer un état de crise à l'état-major.

Il servira d'ordonnance à un aumônier, qui le perdra aux cartes à un lieutenant qui lui espère après plusieurs aventures le perdre à jamais.

Sveik terminera son épopée dans la steppe après avoir été accusé d'être un espion russe et après avoir été condamné à être pendu. Peine perdue encore là. La steppe est nue. Il continuera donc son bonhomme de chemin à travers la vie ne manquant pas d'inviter l'aumônier, qui le quitte épuisé, à venir le voir à la taverne de Calice . . .

Si l'on peut louer le talent de Paul Bussières et des 13 comédiens qui nous ont donné un spectacle de trois heures d'un intérêt continu, il est nécessaire de faire l'éloge du côté visuel du spectacle qui est signé de Paul Bussières.

La gageure était importante pour un décorateur: 23 tableaux et les moyens ne suffisent pas toujours à la conception que l'on se fait des décors à monter.

Malgré cela, il était facile de constater que le tout était réussi et que les toiles de fond qu'il avait dessinées ont très bien servi ses desseins.

Quant aux autres comédiens, il semble important de signaler le travail de Denis André dans le rôle de Katz, Maurice Tremblay dans celui du lieutenant Lukas, Odette Blouin dans celui de Katy Wendler et le jeu d'Annette Leclerc dans le rôle de la Baronne von Botzenheim.

Jean-Guy dans celui de l'aumônier et Jean Authier dans le rôle du Russe ainsi que Michel Mondié dans celui du général d'intendance.

Une seule remarque générale au sujet de ces personnages de soutien. A certains moments, ils étaient tellement chargés qu'ils enlevaient à la qualité de la pièce et du personnage central.

Le tableau où les médecins examinent Sveik et rédigent leur rapport pèche définitivement par excès. Certains y ont vu une scène de collégiens. Sans aller jusque-là disons que c'était trop "gros".

Les petits défauts sont toujours aptes à disparaître après une première. Ils ne valent même pas la peine d'être mentionnés.

Un événement d'importance dans la saison théâtrale de notre ville, "Le brave soldat Sveik" vaut la peine d'être vu pour Paul Bussières, pour ses décors et pour la distribution dans son ensemble.

Jean GARON

M. Yehudi Menuhin et l'orchestre du Festival de Bath à Stratford

TORONTO (PC) — Le violoniste et chef d'orchestre du Festival de Bath, en Angleterre, seront pour la première fois au programme du Festival de Stratford, Ont., l'été prochain.

La nouvelle a été annoncée par le directeur musical de Stratford, M. Oscar Shumsky. Celui-ci a également fait savoir que l'Orchestre national du Festival a été invité à participer au Fair Lane Festival de Dearborn, Mich., le 23 juillet, soit le même jour où le Bath Orchestra se fera entendre à Stratford.

La saison musicale, comprenant huit concerts le dimanche après-midi, et six concerts le samedi matin, sera inaugurée le 9 juillet avec José Iturbi, pianiste chef d'orchestre et Oscar Shumsky, violoniste chef d'orchestre, ainsi que les instrumentistes de l'Orchestre du Festival.

Parmi les artistes invités canadiens au cours de la saison on cite le contralto Maureen Forrester; le soprano Lois Marshall avec le flûtiste Jean-Pierre Rampall, les Festival Singers de Toronto avec 32 membres du Choeur Mendelssohn de Toronto sous la direction de Elmer Iseler. Julian Bream, guitariste, donnera un récital le 30 juillet. Le Modern Jazz Quartet, qui figurait au programme de Stratford en 1956, se produira le 13 août, et Wilbur, de Paris, se fera entendre dans son répertoire de jazz le 20 août.

M. Shumsky a souligné qu'on mettra également en vedette certains jeunes professionnels, dont le flûtiste Robart Cram, et le bassoniste James McKay qui furent tous deux membres de l'Orchestre National des Jeunes musiciens.

Mireille Mathieu-Piaf sera à l'Expo-Théâtre

MONTREAL (PC) — Dans le cadre du Festival Mondial de l'Expo 67, Mireille Mathieu sera à l'affiche de l'Expo-Théâtre les 29 et 30 juin et le 1er juillet; Jack Benny, du 24 au 30 juillet, et les Suprêmes, les 21, 22 et 23 août.

Mireille Mathieu, qu'on a surnommée "la nouvelle Piaf" à ses débuts, est âgée de 18 ans. Sa carrière démarra de façon fulgurante à l'automne 1965. Quelques mois plus tard, Ed Sullivan l'invitait à son émission de télévision. Le 15 septembre dernier, elle chantait à l'Olympia à Paris. Depuis on l'a entendue à Dallas, au même programme que Maurice Chevalier, puis à Los Angeles, à Tokyo et à Londres. Elle a terminé en décembre dernier un tour de France qui l'a menée dans 43 villes en 48 jours. Elle vient d'enregistrer trente nouvelles chansons en français, en anglais, en allemand et en italien.

Ce sera sa deuxième visite à Montréal où elle avait chanté l'automne dernier.

"The Suprêmes" battent en ce moment les records de vente de disques sur le marché américain. Le groupe, composé de trois jeunes Noires, Diana, Mary et Florence originaires de Detroit, est le seul groupe américain qui ait enregistré consécutivement cinq chansons classées en tête de liste du palmarès de la chanson aux Etats-Unis. Les "Suprêmes" ont également mérité sept disques d'or.

Jack Benny, dont la jeunesse et la vitalité sont devenues légendaires, donnera neuf spectacles, avec le concours de plusieurs artistes invités, et l'on s'attend à des représentations les plus divertissantes.

"Le voleur" de Louis Mallé: Une jolie réussite (Figaro)

PARIS (AFP) — Le nouveau film de Louis Malle, "Le voleur", dont les vedettes sont Jean-Paul Belmondo et Geneviève Bujold, a été projeté en première mardi soir, à Paris. A cette occasion, la jeune comédienne québécoise était revenue, quelques heures plus tôt, tout bronzée des Caraïbes où elle a passé une quinzaine de vacances.

Geneviève Bujold ne doit demeurer qu'une semaine à Paris, avant de gagner Montréal pour tourner un film dramatique ayant pour titre "Isabe".

Une première critique du "Voleur" paraissait hier après-midi dans le quotidien France soir. "Ce film, écrit-il, est une des plus jolies réussites de l'année". Commentant la distribution le journal remarque: "Tous les interprètes seraient à citer, mais il faut retenir en particulier Geneviève Bujold qui confirme son autorité et son charme dans un rôle d'ingénue libertaire . . . ."

Brigitte Sachs s'est blessée aux sports d'hiver à Méribel

MERIBEL - LES - ALLUES (PA) — L'actrice française Brigitte Bardot fait un séjour à la station de sports d'hiver de Méribel-les - Allues, en Savoie.

Mais la blonde comédienne est confinée au chalet, souffrant d'une légère fracture à la cheville. L'accident s'est produit non pas sur pentes enneigées, mais simplement en tombant dans l'escalier du chalet d'hiver à Méribel.

La vedette âgée de 33 ans, reste donc à la maison, et son mari, Gunther Sachs, lui tient compagnie.

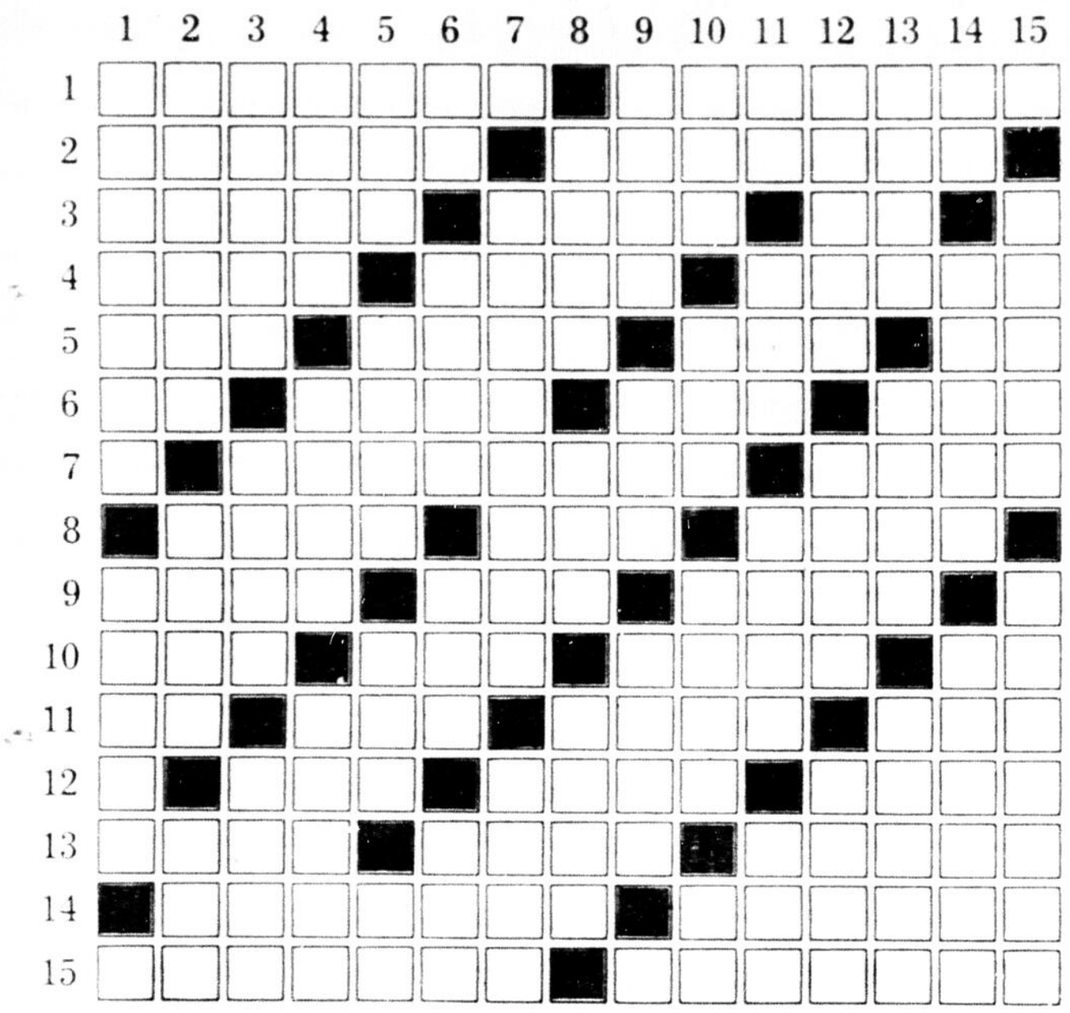
Le couple garde un gros chien berger.

"CLUB LE VIEUX BARDEAU" Hôtel Motel Helen's Beauport
En vedette cette semaine ★ Jenny ROCK
extraordinaire vedette de la TV et du disque
MUSIQUE DE DANSE avec l'orchestre ★ LES FOUR STARS
du lundi au dimanche inclus.
● Mercredi Soirée des Dames
● Jeudi Soirée Surprise
● Piscine intérieure (jusqu'à 2h. a.m.)
Le dimanche après-midi de 4h. à 6h. "Spectacle pour les jeunes"
pour réserver: 663-3503

3030 Boul. Laurier Tél.: 653-9231
90e semaine
Auberge des Gouverneurs
CONGRESS 9me
Pierre Roche vous reçoit au PIANO BAR tous les soirs
DANSE de 10h. p.m. à la fermeture tous les soirs

Au Bal Tabarin
550 de la Couronne
2 séduisantes beautés cette semaine
● CHRISTINE BILLARD
agréable chanteuse et artiste exotique
● Golden Girl
séduisante beauté de la danse
● Lyne Robert
dynamique chanteuse et artiste
Spectacles: 10h 30 et 12h 30
Aucun minimum

Mots choisés



HORIZONTALEMENT

1—Résidence du Pape — Conservent
2—Annulier — Remarquable
3—A de la noblesse — Soutire — En matière de
4—Tricage — Uni — Larme
5—Homme têtu — Groupement — Une des Cyclades — Nouvelle-lune
6—Noix — Boisson composée de rhum — Enlève — Rivière en espagnol
7—Plante de la famille des scrofulariacées — Pièce du jeu d'échecs
8—Jeune baliveau — Epoque — Une colline de Jérusalem
9—Tournes — Voie de communication dans une ville — Consacré
10—Cri de douleur — Un nombre — Qui est formé de graisse — Praseodyme
11—Note renversée — Versa — Même, lettres renversées — Se suivent dans Orion
12—Fils de Noé — Talus en terre — Oiseau échassier, à bec long
13—Mouvement — Cavité — Arc d'os ayant fait partie du squelette
14—Se suivent dans obturateur — Condition d'une personne qui n'est pas noble
15—Paquets de papiers — Abaisser le niveau de

VERTICALEMENT

1—Qui se vante — Ne pas dire
2—Mis des bornes à un champ — Règles nécessaires — Titre auquel les membres doivent être fabriqués
3—Devenu aveugle, il fut guéri par son fils — Rangé — Vu de l'Arabie (Yémen)
4—Petite rivière de France — Mêlé de blanc et de noir — Prénom masc.
5—Compagnie — Force, pouvoir — Titre donné à certains religieux — Très saint
6—Altesse Royale — Bille de bois de sciage — Thymus du veau — Ote la vie
7—Rempli de louanges — Gros perroquets, pl.
8—Onomatopée imitant le bruit d'un choc — Monnaie de Norvège — Dans redois
9—Bénéfice — Interj. espagnole — Antilope d'Afrique
10—Conscience — Allez en latin — Dès maintenant — Note de musique
11—Note de mus. — Ecrivain américain né à Boston (1869-1849) — Thaïlande — Durillon
12—Combats entre deux personnes — Confrères — Lettre grecque
13—Crochet de fer en forme de S — Lettres de trimons — Qui comprend lentement, pl.
14—Issu — Association — Acte de religion par lequel on s'adresse à Dieu
15—Fibre textile synthétique — Orienter, en parlant des vergues, pour profiter du vent

(Solution du dernier problème)



L'Evénement, fondé [illegible], est publié par la Compagnie de Publication de Québec Ltée, dont le siège social est situé [illegible]. Le prix de l'abonnement donné est [illegible] à l'office [illegible] dans L'Evénement.

En plus de [illegible] dants, L'Evénement est abonné à la Presse Canadienne, la Presse Associée, Reuter, [illegible] Press International, [illegible] vices de Télépresse, [illegible] nadienne et de la [illegible].

L'Evénement est membre [illegible] associations et groupements professionnels dont les principaux sont: L'Association des Quotidiens de Langue Française (AQLF), "Canadian Daily Newspaper Publishers Association" (CDNPA), "Audit Bureau of Circulation" (ABC), Union internationale de la Presse Catholique (UIPC), "Commonwealth Press Union" (CPU), Institut International de la Presse (IIP), "Newspaper Advertising Executive Association" (NAEA) et "Institute of Newspaper Controller and Finance Officers" (INCFO).

La direction du journal L'Evénement ne peut garantir la publication d'une

PRIX DE L'ABONNEMENT

Ville [illegible]
Livraison à [illegible] ne [illegible] $20.00 par année, $10.50 pour six mois et $5.50 par mois.

PAR LA POSTE

Dans les provinces de Québec, $15.00 par année, $8.25 pour six mois, $4.50 pour trois mois et $1.50 par mois.

Ailleurs au Canada, $15.00 par année, $8.00 pour six mois, $4.25 pour trois mois et $1.50 par mois.

Pays étrangers: $25.00 par année, $13.00 pour six mois, $7.00 pour trois mois et $2.50 par mois.

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.



Le Richelieu Lévis : dons de $9,645.13 en 1966

L'oecuménisme est aussi le fait des Richelieu. En effet dans un esprit de redécouverte des Eglises chrétiennes, le Club Richelieu Lévis a cru bon d'inviter comme conférencier, le pasteur Jean Cruvellier de l'Eglise presbytérienne Saint-Marc, à Québec.

Par ailleurs, dans son dernier bulletin, l'organisme publie le total de ses dons en 1966, soit la somme de $9,645.13. Il faut souligner de plus l'aide très appréciable que le Richelieu Lévis a fourni aux terrains de jeux de la région lévisienne depuis quelques années: Huit terrains de jeux différents ont reçu la somme totale de $19,901,-71.

Les Kiwaniens cherchent un emblème représentatif

Lors de son dernier passage au Kiwanis Québec, le lieutenant-gouverneur André Lord a fait part aux membres de l'ouverture d'un concours pour trouver un insigne représentatif de la division numéro 15, la division Alouette. Le 3 mai, le gouverneur Harvey Jay se rendra à la division Alouette. A cette occasion, les différents emblèmes soumis seront jugés et l'on en adoptera un. Le Kiwanis Sillery-St-Foy sera le club-hôte.

L'organisme veut mettre l'accent, pour les mois qui viendront, sur le recrutement. Le président, M. Norbert Rivet, a lancé un appel en ce sens en invitant tous les membres à se sentir chacun responsable dans la tâche de recruter de nouveaux membres.

Notons qu'un ancien Kiwanien vient de fêter son 89e anniversaire de naissance. Il s'agit du docteur A. R. F. Hubbard.

Les Optimistes pensent aux loisirs

Les Clubs Optimistes envisagent la possibilité de prendre en main l'organisation des loisirs dans l'aire numéro 10 de Québec, et plus spécialement dans la paroisse Saint-Roch.

La cellule qui serait la plus intéressée dans ce sens serait le Club Saint-Laurent. Le curé de Saint-Roch, Mgr Raymond Lavoie, p.d., doit d'ailleurs traiter de ce sujet devant les membres de l'organisme, le 6 mars prochain.

D'autre part, le responsable du dernier grand Gala Gastronomique du Club Optimiste de Québec, M. Omer Barbeau, nous a révélé que l'entreprise avait été une fois de plus couronnée de succès. 200 couples étaient présents au Gala et les bénéfices s'établissent à $20,000. Le club étant reconnu pour ses oeuvres en faveur des jeunes ce sont eux qui profiteront de ce succès.

2 dates importantes pour les Richelieu

Le président de la Société Saint - Jean - Baptiste de Québec, M. Guy Lefebvre, a été le conférencier invité au dernier dîner de l'organisme. Il avait intitulé sa causerie: "La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec - 125 ans au service de la nation canadienne - française".

Deux dates importantes à retenir pour les Richelieu: samedi, 1er avril, Congrès régional à la Maison Montmorency, du 31 août au 4 septembre, à Montréal, Congrès international des Clubs Richelieu.

Radio-Canada s'acharne contre le premier ministre Johnson

"L'entrevue de ce soir est un traquenard". C'est en ces termes que le premier ministre, Daniel Johnson a qualifié l'émission "Aujourd'hui" à laquelle le réseau français de Radio - Canada l'avait invité, mercredi soir, à prendre la parole.

L'entrevue précédente avait, en effet, eu lieu avec le directeur du journal "Jeune Québec", M. Pierre - Louis Guertin qui a déclaré que l'Union nationale avait fait un don de $4,000 à son hebdomadaire sans qu'aucune demande en ce sens n'ait été faite.

"Je suis surpris de cette synchronisation des deux entrevues. Sans m'avertir, j'apprends que l'Union nationale a donné $4,000 à "Jeune Québec". J'ai hâte de faire enquête auprès des responsables du financement du parti", a déclaré M. Johnson immédiatement après l'interview de M. Guertin.

Le premier ministre qui était justement interrogé sur les moyens d'information au gouvernement a dit qu'il voyait dans cette émission un traquenard susceptible d'accroître la campagne contre l'utilisation de diffusion de l'information gouvernementale.

"Je suis choqué par ceux qui ont préparé cette émission" a ajouté M. Johnson.

Assurer le public contre les transactions louches

TORONTO — Le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, au cours du dîner annuel du premier ministre donné par l'association libérale de Toronto, a annoncé la tenue d'une conférence fédérale-provinciale en vue d'assurer une protection acrue du public contre les opérations financières douteuses.

"Des expériences récentes au sein de notre monde financier, a-t-il déclaré, ont amené de nombreuses personnes à souhaiter une réglementation du gouvernement dans ce secteur".

TRUST ROYAL PLACE LAURIER

GRATUIT
PASSEPORT
EXPO 67



Lors de l'ouverture de votre compte d'épargne au "Trust Royal", si votre dépôt initial excède $100.00 nous vous donnerons gratuitement deux passeports d'un jour à l'EXPO.

Heures d'affaires:

Ouvert de 9h.00 a.m. à 9h.30 p.m. le mardi, jeudi et vendredi.
Le samedi de 9h. a.m. à 5h. p.m.

TEL.: 529-0171

Nécrologie

BEAULIEU (Ida) — A Québec, le 22 février 1967, à l'âge de 68 ans, est décédée Ida Paquin, épouse de feu Emile Beaulieu, mère de Madeleine (Soeur Marie-Goretti), Yvette (Mme Claude Foley), Marc, Thérèse (Mme Clément Jean), Gérard, c.a., Suzette (Mme Maurice Crépeau), Yvan, Pierre, c.a., Louise (Mme Thomas Pelletier), Simon, c.a., Claire (Mme Roger Brassard) et Jacques (ptre), soeur de Charles, Rachel (Mme Fernand Pelletier), Isabelle (Mme Emile Bussières), Yvonne (Mme Narcisse Arcand) et Roger. Elle demeurait au 2929 rue Summerside, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de

Arthur Cloutier & Fils Ltée,
1025 Route de l'Eglise, Ste-Foy,
à 9.45 heures pour l'église de St-Louis de France et de là au cimetière St-Charles.

CÔTE (Roland) — A Québec, le 22 février 1967, à l'âge de 41 ans, est décédé Roland Côté, ex-employé de Canadian Arsenal, époux de Mariette Rancourt, fils de M. et Mme Alexandre Côté, père de France, frère de Jean-Louis, Gemma (Mme Marcel Thibault), Marguerite (Mme Paul Paquet). Il demeurait au 1461, 4e Avenue. Les funérailles auront lieu samedi, à 8 heures. Départ des foyers funéraires de

J. Rouchard & Fils Ltée,
1290 1ere Avenue,
à 8.50 heures pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière Belmont. Fréjet en autos.

GOULET (Geneviève) — A Québec, le 22 février 1967, à l'âge de 89 ans, est décédée Geneviève Côté, épouse de feu Olivier Goulet. Elle demeurait chez sa nièce, Mlle Germaine Marando, 180 Avenue Bigaouette. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de

Sylvio Marceau Inc.,
224 Ouest rue St-Vallier,
à 9.45 heures pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Pierre, Ile d'Orléans.

JOBIN (J.-Arthur) — A Québec, le 22 février 1967, à l'âge de 89 ans, est décédé J.-Arthur Jobin, agent du Canadien Pacifique à sa retraite, époux de feu Alice Samson; père de Roger, Fernando, Léopold, Fernande (Mme Henri Roberge), Bertha (Mme Jean-Paul Caron), Patricia (Mme Arthur Paradis); frère d'Eugénie (Mme Omer Bédard). Il demeurait à 165, avenue Parent. Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de la

Cie Hubert Moisan,
253, est rue Saint-Joseph, Québec,
à 8.50 heures, pour l'église Saint-Roch et de là au cimetière Saint-Charles.

ROY (Fortunat) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 23 février 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé Fortunat Roy, époux de Laure Ruel, père de Richard, Claudette (Mme Albert Shaienks), Michel, frère de Joseph. Il demeurait à 37, rue Samson, Lévis. Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de

Gilbert & Turgeon Ltée,
58, avenue Bégin, Lévis,
à 9.45 heures, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Il est plus important de collaborer que de modifier l'AANB

"Il est plus important d'établir une collaboration étroite entre les gouvernements dans le cadre de la constitution actuelle que de modifier l'AANB. Cessons de nous leurrer à ce sujet". C'est ce qu'a déclaré hier, le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson.

Le premier ministre lançait ainsi une flèche contre MM Johnson et Robarts, qui ont tous deux réclamé, pour cette année, la tenue d'une conférence nationale sur la constitution.

"Des réunions sur ce sujet ne résoudront pas nos problèmes d'ordre pratique. Le fait de le croire ne peut donner lieu qu'à une évasion rassurante" a-t-il ajouté.

Pension de retraite aux gouverneurs-généraux

OTTAWA (PC) — Les Communes ont donné seconde et troisième lectures sans débat hier au projet de loi visant à accorder une pension de retraite aux gouverneurs généraux du Canada. En vertu de cette loi, le gouverneur général obtiendra une pension représentant le tiers des émoluments qu'il touchait avant de prendre sa retraite.

Le gouverneur général du Canada reçoit actuellement un salaire annuel de $48,667. A la mort d'un ancien gouverneur général, sa veuve recevra la moitié de la pension annuelle que touchait son mari. Si un gouverneur général meurt dans ses fonctions, sa veuve recevra une pension annuelle représentant le sixième de son salaire.

Les anciens gouverneurs généraux recevront eux aussi des pensions analogues, basées sur le salaire courant attaché à ce poste.

Deux anciens gouverneurs généraux du Canada vivent encore. Il s'agit de lord Alexander, qui assuma lep oste le 12 avril 1946, et M. Vincent Massey, qui y accéda le 28 février 1952. Le feld - maréchal Alexander vit en Angleterre et MM Massey à Port Hope, en Ontario. Le gouverneur général Vanier est entré en fonction le 15 septembre 1959.

Chevaliers de Colomb - Francs-Maçons

Aucun accord au Québec

Les Chevaliers de Colomb du Québec sont indépendants du Conseil suprême de cet ordre et il n'est donc pas question pour eux de s'unir aux francs-maçons de la province pour entreprendre une lutte contre "les malaises de la société moderne."

C'est ce qu'a déclaré, hier, l'administrateur général des Chevaliers de Colomb pour le Québec, M. J.-Hervé Lefebvre, appelé à commenter la nouvelle parvenue hier de New York voulant que la franc-maçonnerie bleue — à prédominance protestante — et les Chevaliers de Colomb — entièrement catholiques — soient d'accord pour unir leurs forces, au niveau nord-américain, afin d'entreprendre une action morale, civique et sociale pour combattre les "maladies de la société moderne."

Les Chevaliers de Colomb du Québec, au nombre de 76,600, n'ont jamais discuté avec les francs-maçons du Québec d'une telle alliance, a dit M. Lefebvre.

L'accord intervenu à New Haven aurait été inspiré, selon le communiqué, par l'esprit du Concile Vatican II, qui a prêché la fraternité dans l'oecuménisme.

Appels d'offres reçus pour le Grand Théâtre de Québec

Les appels d'offres concernant la construction du Grand Théâtre de Québec ont été reçus et ouverts par le gouvernement, mais le contrat n'a pas encore été attribué.

C'est la réponse qu'a donnée, hier, en Chambre, le ministre d'Etat aux Travaux publics, M. Armand Russell à une question posée par le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage.

M. Russell a ajouté que son ministère attendait les commentaires des professionnels qui doivent d'abord soumettre un rapport au ministre des Travaux publics avant que le contrat soit attribué.

Toutefois, M. Lesage, qui a déjà soulevé d'autres questions en Chambre sur le même sujet, a tout simplement demandé au ministre Russell de l'aviser aussitôt que le contrat aura été attribué.

Le Grand Théâtre de Québec sera érigé aux abords du boulevard Saint-Cyrille, non loin des édifices du parlement provincial.



TRAGEDIE A UN PASSAGE A NIVEAU — M. Lucien Tardif, 53 ans, du 144 rue Saint-Joseph, Loretteville, et Mlle Eva Talbot, 48 ans, du 112 rue Morissette, Loretteville, ont perdu la vie, vers 4 h 45, hier après-midi, quand l'auto qu'ils occupaient a été heurtée par un convoi de marchandise du Canadien National. La collision s'est produite au passage à niveau de l'ancien arsenal de Valcartier, en face du CARDE. Les employés venaient de quitter leur travail et plusieurs véhicules quittaient l'usine l'un à la suite de l'autre quand l'accident s'est produit. L'auto des victimes a été traînée sur une distance d'environ 200 pieds et elle s'est immobilisée le long de la voie ferrée. M. Tardif et Mlle Talbot ont été transportés par une ambulance du camp à l'hôpital Saint-Ambroise où un médecin a constaté la mort. Les dépouilles mortelles sont à la morgue provinciale. Le coroner ouvrira son enquête ce matin. L'agent M. Cyr, de l'escouade des crimes de la PP, mène l'enquête policière.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 4496

DANS LA COUR PROVINCIALE

ROGER ALAIN ASSURANCES INC.
Demanderesse

vs

LUCIEN LOQUET
Défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause seront vendus en justice par encan public le 8ème jour de mars 1967 à 10 heures de l'avant-midi à 158 D'Aiguillon, Québec.

Lesdits biens consistent en: Télévision, tapis de salon, lampes, table, etc.

LE TOUT SERA VENDU SUIVANT LA LOI.

QUEBEC, 24 février 1967.

A. BLAIS B.C.S.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

PROLONGATION DE DELAI

On fait savoir par les présentes que le délai pour la réception des soumissions pour **BATIMENTS DE SERVICE, INSTITUTION A SECURITE MAXIMUM, STE-ANNE-DES-PLAINES (P.Q.)**, devant être reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'est), le Mercredi, 8 mars 1967, est prolongé jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'est), le **MERCREDI, 22 MARS 1967.**

BUREAU DEPOSITAIRE DES SOUMISSIONS: Les sous-entrepreneurs pour plomberie et chauffage, ventilation, commande et électricité doivent présenter leurs soumissions par l'entremise du Bureau de dépositaire des soumissions, 4970, Place-de-la-Savane, Montréal (P.Q.), au plus tard à deux heures de l'après-midi (heure normale de l'est), le **MERCREDI, 15 MARS 1967.**

ROBERT FORTIER,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 21 février 1967.

CITE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC

No 1563 — pour amender le règlement no 849 concernant la construction dans le quartier Montcalm

Le Greffier de la Cité
Adolphe Roy, avocat

AVIS PUBLIC

No 1556 — concernant la construction des bâtisses dans le quartier Montcalm

Le Greffier de la Cité
Adolphe Roy, avocat

AVIS PUBLIC

No 1578 — pour prolonger la rue de la Bastille

Le Greffier de la Cité
Adolphe Roy, avocat.

Québec, le 24 février 1967

AVIS

Bureau de la Prévention des Incendies
Quartiers: Montcalm, St-Jean-Baptiste, Champlain

AVIS par le présent donné, qu'en vertu des règlements, 312 A, 312 B, de la Cité de Québec, toutes les cheminées de ces quartiers seront ramonées à compter du 10 mars 1967.

Par ordre

J. B. Voiselle, Directeur,
Service des Incendies
Hôtel de Ville,
Québec, P.Q.

Les Sports



LES SABOURINADES SPORTIVES

LES AS ATTENDENT MAINTENANT HERSHEY

Maintenant que les joueurs des As ont balayé leurs deux joutes contre les Reds de Providence, il ne leur reste plus qu'à attendre la vsite des Bears de Hershey. Et ces deux joutes, dimanche soir et mardi soir, sont d'autant plus importantes qu'elles pourraient donner un nouveau tournant à la course au championnat de la Section Est de la Ligue Américaine de hockey.

Même si ses hommes sont encore à 11 points des Bears de Hershey, Phil Watson n'est pas prêt à concéder le titre en question à l'équipe de la Ville du Chocolat. Rappelons que cet honneur a été raflé par les As au cours des trois dernières saisons, les seules à la fin desquelles ils ont pratiqué aux séries éliminatoires.

Le pilote des As n'a cessé de soutenir depuis le début de la saison, que l'équipe jouait selon la valeur de l'opposition. Bref, il croit qu'ils ont le don de se faire valoir contre les équipes plus puissantes pour connaitre un relâchement contre les équipes plus faibles.

Une belle occasion de se faire valoir leur est offerte avec cette visite du puissant club Hershey. De plus, ces deux joutes réuniront les meilleurs compteurs de la ligue, et il sera intéressant de voir si Gordon Labossière et Wayne Hicks pourront gagner du terrain sur Roger DeJordy, Gene Ubriaco, Jeannot Gilbert et Mike Nykoluk.

Mais en attendant l'arrivée des Bears à Québec, les locaux surveilleront avec une attention particulière le match Hershey-Baltimore, ce soir, ainsi que celui Baltimore-Pittsburgh, demain soir, sans oublier celui de Buffalo à Springfield.

UN RECUL POUR LE FOOTBALL CANADIEN

Tel qu'il était à prévoir depuis quelques semaines, le sénateur Keith Davey a été forcé de remettre sa démission comme commissaire du football canadien. Nous croyons que c'est là une décision très malheureuse qui ne fera que contribuer à ternir l'image d'un sport qui était sur le déclin depuis quelques années.

Les propriétaires de clubs ont le privilège d'administrer leurs affaires comme ils l'entendent. Cependant, il ne leur faut pas oublier qu'ils ont besoin de l'encouragement du public pour maintenir ces équipes.

Et dans la nouvelle qui a été annoncée hier, nous voyons un "oeil au beurre noir" pour la Ligue Canadienne de football. M. Davey s'était gagné de nombreux admirateurs dans sa campagne pour déplorer ce qui n'allait pas dans les deux circuits qui venaient de lui confier un poste au salaire de $25,000. Nombre d'amateurs étaient d'avis qu'il avait visé juste.

Malheureusement, les propriétaires n'ont pas aimé se faire dire leurs vérités. Même s'ils en auraient bénéficié avec une meilleure confiance du public, ils ont décidé qu'il n'était pas trop rassurant pour eux d'avoir à leur emploi un homme trop franc et décidé à relever leur circuit.

Ici à Québec, la situation nous inquiète moins parce que nous n'avons pas de football professionnel. Cependant, nous avons tout de même l'impression que le sport lui-même sera le plus grand perdant dans toute cette affaire. Quant aux propriétaires de clubs, il leur sera toujours possible de vendre leurs intérêts à d'autres si va plus mal.

BOUILLABAISSE DU VENDREDI MATIN . . .

Nous avons appris hier soir que l'Association de Hockey Amateurs du Québec avait ordonné à la Ligue Junior "A" du Québec de ne pas présenter la demi-finale de 5 dans 9 que cette dernière se proposait . . . C'est un geste que nous applaudissons à tout rompre . . . Il reste encore de trop mauvais souvenirs des marathons de 5 dans 9 et de 6 dans 11 de l'ancienne Ligue Senior du Québec pour permettre une répétition de ces séries stupides . . . Bravo, messieurs de l'A.H.A.Q. . . .

Il est certain que le curling mixte que nous voyons cette semaine ne se compare aucunement à celui fourni aux Premiers Jeux d'Hiver Canadiens, la semaine dernière . . . Cependant, il nous faut admettre que le match entre Bagotville et Trois-Rivières que nous avons vu hier après-midi a été joué à quasi-perfection pour les deux équipes . . . Tout de même désappointant pour le skip Phil Giroux d'avoir perdu après avoir joué un coup si magnifique dans un effort pour arracher la victoire . . .

Tout indique que le Patro Roc-Amadour sera rempli à craquer pour la présentation en circuit fermé de télévision de la course de 500 milles de Daytona Beach, événement jamais vu dans notre ville . . . Allen Mitchell nous déclarait hier soir qu'à la suite de fortes demandes de billets il a été dans l'obligation de faire ajouter des sièges dans l'amphithéâtre du R.P. Raymond Bernier . . . Les sensations ne manquent jamais dans une classique de ce genre . . .

Jerry Shears nous a téléphoné de Montréal pour nous faire savoir que tout allait très bien dans l'inscription des boxeurs pour l'élimination des "Golden Gloves" qui sera présentée à La Tour, le 6 mars . . . Ces athlètes viennent de Québec, Montmagny, Edmundston et Asbestos . . . Plus de détails seront disponibles la semaine prochaine . . . D'ailleurs, Shears doit être à Québec demain pour bâcler les derniers détails . . .

Contrat de deux ans

Aaron croit aux chances des Braves d'Atlanta pour 1967

ATLANTA (UPI) — Hank Aaron est devenu, hier, le joueur le mieux payé dans toute l'histoire des Braves (Atlanta et Milwaukee) lorsqu'il a signé un contrat de deux ans pour un salaire annuel de $100,000.

Aaron, âgé de 33 ans, joueur de champ droit qui a dominé la ligue Nationale pour les circuits (44) et les points produits (127), recevra approximativement $17,500 de plus que le plus haut salaire jamais payé chez les Braves, soit à Warren Spahn.

La signature du contrat par Aaron a été annoncée par le président du club William C. Bartholomay qui a dit que c'était le premier contrat de deux ans que les Braves avaient octroyé.

"Ce fut un grand honneur pour moi de mettre la main à la rédaction de ce long contrat, le premier dans toute l'histoire des Braves," a dit Bartholomay. "Déterminer les termes de ce contrat fut pour moi une décision facile".

Aaron, qui joue au champ droit pour les Braves, détient 10 records de carrière et cinq championnats des frappeurs de l'équipe en 13 campagnes avec les Braves.

Il est le grand leader pour les coups sûrs chez les Braves, pour les buts touchés, les doubles, les circuits de quatre points, les coups sûrs de plus d'un buts, les points produits la moyenne au bâton et la moyenne de puissance.

En dépit de sa moyenne de .279, sa plus basse, l'an dernier, Aaron a conservé une moyenne à vie de .317, continuant de dominer la liste des joueurs encore actifs qui ont figuré dans 500 joutes ou plus. Il occupe également une place de choix (10e) dans la liste des meilleurs cogneurs de circuits avec 442.

Aaron qui a dominé la ligue en 1956 et encore en 1959, a atteint la marque de 44 circuits pour la troisième fois de sa carrière la saison dernière mais il a dit qu'il tenterait de frapper plus souvent en lieu sûr durant la prochaine saison au lieu d'essayer le coup de circuit.

"Je me suis fait une idée au début de la dernière saison au sujet du titre de meilleur frappeur de circuits. J'ai atteint mon but mais ma moyenne au bâton en a souffert," a dit Aaron.

"Cette saison, je retournerai à mon style habituel, jouant plus souvent pour le coup sûr tout en laissant les coups de circuit venir en temps et lieu."

"Hank possède de grands records et c'est pour cette raison que nous lui avons accordé le meilleur contrat à ne jamais avoir été offert à un de nos joueurs", a dit Bartholomay." Maintenant qu'il est le premier membre de notre tribu en regard des années passées avec les Braves, j'espère que son inspiration et son exemple amèneront ses coéquipiers à démontrer toute l'agressivité nécessaire afin qu'on puisse remporter le championnat de la ligue".

Aaron est devenu le joueur comptant le plus d'années de service chez les Braves, durant l'hiver, lorsque son vieux partenaire de puissance, Eddie Mathiews, fut échangé aux Astros de Houston. Durant les 13 saisons qu'ils ont travaillé ensemble, Aaron et Mathiews ont établi un record pour le plus grand nombre de coups de circuit par deux joueurs du même club, soit 863.

Aaron qui a obtenu une augmentation de salaire de $30,000, environ, a dit qu'il pensait que les Braves avaient une excellente chance de gagner le championnat de la saison.

Chez les Braves, seulement Joe Torre et Ken Johnson n'ont pas encore signé leur contrat. Torre le receveur étoile de la ligue Nationale la saison dernière, devrait accepter les termes de l'équipe avant le 1er mars pour un salaire de $63,000. L'an dernier, il a conservé une moyenne de .315 avec 36 circuits et 101 point produits. S'il obtient le salaire visé, il deviendrait le troisème receveur le mieux payé dans l'histoire du baseball.

Johnson, 14-8 la saison dernière, se remet lentement d'une opération au genou droit et il doit signer sous peu.

Tournoi de tennis sur table ouvert, au Centre Mgr Marcoux

Un grand total de 125 compétiteurs de Québec, Montmagny et Drummondville se donneront rendez-vous samedi et dimanche pour le championnat de tennis sur table de Québec-District ouvert qui se déroulera au Centre Mgr Marcoux. C'est la première fois qu'un tournoi de tennis sur table est disputé à Québec avec autant de participants.

Quarante joueurs se disputeront le championnat de la classe A, 65 le championnat de la classe B, et 10 le championnat féminin. Six tables seront à la disposition des concurrents. Le tournoi commencera à midi par la classe B. A 3 hres, les joueurs de la classe A seront à l'oeuvre. Le double aura lieu dimanche matin à 10 hres avec le début de la première ronde de la classe B.

Le simple de dames se disputera seulement dimanche à 2 heures. Parmi les joueurs à surveiller, citons Clovis Savard, Pierre Mailiot, Yves Lavoie, Raymond Côté, Marcel Dumas et Bertrand Jutras. Marie Jobin et Colette Dumas devraient se faire la lutte chez les dames.

Ce tournoi est organisé par la ligue Nap. Côté en collaboration avec la brasserie Dow.

Voici l'horaire de la première ronde.

CLASSE B

HEURE

12—L. Goupil vs R. Plante; R. Savard vs A. Richard; Oliva Faille vs M. Caouette; J. Michaud vs R. Potvin; Y. Alain vs J.-P. Tardivel; G.-H. Gignac vs L. Martin; Roger Potvin vs M. Drolet; C. Nadeau vs Y. Poulliot; R. Drapeau vs P. Ahodippé; G. Beaulieu vs R. Garneau; J. Fortier vs R. Marcoux; R. Croteau vs J.-P. Picard; M. Genest vs R. Côté; D. Rivard vs M. Nadeau; D. Gélinas vs R. Blais.

1—G. Bouchard vs M. Roy; J.-C. Lepage vs R. Lachance; M. Bergeron vs R. Hébert; Renaud Plamondon vs A. Hardy; P. Jobin vs S. Savard; G. Laplante vs S. Beaulieu; J. Giguère vs J. Letendre; C. Thivierge vs R. Gamache; Y. Siconnely vs R. Gagnon; M. Laflamme vs R. Harvey; R. Arsenault vs H. Plamondon; F. Havers vs Y. Caouette; A. Masse vs L. Francoeur; N. Hamelin vs C. Cossette; R. Masse vs J. Bilodeau; G. Jobin vs J.-P. Gagné; M. Brunet vs M. Lepage.

2—**Deuxième ronde**

CLASSE A

3—P. Plamondon vs R. Guimont; M. Morin vs A. Guy; M. Laflamme vs C. Deslauriers; A. Hardy vs R. Arsenault; L. Dumas vs Y. Talbot; M. Rousseau vs M. Caouette; G. Dumas vs J. Labrecque; J.-C. Lepage vs M. Dumas; J. Plante vs L. Goupil; Y. Bernard vs J. Laliberté; R. Savard vs R. Morency; R. Kromstron vs G. Bédard; P. Jobin vs J. Dufresne; C. Michaud vs P. Desroches; M. Lepage vs E. Leclerc; M. Drolet vs Y. Descoteaux; C. Savard, bye; R. Lavallée, bye; R. Côté, bye; Y. Lavoie, bye; J.-P. Aubé, bye; F. Szloboda, bye; B. Jutras, bye.

4—**Deuxième ronde**

SIMPLE FEMININ

Colette Dumas vs L. Desroches; M. Bouffard vs C. Fournier; M. Leclerc vs G. Renaud; J.-Mance Gaumond vs M. Jobin.

Ryun établit un nouveau record

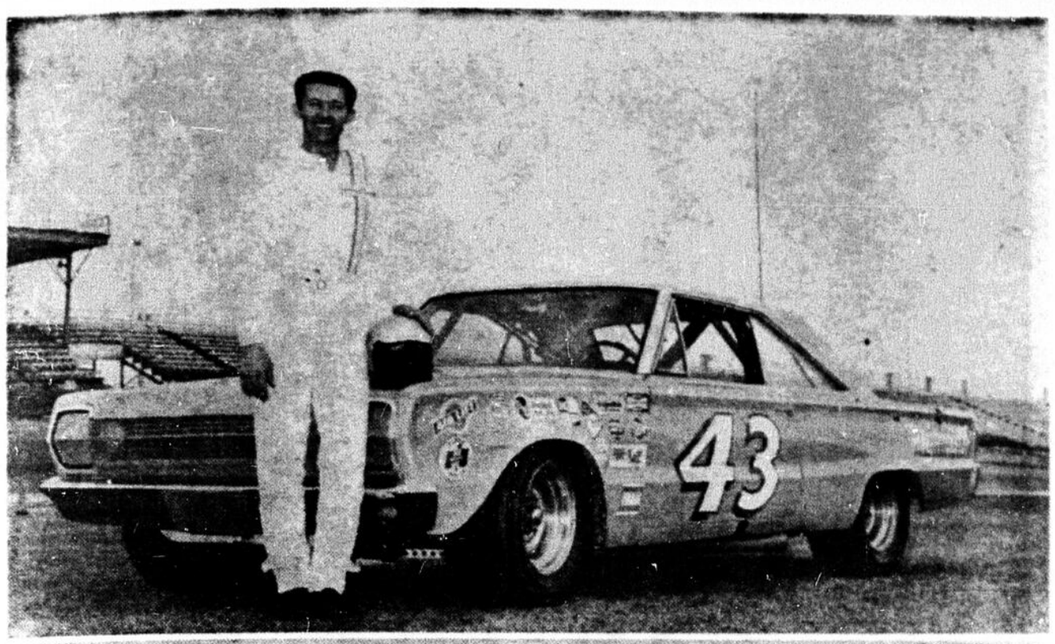
LAWRENCE, Kansas (UPI) — Le sensationnel Jim Ryun, de l'Université du Kansas, a baissé de sept dixièmes de secondes le record mondial du demi-mille, hier soir, marquant un temps de 1:48.3 minutes.

Le détenteur du record mondemi-mille. Il avait concentré ses de 19 ans, a fait éclater la marque de 1:49.0 minutes établie la semaine dernière par Tom Van Ruden. Ryun participait à une compétition de piste entre deux universités, celle du Kansas et celle de Oklahoma State, d'où vient Ruden.

Ryun a marqué des temps de 26 secondes après 220 verges, 53 après 440, et 1:20.5 minutes après 660.

Gagnant du trophée Sullivan 1966, Ryun participait pour la première fois depuis plusieurs semaines à une course du demi-mille. Il avait concentré ses efforts sur le mille et le deux milles.

Ryun a établi le record du mille en parcourant cette distance en 3:51.3 minutes.







TROIS HARDIS CONDUCTEURS — Nous avons ci-dessus trois des conducteurs qui participeront à la course de 500 milles de Daytona Beach, dimanche. En haut, Richard Lee Petty, vainqueur de l'an dernier dans son char No 43; au centre, nul autre que Mario Andretti, bien connu à Indianapolis; en bas, Lee Roy Yarbrough, qui possède une fiche fort imposante dans les courses de stock-cars.

Sauteurs de sept pays dans le concours du Centenaire

CAMP FORTUNE (PC) — Le meilleur groupe de sauteurs en ski, probablement jamais rassemblé au Canada, se préparait hier en vue du tournoi du Centenaire disputé ici en fin de semaine.

Les dirigeants du club de ski d'Ottawa ont révélé que 35 sauteurs représenteront sept pays dans cette épreuve de deux jours, soit la Suisse, la Suède, l'Autriche, la Tchécoslovaquie, le Japon, les Etats-Unis et le Canada, qui présenteront tous des équipes de deux hommes.

Le retrait soudain du duo russe n'a pas refroidi l'enthousiasme des organisateurs locaux qui vérifiaient une dernière fois la nouvelle côte de 0 mètres du club. Gerry Gravelle, de Hull, détient le record de la piste avec un saut de 212 pieds, mais les experts prévoient des performances allant jusqu'à 240 pieds.

Un des participants est nul autre que le Suédois Kjell Sjoberg qui a établi le record mondial de 485 pieds en Allemagne de mois-ci, mais qui a vu le Norvégien Lars Grini l'améliorer le lendemain avec une performance de 492 pieds.

CANADIENS

Le tournoi a attiré 19 Canadiens, y compris les membres de l'équipe olympique du Canada, et on y remarque les noms de Max Pelt, de Verdun, Pat Morris, d'Ottawa, et Frank Gartell, de Stoney Creek, Ont.

Sjoberg aura comme partenaire le junior Eiler Maeler, considéré comme un des meilleurs au monde dans sa classe.

Kyoichi Omori, quatrième dans son pays en 1965, et le junior Kaneko Shigeru représenteront le Japon.

Juri Raska et Zbynec Hubas porteront les couleurs tchèques.

AUTRES EQUIPES

Suisse: Josef Zehnder et Heribert Schmid; Autriche: Albert Haim et Willi Shuster; Etats-Unis: Leif Bringslimark, Randy Garretson; Scott Berry, Tom Upham et Per Coucheron.

Leotis Martin lance un défi à Joe Frazier

MALMOE, Suède (UPI) — Leotis Martin, poids-lourd âgé de 25 ans de Toledo, Ohio, a déclaré à son arrivée à Malmoe, Suède, hier, qu'il croyait être capable de renverser Joe Frazier, de Philadelphie.

Martin a vu le sixième aspirant remporter sa 14e victoire consécutive et son 13e K.O. contre Doug Jones, de Philadelphie, mardi dernier.

Après le combat, Martin a lancé un défi à Frazier.

"Et ce sera un très bon combat" de dire le promoteur Bertil Knutsson.

"Nous ferons tout en notre pouvoir pour qu'il ait lieu en Suède", at-il ajouté.

Knutsson a fondé avec l'ancien champion mondial poids-lourd suédois Ingemar Johansson une firme pour promouvoir des combats de boxe en Suède.

Dimanche prochain, Martin fera face à Remington "Colorado King" Dyantiy, d'Afrique du Sud, à Malmoe.



VEUVE SEVERY

le gin joyeux

10 oz (No 168-A): $2.10
25 oz (No 168-B): $4.80
40 oz (No 168-C): $7.30

Distillé au Québec pour la distillerie Veuve H. Severy, Hasselt

COLISÉE

LIGUE AMERICAINE de HOCKEY



Tél: 525-5129 525-9979

27e joute de la Cédule

DIMANCHE SOIR A 8 H.

★ BEARS ★ de Hershey vs ★ AS ★ de Québec

SIEGES RESERVES: Loges, $3.25 - Mezz. (4 premières rang.) $2.50 - (4 autres rang.) $2.00 - Balcon $1.60 (Taxe et Charge de Service Incluses)

- Dépositaires de Billets -
- Tabagie GRAVEL, 400, 3e Avenue
- Tabagie JOS HUNT, 790, rue St-Jean
- Buffet L.-P. DEMERS, 901, O. St-Cyrille
- Pharmacie SOUCY, 369, de la Couronne

Billets de SAISON et autres billets libres et réservés, en VENTE dans les DEPOTS jusqu'à 7h. demain soir et au Colisée jusqu'à 5h. aujourd'hui et demain. Contrôle ouvert DIMANCHE de 11 h. a.m. à 5 h., et commençant à 7 h.

Prochain Programme JUNIOR "A"

● Mercredi 1er mars
8h.15
As Jrs vs Sorel
(Adm.: Gén.: Adul. $1.50 - Enfants 75¢)

Concours de ski de l'AAI demain au Mont Sainte-Anne

L'Association Athlétique Intercollégiale de Québec tiendra son concours de ski au Mont Sainte-Anne, demain.

Le programme comprendra un slalom géant, à 9 hrures du matin, suivi de la descente (une seule manche), à 10 heures 30, dans la pente No 4.

Chaque institution avait le droit d'inscrire un maximum possible de six coureurs. Le classement par équipe sera déterminé par les trois meilleurs temps d'une équipe dans chaque compétition.

Les dossards seront distribués entre 8 heures 15 et 8 heures 45, à la Boutique de Ski.

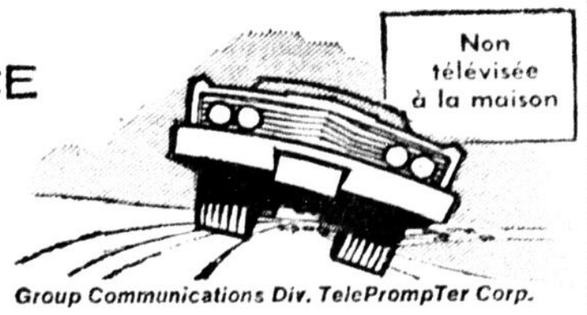
● COURSE DE 4 HEURES D'AUTOS DE SERIE

Daytona 500 MILE RACE

SUR ECRAN GEANT

Télédiffusée en circuit fermé

"Tout comme si vous y étiez"



Group Communications Div. TelePrompTer Corp.

Billets en vente:
A La Tour, 515 Mgr Gauvreau,
Au Bal Tabarin, 550 de la Couronne et au Patro Roc-Amadour, 1ère Avenue.

1ère fois à Québec, au
Patro Roc-Amadour

DIMANCHE
26 FEVRIER à midi

LES PROPOS DE CAMILLE HENRY



JEAN-PAUL POULIN INSTRUCTEUR

Depuis que j'ai commencé à rédiger cette chronique, je m'étais promis que je parlerais de Jean-Paul Poulin, l'instructeur du Rouge et Or. Finalement aujourd'hui, je vais vous en parler, parce qu'il ne me reste plus beaucoup de chroniques et je voudrais lui rendre hommage.

Tout d'abord, je dois vous dire, que depuis qu'il a été mon instructeur au parc Victoria de Québec, quand je m'alignais avec l'Oeuvre des Terrains de Jeux, Jean-Paul a été un second "père" pour moi. Souvent, quand je m'alignais avec les Rangers, et tout ne tournait pas rond, Jean-Paul était toujours là pour me prodiguer de bons conseils, et me remonter le moral. Quand le Rouge et Or était de passage à Toronto ou à Montréal, Jean-Paul ne manquait jamais de venir me visiter, avec quelques-uns de ses joueurs, et toujours j'avais quelque chose à lui demander, parce que je suis une personne pessimiste, même si parfois je laisse voir le contraire.

Pourquoi je vous dis ces choses là? Il y a une raison particulière. On parle beaucoup de créer un ministère du Sport, je crois que ce sera pour la province. Mais, moi, je voudrais suggérer, à la ville de Québec que s'il y avait un service municipal des sports ici à Québec, Jean-Paul Poulin est l'homme tout désigné pour cette position.

Jean-Paul Poulin, est un homme qui s'est toujours occupé activement des sports, surtout chez les jeunes, et je crois qu'il n'a pas toujours eu la publicité qu'il méritait, quoiqu'il ne s'est jamais plaint.

Jean-Paul, est un homme modèle. Il ne fume pas, il ne boit pas, et de plus il ne fait pas de politique. Alors d'après moi, c'est un oiseau rare. Il n'y en a pas beaucoup comme lui. On ne devrait pas le laisser s'échapper. Pour ce qui est de ses talents d'instructeur, je crois que sa réputation n'est plus à faire. Vous n'avez qu'à demander à ceux qui ont joué sous sa tutelle et vous allez entendre seulement des paroles élogieuses, et croyez-moi, elles sont pleinement méritées.

Il n'y a pas de personne plus qualifiée, pour montrer à tous les jeunes ce qu'ils devraient connaître au départ, à savoir que le sport doit aussi être un moyen de détente pour ces jeunes, ce qui est extrêmement important et qu'on oublie.

UN HOMME JUSTE ET SEVERE

La meilleure qualité de Jean-Paul, il est juste. Ici je voudrais vous raconter un fait qui m'est arrivé alors que je m'alignais pour le Parc Victoria Junior, mais cette fois-ci, au baseball. Oui, Jean-Paul était instructeur de baseball, et même un très bon.

Je n'avais que quinze ans, dans le temps, et je jouais junior, parce que Jean-Paul croyait que j'étais assez bon pour jouer pour son équipe. J'étais très fier de m'aligner pour une équipe junior et je crois même que ça m'avait enflé la tête un peu, même beaucoup.

Ce soir là, on disputait une partie contre le Collège de Lévis. Je m'alignais au troisième but. En passant, Georges Maranda qui a fait sa marque dans les ligues majeures, faisait partie de cette équipe. Pour revenir à mon histoire, disons que ça se passait à la deuxième manche, un joueur du Lévis frappa un long coup et se dirigeait vers le troisième but, alors que je me préparais à recevoir la balle, près du coussin. J'avais les pieds écartés, et le coussin entre les deux pieds. Le joueur du Lévis, dont le nom m'échappe m'a glissé entre les jambes, et sa figure était juste vis-à-vis mes genoux. J'ai cru qu'il voulait me blesser, moi qui était un si bon joueur. Il n'avait pas le droit de me faire ça. Alors, je lui ai frotté le visage avec mes genoux, ce qui a provoqué une petite escarmouche. Le tout terminé, Jean-Paul, s'est avancé vers moi et m'a engueulé comme du poisson pourri. Il y avait pas mal de monde qui assistait à nos parties, et étant né à St-Roch, le parc Victoria était ma deuxième demeure. Ça m'a fait extrêmement de peine de me faire chanter pouille devant mes amis. Et ce n'est pas tout. Après qu'il eut fini de me dire des bêtises, il me dit: "Va t'asseoir sur le banc, maudite tête enflée". Alors je lui réponds "si je ne sais pas pour jouer, je vais aller me déshabiller", et c'est une volée qu'on aurait pu entendre à deux milles à la ronde. Il me répondit "non monsieur, tu vas rester sur le banc, avec moi, et tu vas regarder la partie, et peut-être que tu vas apprendre quelque chose, et peut-être que dans ta grosse tête il va rentrer quelque chose de bon". Pas besoin de vous dire que j'étais malheureux et que je lui en voulais. Mais je dois vous dire qu'après j'ai fait attention parce que j'aimais trop jouer et je ne voulais plus passer une autre soirée comme je venais d'en passer. C'est une leçon qui m'a été profitable, et si on donnait la chance à Jean-Paul, de s'occuper des jeunes de Québec, je crois qu'il pourrait y avoir des joueurs de la ville de Québec dans la ligue Nationale. Dans le moment, il sont plutôt rares, si on fait exception de Gilles Tremblay, qui est de Ville Montmorency. Il n'y en a aucun, et c'est triste à constater. Les sports à Québec, sont "pitte" et je suis persuadé que si on nommait Jean-Paul Poulin en charge des sports, il pourrait développer plusieurs prospects. Il ne faudrait pas non plus qu'on lui lie les mains. Il faudrait lui donner un bon salaire. De plus, il ne faudrait pas que ce soit un "job" à caractère politique, parce que les gouvernements changent trop souvent, et ça prendrait quelques années avant que le tout soit établi sur des bases solides. Messieurs si vous voulez faire quelque chose pour les jeunes, dans le sport, je ne connais pas un homme plus compétent que Jean-Paul Poulin. Embauchez-le avant qu'il soit trop tard.

ICI ET LA

Mardi dernier, quand je disais que Pierre Grégo était un homme tranquille "concours de circonstances", je faisais allusion que Pietro était un homme malade. Il a dû passer une semaine à l'hôpital il y a une couple de semaine et il ne semble pas tout à fait rétabli. C'est un des bons joueurs de Curling de Québec, et s'il avait été en pleine forme, il n'aurait pas manqué les pierres qui lui ont fait perdre ses trois premières parties. Pierre, on est fier de toi quand même, et je suis persuadé que dans les quatre prochaines parties tu vas leur montrer, que tu es un gars qui lâche pas.



LIGUE PROGRESSION — Les Bulldogs ont remporté le championnat de la ligue de hockey Progression, hier soir, en battant les Loups, 4-1. Michel Brochu, Gérard Gosselin, Yvon Lessard et Roger Côté ont compté pour les gagnants, ci-dessus, tandis que Marcel Demers a réussi le seul but des perdants.

EN RACCOURCI

Suh Kan Il de la Corée du Sud, qui a dû se raplomber pour pouvoir poursuivre le combat dans les dernières rondes, s'est mérité une décision unanime de 10 rondes hier soir sur le champion poids léger japonais Akihisa Someya dans une bataille non pour le titre.

L'Union Soviétique et l'Allemagne de l'Ouest se rencontreront dans leur match de première ronde de la coupe Davis, en Allemagne de l'Ouest, du 5 au 7 mai, selon ce qu'a annoncé hier l'agence de presse soviétique TASS. L'Union Soviétique a ignoré son privilège de disputer le premier match en URSS.

Jan Erik Lundquist est devenu hier champion en simple du tennis intérieur de Suède, a battu Christer Holm par 6-4, 6-4, 6-4, dans la finale. Katarina Bartholdson s'est mérité le championnat des dames en l'emportant sur Gudrun Rosin par 8-6, 6-4.

Zora Folley a commencé son entraînement à Mesa, Arizona, hier en vue de son combat pour le championnat mondial poids lourd le 22 mars avec Cassius Clay. Folley a pratiqué deux rondes chacun contre Mike Matousek, Floyd Joyner et Archie Ray après avoir marché huit milles de sa demeure de Chandler jusqu'au gymnase Huntington.

L'Union Européenne de la boxe a fait savoir hier qu'elle a autorisé l'Allemand Karl Mildenberger à mettre à l'enjeu son championnat poids lourd d'Europe contre l'Anglais Billy Walker, lors d'un combat qui sera disputé à Londres le 21 mars.

Les funérailles de Kathleen Maglie, 48 ans, épouse de l'ancien lanceur des ligues majeures Sal Maglie, se dérouleront demain à Niagara Falls, New York. Elle est décédée mercredi à l'hôpital St-Mary's.

Les amateurs des Hawks de St-Louis tiendront la "Soirée Richie Guerin" le 15 mars, le soir même où Guérin jouera sa dernière rencontre de saison régulière en tant que joueur professionnel de basketball. Guerin, qui demeurera instructeur des Hawks, complétera ainsi une carrière de 10 ans comme joueur avec les Hawks et les Knickerbockers de New York.

Sinny Siebert, le seul lanceur des ligues majeures à avoir réussi une joute sans coup sur la saison dernière, a déclaré hier qu'il en était "arrivé à un salaire satisfaisant avec la direction du Cleveland et qu'il signera son contrat au cours de l'entraînement printannier."

Bill Tucker s'est emparé de la tête après la première journée mais un autre vétéran, Ray Bluth, a quand même volé la vedette avec la 13e partie parfaite de sa carrière hier soir, dans le tournoi Miller de l'Association des quilleurs professionnels, mettant à l'enjeu des bourses totalisant $60,000. Bluth, de St-Louis, a réussi son exploit à la dernière partie de la deuxième ronde.

La course d'automobiles de 150 milles pour le championnat Jimmy Bryan, sera courue à la piste internationale de Phoenix, le 9 avril. La date de cette épreuve sanctionnée par le United States Auto Club (USAC) et qui devait avoir lieu le 2 avril, a été changée mercredi à cause d'un conflit avec les autres épreuves d'importance.

Le champion mi-lourd d'Europe, Pedro Del Papa, d'Italie, défendra son titre contre le Finlandais Erka Kokkonen à Helsinki, le 7 avril, d'après ce qui a été annoncé hier. Le match sera présenté par le Finlandais Heikki Bustinen qui a dit que le champion en défense obtiendrait une garantie d'environ $18,000 pour le combat de 15 rondes qui aura lieu à l'aréna de Helsinki.

Joseph (Pep) Barone de Allentown, Penn., ancien gérant de Sonny Liston, autrefois champion poids lourd, était toujours dans un état satisfaisant hier au Centre médical presbytérien.

Le joueur de deuxième but Joe Morgan et le receveur John Bateman ont accepté les conditions financières de leurs contrats mercredi alors que les Astros de Houston ont complété la liste de signatures pour la saison 1967, à leur camp d'entraînement printanier.

Les championnats de ski alpin des E.-U.

MISSOULA, Montana (UPI) — Les championnats de ski alpin des Etats-Unis s'ouvrent aujourd'hui à Missoula, Montana, et sur la liste des 104 inscrits, on remarque le nom de quelques uns des meilleurs skieurs du monde, dont la Canadienne Nancy Greene qui vise le premier rang dans les classements féminins.

La liste des entrées comprend 80 Américains, deux Sud Africains, quatre Européens et 23 Canadiens. Parmi ceux-ci se trouvent l'équipe nationale masculine américaine, l'équipe canadienne et Hans Rohn qui s'est récemment classé deuxième en France après Jean-Claude Killy, considéré comme l'une des meilleurs skieurs au monde.

Le programme de la journée comprend les premières et deuxième courses de slalom masculin et féminin.

Le slalom géant féminin est programmé pour samedi matin à 9:30 suivi du slalom géant masculin à 11 A.M. Les descentes auront lieu dimanche avant midi.

La distribution des trophées aura lieu dimanche après-midi et les 3 premiers de chaque compétitions recevront des médailles. Le vainqueur de chaque épreuve féminine et masculine recevra en plus un trophée.

Le gouverneur Tim Babcock, du Montana, a pris part à la cérémonie d'ouverture et un feu d'artifice a souhaité d'une façon particulière la bienvenue aux skieurs.

ICI ET LA

BALLON-BALAI

Dans la dernière rencontre de la saison de la ligue de Ballon-Balais de Charny, l'Hôte Marcoux a défait l'Hôtel Central par 2-1 après une période supplémentaire.

Les buts des vainqueurs ont été comptés par Jacques Poisson et Victor Paradis. Phil Rancourt a évité le blanchissage aux perdants.

La position finale des équipes est la suivante, Hôtel Marcoux au premier rang suivi de l'Hôtel Central; Claude Marcoux au 3e rang et Laurier Mercier en 4e position.

HOCKEY

LIGUE AMERICAINE

Division Est

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Hershey	53	29	15	9	215	154	67
Baltimore	54	26	22	6	193	186	58
Québec	56	26	24	6	205	204	58
Springfield	54	22	24	8	204	199	52
Providence	57	10	38	9	154	261	29

Division Ouest

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Pittsburgh	54	35	11	8	228	156	78
Rochester	55	29	19	7	223	172	65
Cleveland	57	26	23	8	228	193	60
Buffalo	56	11	38	7	164	289	29

HIER

Providence 3, Québec 5

Joutes à venir

Ce soir, 24 février: Hershey à Baltimore; Pittsburgh à Cleveland; Buffalo à Rochester.

Samedi, 25 février: Rochester à Cleveland; Baltimore à Pittsburgh; Buffalo à Springfield.

Dimanche, 26 février: Springfield à Buffalo; Baltimore à Providence; Hershey à Québec; Cleveland à Rochester.

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	52	31	13	8	190	124	70
New York	53	26	19	8	146	133	60
Toronto	52	22	21	9	140	155	53
Montréal	53	22	23	8	134	143	52
Detroit	54	22	30	3	166	176	47
Boston	55	15	32	8	139	184	38

HIER

Boston 2, Montréal 2
Toronto 4, Detroit 2

Joutes à venir

Ce soir, 23 février: Boston à Montréal; Toronto à Detroit.

Samedi, 25 février: New York à Montréal; Detroit à Toronto; Boston à Chicag.

Dimanche, 26 février: Mont réal à Chicago; Toronto à New York; Boston à Detroit.

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Thetford	44	32	11	1	234	134	65
Sorel	44	26	16	2	228	159	54
Trois-Rivières	44	24	18	2	208	202	50
Shawinigan	44	20	24	0	178	204	40
Québec	45	16	28	1	147	204	33
Drummondville	45	14	30	0	156	234	28

HIER

Trois-Rivières 9, Shawinigan 8

Joutes à venir

Ce soir, 24 février: Trois-Rivières à Thetford Mines.

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	15	14	1	0	148	33	28
Western	16	11	5	0	95	60	22
Waterloo	13	9	3	1	70	45	19
Queen's	15	7	5	3	59	65	17
McMaster	16	8	7	1	80	93	15
Montréal	14	5	8	1	55	72	11
Laval	15	4	9	2	48	67	10
McGill	13	3	9	1	44	84	7
Guelph	15	2	12	1	50	104	5

HIER

Guelph 7, Western 15

Joutes à venir

Ce soir, 24 février: Montréal à Toronto; McGill à Waterloo; Laval à Guelph.

Samedi, 25 février: Laval à Waterloo; Montréal à Queen's; McGill à McMaster.

LIGUE DE L'OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Portland	57	36	14	7	218	161	79
Vancouver	53	31	20	2	171	148	64
Seattle	54	27	22	5	163	149	59
Californie	53	22	24	7	158	175	51
Los Angeles	56	23	29	4	202	213	50
Victoria	54	21	27	6	163	172	48
San Diego	53	13	37	3	140	197	29

MERCREDI

San Diego 3, Victoria 6

HIER

Seattle à Los Angeles

Ce soir, 24 février : Seattle à Californie; Portland à Vancouver.

Joutes à venir

Samedi, 25 février: Los Angeles à San Diego; Seattle à Californie; Portland à Victoria
bus; Port Huron à Dayton; DesMoines à Fort Wayne.

LIGUE JUNIOR "A" D'ONTARIO

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Kitchener	42	24	12	6	185	156	55
Toronto	42	22	13	7	181	151	51
Niagara Falls	38	19	11	8	193	169	46
Hamilton	41	20	17	4	154	134	44
St. Catharines	40	17	16	7	151	128	41
London	42	15	20	7	160	189	37
Peterborough	43	13	21	9	165	195	35
Montréal	38	13	18	7	149	157	33
Oshawa	43	11	23	9	120	165	31

HIER

Kitchener 3, Peterborough 3
Niagara Falls 5, Hamilton 2

Joutes à venir

Ce soir, 24 février: Hamilton à NiagaraFalls.

Samedi, 25 février: St. Catharines à Oshawa; Toronto à Montréal.

Dimanche, 26 février: Niagara Falls à Montréal; London à St. Catharines; Kichener à Toronto.

LIGUE CENTRALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Oklahoma City	55	32	15	8	190	147	72
Omaha	56	26	21	9	206	169	61
Houston	54	25	20	9	197	172	59
Saint-Louis	54	18	18	18	185	179	54
Memphis	56	20	29	7	176	222	47
Tulsa	55	12	30	13	141	206	37

Joutes à venir

Ce soir, 24 février : Houston à Oklahoma City.

Samedi, 25 février: Saint-Louis à Omaha; Houston à Tulsa; Memphis à Oklahoma City.

Dimanche, 26 février: Memphis à Houston; Saint-Louis à Tulsa.

LIGUE DE L'EST DES E.-U.

Section Nord

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Clinton	63	39	23	1	246	179	79
New Jersey	63	33	27	3	252	186	69
Johnstown	62	27	33	2	218	255	56
Long Island	62	26	32	4	177	189	56
New Haven	64	24	39	1	208	305	49

Section Sud

	PJ	G	P	NPP	PC	Pts
Nashville	61	43	16	2	227	148	88
Greensboro	64	34	28	0	248	220	68
Charlotte	63	31	31	1	218	210	63
Knoxville	61	24	35	2	209	216	50
Jacksonville	63	24	38	1	203	277	49

HIER

Nashville 5, Jacksonville 3

Joutes àvenir

Ce soir, 24 février: Long Island à New Jersey; Clinton à Johnstown; Knoxville à Charlotte; Nashville à Jacksonville.

Samedi, 25 février: Long Island à Clinton; New Jersey à Johnstown; Charlotte à Greensboro; Knoxville à Nashville.

Dimanche, 26 février: Johnstown à New Haven; New Jersey à Long Island; Jacksonville à Knoxville; Greensboro à Nashville.

LIGUE INTERNATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Dayton	58	35	21	2	240	224	72
Toledo	55	31	22	2	215	181	64
Fort Wayne	56	30	25	1	212	193	61
Des Moines	55	29	23	3	211	197	61
Port Huron	58	26	28	4	242	240	56
Muskegon	55	22	30	3	201	206	47
Columbus	56	17	38	1	217	279	35

Joutes à venir

Ce soir, 24 février : Columbus à Toledo; Fort Wayne à Muskegon.

Samedi, 25 février: Dayton à Toledo; Columbus à Port Huron; Muskegon à DesMoines.

Dimanche, 26 février : Toledo à Columbus.



Premier gain des Leafs à Detroit depuis deux ans



PAS CETTE FOIS — Le joueur de centre recrue Mike Walton (16), des Maple Leafs de Toronto, est écrasé sous deux joueurs de défense des Red Wings, devant la cage de ces derniers, au cours de cette scène de jeu au deuxième vingt de la joute d'hier à Detroit. Ce sont Gary Bergman (2) et Bert Marshall (3) qui l'immobilisent tandis que Norm Ullman (7) des Wings s'empare du disque sous les yeux du gardien Roger Crozier. Walton s'est relevé peu après et est revenu à la charge pour réussir à compter cette fois. Finalement les Leafs sont sortis vainqueurs par 4-2. (Téléphoto PA)

DETROIT (UPI) — Une série de trois buts au deuxième vingt a aidé les Maple Leafs de Toronto à mettre fin à une disette de deux ans à l'Olympia stadium, alors qu'ils ont triomphé des Red Wings à Detroit par 4-2 hier soir.

A la suite de leur victoire les Leafs se retrouvent seuls au troisième rang du classement par la marge d'un point sur les Canadiens qui ont fait match nul avec Boston.

Mike Walton, Ron Ellis, et Frank Mahovlich ont déclenché une série de buts en l'espace de deux minutes et 49 secondes vers la fin du second engagement, permettant aux Torontois de décrocher leur première victoire à Detroit depuis le 28 mars, 1965.

D'autre part la défaite des Wings a encore diminué leurs espoirs de se tailler une place dans les éliminatoires de la coupe Stanley. Detroit est à sept points du Toronto et a déjà disputé deux joutes de plus que les Leafs.

Larry Hillman a ouvert le pointage des Torontois au début de la première session, mais les Wings n'ont pas tardé à contre-attaquer avec acharnement durant la plus grande partie des deux premières périodes pour prendre les devants 2-1.

Gordie Howe a contribué pour son 19e but de la saison en égalant le pointage, et Alex Delvecchio donna l'avantage aux Wings à 13:58 de la deuxième.

Les Leafs ont repris vie moins de trois minutes après le but de Delvecchio. Walton a frappé "dans le mille" le premier sur un étourdissant lancer qui a surpris le gardien Roger Crozier sur une échappée à deux contre un.

Walton a préparé le jeu d'Ellis qui n'a compté que 18 secondes plus tard, avec une passe à Mahovlich, qui ensuite a passé parfaitement à Ellis sur le coin de la cage du Detroit. Mahovlich lui-même a marqué le but décisif à 19:05 alors que les Wings étaient à court d'un homme.

L'agressif gardien Terry Sawchuk a fait toute la différence dans ce duel. Les Wings l'ont bombardé d'un total de 49 lancers.

Les 25 auxquels a eu à faire face Sawchuk dans les deux premières périodes ont été presque tous des lancers dangereux, mais seulement deux ont pu percer le mur du rapide gardien de but vétéran gaucher.

La victoire était la quatrième contre cinq défaites et deux nulles contre Detroit cette saison. Au cours de la série d'échecs de deux ans que les Leafs ont finalement réussi à briser, ils avaient perdu neuf joutes et fait trois nulles à Detroit, tandis qu'ils ne réussissaient qu'à partager avec les Wings pour les rencontres disputées au Garden de Toronto.

Première période

1—Toronto, Hillman (3) (Stamkowski) 3:35
2—Detroit, Howe (19) (Delvecchio, Young) 15:12
Stamkowski 15:46.
Lancers: Detroit 13, Toronto 7.
Deuxième période
3—Detroit, Delvecchio (14) Howe) 13:58
4—Toronto, Walton (3) (Stanley) 16:16
5—Toronto, Ellis (11) (Mahovlich, Walton) 18:34
6—Toronto, Mahovlich (14) (Armstrong, Keon) 19:05
Puniton: Bathgate 18:03.
Lancers: Detroit 13-15, Toronto 7-13.
Troisième période
Aucun point.
Punition: Young 13:11.
Lancers:

Detroit	13	15	12—40
Toronto	7	13	12—32

Bucyk et les Bruins obligent les Canadiens à annuler 2-2

MONTREAL (UPI) — Les Canadiens de Montréal ont été incapables de briser la ligne qui s'acharne contre eux lorsqu'ils font face Bruins de Boston, sur la glace du Forum, alors que les deux équipes de la Ligue Nationale se sont livrés un duel nul 2-2 hier soir.

Les Bruins qui rampent dans la cave du classement, ont continué de jouer leur meilleur hockey au Forum en augmentant leur série à cinq joutes consécutives sans une défaite à cet endroit. La seule fois que les Canadiens ont battu les Bruins, à Montréal, remonte à l'ouverture de la saison le 22 octobre.

Ce verdict nul laisse le Tricolore au quatrième rang du classement, à la suite des Leafs.

Johnny Bucyk a compté à deux reprises pour les Bostonnais et a été crédité du but égalisateur de la joute. Bucyk, qui a maintenant 16 francs-buts cette saison, doit son but au deuxième vingt au revers qui a été dirigé dans le filet des Canadiens en frappant le patin du joueur de défense Jacques Laperrière.

C'est sur un jeu de puissance alors qu'il a converti une passe parfaite de Murray Oliver à la ligne bleue, que Bucyk a enregistré son but à la première période.

Johnny Ferguson a obtenu son 8e but de la saison en ouvrant le pointage des Montréalais au premier vingt. Ralph Backstrom a été l'autre marqueur du Canadien après plusieurs tentatives pour surprendre Bernard Parent au deuxième vingt. C'était le 10e de la saison pour Backstrom.

Les deux équipes ont resserré leur jeu au troisième engagement alors qu'elles tentaient désespérément de récolter un but victorieux. Bob Dillabough a eu la meilleure chance lorsqu'il s'échappa pour arriver seul devant la recrue Rogatien Vachon dans la cage du Canadien, mais il frappa le poteau du filet. Vachon a fait un total de 21 arrêts en tout tandis que Bernard Parent, qui a eu un solide coup de main du joueur de défense étoile Bobby Orr, a retourné 28 lancers.

La foule de 14,752 amateurs qui avaient bravé une forte tempête de neige pour voir le duel, ont été témoins de l'expulsion de Bob Rousseau des Canadiens, par l'arbitre Art Skov vers la fin de la première session. Rousseau aurait semble-t-il donné du coude à l'officiel. Il a de bonnes chances d'être suspendu et aura à faire face au jugement éventuel que prendra le président de la ligue Clarence Campbell à son sujet.

Première période

1—Montréal, Ferguson
1—Montréal Ferguson (12) (Béliveau, Cournoyer) 8:03
2—Boston, Bucyk (15) (Oliver, Murphy) 15:01
Punitions: Harris 1:49, Rousseau 4:19, Orr 9:03, Connelly 13:11, Richard 13:11, Laperrière 14:01, Watson 17:40, Rousseau, mauvaise conduite partie, 18:27.
Lancers: Montreal 9, Boston 9.
Deuxième période
3—Montréal, Backstrom (10)
4—Boston, Bucyk (16) (seul) 16:34
Punitions: Doak 7:04, Watson 10:05, McKenzie 15:13, Béliveau 15:13, Marotte 17:52.
Lancers: Montréal 13, Boston 6
Troisième période
Aucun point.
Punitions: Boston (trop d'hommes sur la glace, servie par Oliver) 7:42.

Montréal	9	13	8—30
Boston	9	6	8—23

Janet Tourangeau sort victorieuse

SUTTON (PC) — Janet Tourangeau et sa soeur Evan, d'Ivunik, T.N.-O. ont pris les deux premiers rangs dans la course de fond hier, au début des championnats juniors de ski nationaux qui dureront quatre jours.

Janet, championne aux Premiers Jeux d'hiver canadiens à Québec, a enregistré un temps de 20:09 contre 22:11 par sa soeur, sur les cinq kilomètres de l'épreuve.

Chip Drury, de Québec, a triomphé dans l'épreuve masculine avec un temps de 33:18 pour les 10 kilomètres, suivi de Malcolm Hunter, d'Ottawa, en 34:07.

Davey abandonne son poste de commissaire et McEachern le remplace de façon intérimaire

MONTREAL (PC) — Allan McEachern, de Vancouver, nouveau président de la ligue Canadienne de football, a accédé hier au poste de commissaire du circuit, poste qu'il occupera sans rémunération jusqu'à ce qu'on trouve un successeur au sénateur Keith Davey.

La décision a été prise huit heures après que Davey eut mis fin à un règne tumultueux de 54 jours avec sa démission quand il n'a pu obtenir un vote de confiance des propriétaires d'équipe.

Ted Workman, ex-président du circuit, a révélé que l'élection de McEachern avait été unanime lors d'une assemblée privée.

Afin d'élire McEachern au poste, la constitution de la ligue a dû être amendée, car elle ne permettait à personne ayant un intérêt dans une des neuf équipes du circuit d'accéder au poste.

McEachern a précisé qu'il ne serait impliqué dans aucun conflit concernant les fusions de la C.-B., tout en ajoutant qu'il

[illegible] le poste jusqu'à ce qu'on découvre un successeur convenable.

Un comité de quatre membres, dont deux de chaque conférence, aidera le président à découvrir un nouveau commissaire.

L'ex-commissaire Sydney Halter a offert ses services à la direction de la ligue.

DEMISSION

La démission de Davey est survenue rapidement et dramatiquement, hier, alors que les propriétaires lui ont refusé un vote de confiance, ce qui l'a poussé à quitter l'assemblée et à remettre copies de son rapport annuel aux journalistes.

Il s'agissait d'une séparation amère entre la LCF et l'homme qui avait juré d'être "le commissaire des amateurs" en succédant à Halter le 1er janvier dernier.

McEachern a révélé que Davey, qu'on avait attendu en vain mercredi, à l'occasion des assemblées générales, s'était présenté jeudi et avait soumis son rapport écrit se terminant par la demande d'un vote de confiance, présenté par les Argos de Toronto. Aucune autre équipe n'a secondé la motion.

En raison de sa démission, l'ex-commissaire ne recevra aucune indemnité de son contrat de trois ans à $25,000 par année, "car il n'a pas été congédié et on ne lui a pas demandé de démissionner".

RAPPORT

Le rapport du sénateur, qui ne contient rien de confidentiel, reconnaît qu'il a été l'objet de nombreuses critiques pendant son court séjour au poste de commissaire.

Ainsi, on n'avait pas digéré ses points de vue au sujet de l'amélioration de l'offensive au football canadien et de l'expansion du circuit à d'autres villes telles que Québec et Halifax ainsi que ses critiques publiques à l'endroit de la direction de certaines équipes.

Son rapport se termine ainsi:

"Si je n'obtiens aucun support, je me dois de remettre ce rapport à la presse. C'est pourquoi j'ai expurgé tout renseignement de nature confidentielle."

AUTRES CRITIQUES

McEachern et Workman ont encore reproché à Davey sa décision de rendre public ce dernier rapport.

Dans son rapport, Davey a qualifié de "répugnante et vile" la prétention de Sam Berger, président des Riders d'Ottawa, voulant que le sénateur "ait recherché sa publicité personnelle dans ses déclarations antérieures".

Davey a ajouté que les premières critiques des propriétaires à son endroit l'avaient d'abord ennuyé, puis complètement enragé lorsqu'il les a retrouvées dans la presse.

Afin de se venger de la conduite du sénateur, qui avait rendu son rapport public, les dirigeants du circuit ont également révélé les normes imposées au sénateur dans son contrat.



La qualité de sa formation professionnelle lui garantit un avenir brillant.

Il a 22 ans.

L'autre semaine, on lui a confié, et pour la première fois à un si jeune homme, la mise au point des moteurs d'un avion prototype.

Car il est déjà spécialiste, et hautement qualifié.

En aéronautique.

Il n'a pas dû attendre avant de se trouver un poste attrayant dans une grande avionnerie. Au contraire. Ses trois années d'études professionnelles étaient à peine terminées qu'on cherchait déjà à l'embaucher.

Par avance.

L'industrie, en effet, a un besoin toujours grandissant de techniciens qualifiés.

Aujourd'hui, les patrons de notre aérotechnicien se félicitent d'avoir pu s'assurer les services d'un jeune homme aussi compétent.

Ils ont confiance en lui, en la qualité de son travail. Lui, il a confiance en lui-même, en sa formation, et en son avenir.

Car, à 22 ans, il est déjà maître de son avenir.

L'histoire de cette réussite a été et sera celle de bien d'autres jeunes Québécois du même âge.

D'autres jeunes Québécois, ceux qui recevront leur formation professionnelle de niveau collégial dans les Instituts Spécialisés ou de Technologie du Québec.

En chimie industrielle ou biologique. En techniques avancées de l'architecture et de la construction. En électrotechnique. En arts graphiques et autres techniques d'art. En mécanique d'ajustage et d'outillage. En métallurgie. En technologie maritime. A l'Institut des Textiles. Ou dans d'autres sphères d'activité professionnelle.

D'autres jeunes Québécois dont vous êtes peut-être.

Il est temps pour vous d'y penser. Et de choisir... un avenir brillant.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC



Mécanique d'outillage.
Après un cours secondaire, préférablement scientifique, trois ans d'études spécialisées dans l'un des Instituts de Technologie du Québec vous permettront de contribuer aux innovations dans l'industrie moderne. Vos chances de promotion ne se feront pas attendre.



Arts graphiques.
Vous avez terminé une bonne onzième année. Un cours de trois ans à l'Institut des Arts Graphiques fera de vous un spécialiste dans les techniques les plus avancées de l'imprimerie: typographie, impression et ses différents procédés, photomécanique, reliure, etc. La carrière est prometteuse.



Construction, techniques avancées.
Pour devenir technicien en construction industrielle, inscrivez vous après votre cours secondaire à l'un des Instituts de Technologie du Québec, spécialité Bâtiments et Travaux Publics. Après trois ans, vous aurez la compétence voulue pour devenir bientôt un homme-clé dans nos grandes entreprises de construction.

Le 1er mai 1967, c'est la date limite pour vous inscrire à l'un des Instituts Spécialisés ou de Technologie du Québec. Si vous avez déjà choisi votre future spécialisation professionnelle, hâtez vous de faire votre inscription. Sinon, renseignez vous au moyen du bon ci-dessous sur les divers aspects de l'enseignement professionnel dispensé dans les Instituts du Ministère de l'Education du Québec.

Ministère de l'Éducation du Québec
Service de l'Information,
625, rue St-Amable, Québec.

J'ai l'intention de m'inscrire à un cours d'enseignement professionnel. La spécialisation qui m'intéresse davantage est

_____

Veuillez donc me faire parvenir une brochure de renseignements.

NOM _____

ADRESSE _____

_____ Φ

Bagotville (5-0) et Hudson (4-0) dominent dans le curling mixte

Par Roland SABOURIN

Les équipes de Bagotville et Hudson sont les seules à ne pas avoir subi la défaite après la quatrième journée du tournoi pour le championnat provincial de curling mixte "O'Keefe".

Cependant, le fait le plus intéressant est que ces deux quatuors se trouvent tous deux dans la Section "A" et que l'horaire veut qu'ils jouent l'un contre l'autre dans la ronde finale de cette section, ce soir.

Le skip Earl Carson et ses coéquipiers de la région Saguenay Lac Saint-Jean seront au repos, cet après-midi, pendant que le skip Tom Hunter, du Club Hudson, jouera contre Matane, sur la glace 15 du Winter Club. Si Hunter l'emporte contre le skip Octave Lapointe, il aura une fiche identique à celle de Carson, soit 5-0.

Ce sont maintenant les deux seules équipes à avoir la chance de représenter cette section dans la finale prévue pour demain après-midi, car toutes les autres équipes de cette section ont au moins deux défaites.

L'AUTRE SECTION

La situation est plus confuse dans la Section "A", à la suite des deux défaites subies par Lachute (Gerry Boyd) au cours de la journée d'hier. Boyd est même tombé au troisième rang pendant que Matagami (Mark Kremer) et Wentworth (Jack Little) s'installaient au premier rang avec une fiche de 3-1 chacun. Lachute, avec 3-2, est suivi de Granby et Sept-Iles qui jouent pour .500 avec deux victoires et deux défaites.

Aujourd'hui, Matagami jouera contre Lachute, durant l'après-midi, puis contre Wentworth en soirée. Dans sa cinquième joute, l'équipe de Wentworth fera face à celle de Sept-Iles. Une triple égalité, voir quatruple, est donc possible dans cette section.

Rappelons que les 14 équipes sont divisées en deux sections de sept chacunes et que les gagnantes de chaque division s'affronteront pour le droit de représenter le Québec dans le championnat canadien qui aura lieu ici même à Québec.

LES RESULTATS

En revenant aux résultats d'hier, disons que Bagotville a continué sa marche triomphale en battant Trois-Rivières (Phil Giroux) par 7-6 dans un match excitant au possible, hier après-midi, avant d'avoir le meilleur par 13-7 contre Valleyfield, hier soir.

De son côté, l'équipe de Hudson a également arraché une victoire de 7-6, après un bout supplémentaire, contre Sutton (André Marcoux) avant d'avoir le meilleur par 8-7 contre Trois-Rivières dans un autre match fort serré.

Dans la section "A", les autres joutes ont été comme suit: Cedarview 6, Valleyfield 5; Matane 9, Cedarview 7.

QUEBEC GAGNE

Matagami a ajoué ouné seule fois dans la Section "B", et s'en est tiré par un gain de 14-12 contre Granby (Stewart Hamilton). Québec (Pierre Greco), qui a ajoué seulement une fois également, soit en soirée, a finalement arraché sa première victoire, un verdict de 9-8 contre Lachute. Cette dernière équipe avait été battue par 11-6 contre Wentworth dans une joute disputée au Cambrai, durant l'après-midi. Sept-Iles a divisé, gagnant par 11-6 contre Saint-Lambert (Jean-Louis Parent) avant de perdre 10-5 contre Granby qui terminait donc la journée avec un gain, une perte également. Lachute a été battu 11-6 par Wentworth pour son premier échec.

MATCH DU TOURNOI

L'action n'a pas manqué lors des trois joutes au Winter Club, hier après-midi, alors que chaque pointage final a été décidé sur le tout dernier lancer. Cependant, celui entre Bagotville et Trois-Rivières a été le plus captivant de tous.

Le skip trifluvien a perdu même s'il a réussi un lancer fot difficile à sa dernière pierre. Elle alla toucher celle qui marquait le point pour Bagotville, mais malheureusement pour Giroux une autre de ses pierres bloqua celle de Carson. C'était probablement la défaite la plus "crevante" de tous le tournoi.

Les deux équipes ont donné du jeu de toute beauté avec les erreurs limitées au minimum.

Bagotville avait égalé le pointage à 6-6 avec deux points au neuvième bout. Les Trifluviens avaient été constamment en avance jusque là, grâce à trois points obtenus dans les deux premières manches.

LANCERS DECISIFS

L'équipe de Hudson avait également concédé une avance de 3-0 après deux bouts contre Sutton et avait eu besoin d'un point au dixième bout pour forcer une strophe additionnelle. Le skip Marcoux, de Sutton, a eu une chance de gagner sur son dernier lancer, mais il a été trop lourd et a dépassé le cercle complètement.

Le skip Bellerive, de Valleyfield, a eu besoin de deux points au dernier bout pour l'emporter contre Cedarview dans un match où l'avance a changé de mains à tour de rôle. Bellerive a réussi son gain en poussant une de ses propres pierres en dedans de celle de l'équipe rivale pour le point qui faisait la différence.

Les trois joutes disputée en même temps au Cambrai ont été moins serrées. Sept-Iles a marqué dans chacun des quatre premier bouts pour une avance de 7-0 qui devait lui permettre de gagner facilement. Quant à Matagami, il a réussi trois points dans chacun des cinquième et sixième bout pour effacer un déficit de 5-3. Cependant, Granby s'est relevé au septième bout pour reprendre l'avance 10-9, mais les joueurs du skip Kramer ont marqué quatre au huitième et un au neuvième avant de concéder deux points pour un pointage final de 14-12. Wentworth a perdu une avance de 6-2 au septième bout, quand Lachute a marqué quatre, mais les représentants du Wentworth sont revenus avec leur propre quadruple au huitième et ont ajouté un point au neuvième dans un gain de 11-6.

LE GAIN DE GRECO

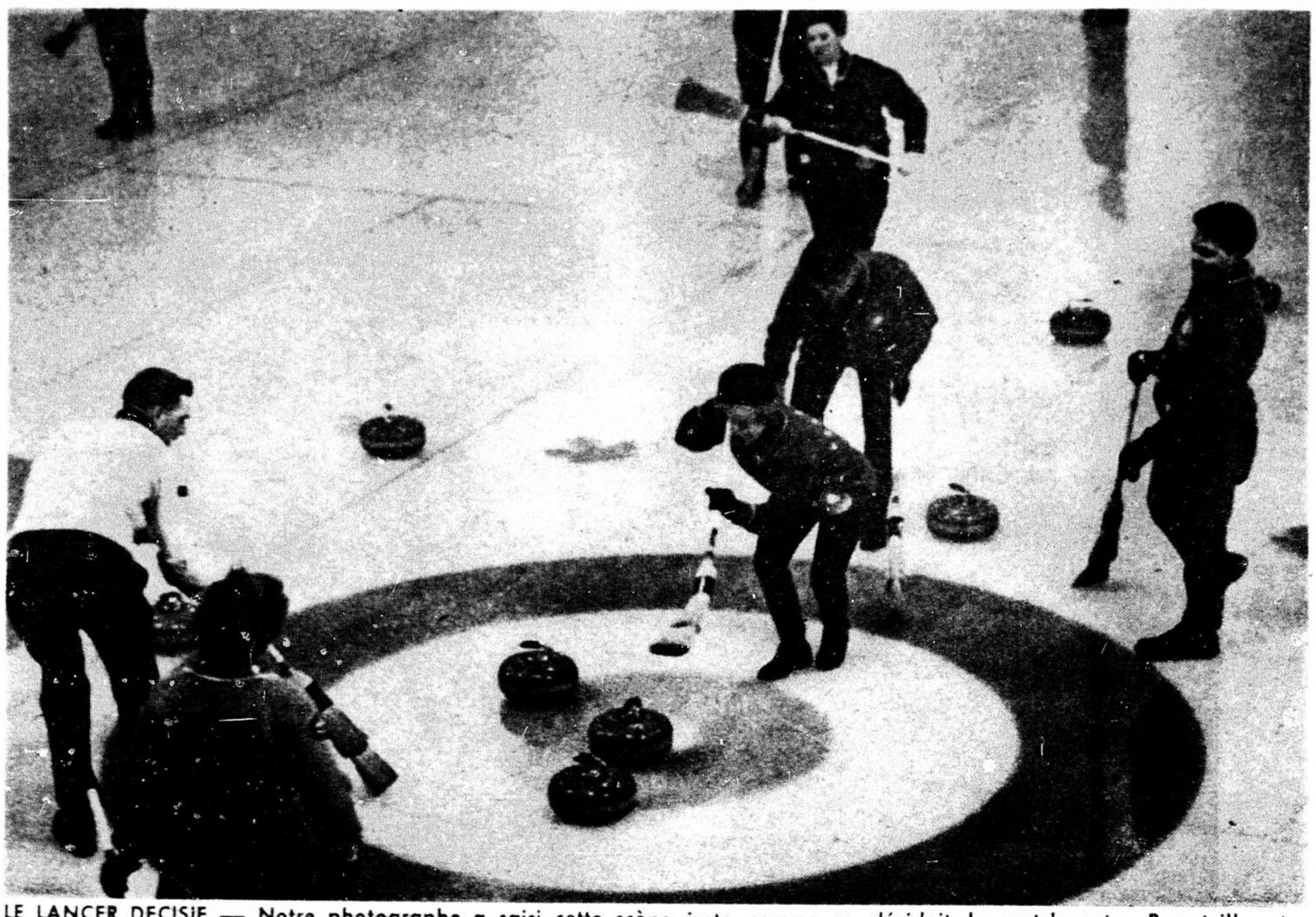
En soirée, Québec a bénéficié d'un "cadeau" du skip de Lachute pour l'emporter 9-8. Sur sa dernière pierre, el skip Boyd a eu une chance d'égaler les chances, mais a été court à suite d'un manque de balai des siens. Auparavant, on avait vu Greco rater deux coups consécutifs et mettre en danger l'avance de 9-6 que lui avaient donné ses trois points du neuvième bout. Québec avait pris les devants pour la première fois en marquant quatre points au sixième bout.

Bagotville a eu une tâche facile contre Valleyfield. Trois autres à la quatrième manche lui ont donné une avance de 8-1. Quatre points au neuvième bout ont été pour assurer une bonne mesure.

Matane, en arrière 5-0, après trois manches contre Cedarview, a compté dans les trois suivantes pour passer en avant 6-5. Un point à chacun des autres bouts a redonné l'avance au Cedarview, mais les gars du Bas Saint-Laurent ont réussi deux points au neuvième et on ontenu un d'assurance à la dixième et dernière reprise.

Trois-Rivières, malchanceux dans les derniers bouts au cours de ses deux rencontres précédentes, a fini fort contre Hudson en marquant deux points, un au neuvième et un au dixième, mais ce ne fut pas suffisant pour effacer les dommages causés par les trois points de Hudson à la septième reprise.

Wentworth et Granby ont eu la tâche facile contre Saint-Lambert et Sept-Iles respectivement, même si un effort de cinq points par le skip Parent, de Saint-Lambert, au huitième bout, l'a rapproché à 10-8, après sept points successifs de ses adversaires dans les trois manches précédentes.



LE LANCER DECISIF — Notre photographe a saisi cette scène juste comme se décidait le match entre Bagotville et Trois-Rivières. Le lancer de Phil Giroux, à gauche, vient juste de dévier sur la pierre rouge de Bagotville, et cette dernière se dirige maintenant sur l'autre pierre trifluvienne. (Voir dans l'autre photo de cette page où elle s'est arrêtée). Le skip Earl Carson et sa troisième, Pat Beauchamp, sont à gauche. Durant ce temps, les membres de l'équipe trifluvienne surveillent avec anxiété ce qui va arriver. Mme Giroux est celle qui a le balai en action, son mari étant juste derrière elle.



LES FELICITATIONS — Pendant que les skips Carson et Giroux, à gauche, se donnent la main, on peut voir entre les deux dames de droite, la pierre qui a décidé du match qui vient de se terminer.

HIER

QUATRIEME RONDE

Trois-Rivières	210	101	010	0	—	6
Bagotville	001	010	202	1	—	7
Hudson	001	200	110	11	—	7
Sutton	210	012	000	00	—	6
Valleyfield	010	201	001	0	—	5
Cedarview	101	010	100	2	—	6
Sept-Iles	123	101	120	x	—	11
Saint-Lambert	000	020	001	x	—	6
Granby	301	100	500	2	—	12
Matagami	030	033	041	0	—	11
Wentworth	102	021	041	x	—	11
Lachute	010	100	400	x	—	6

CINQUIEME RONDE

Lachute	110	100	210	2	—	8
Québec	001	014	003	0	—	9
Saint-Lambert	110	100	050	1	—	9
Wentworth	003	014	201	0	—	11
Granby	010	231	030	x	—	10
Sept-Iles	001	000	202	x	—	5
Cedarview	131	000	110	0	—	7
Matane	000	321	002	1	—	9
Bagotville	500	301	004	0	—	13
Valleyfield	001	010	110	3	—	7
Hudson	102	010	310	0	—	8
Trois-Rivières	020	101	002	0	—	7

CLASSEMENTS

SECTION "A"

	PJ	G	P
Bagotville	5	5	0
Hudson	4	4	0
Matane	4	3	2
Sutton	4	2	2
Trois-Rivières	4	1	3
Cedarview	5	1	4
Valleyfield	4	0	4

SECTION "B"

	PJ	G	P
Wentworth	4	3	1
Matagami	4	3	1
Lachute	6	3	2
Granby	4	2	2
Sept-Iles	4	2	2
Québec	4	1	3
Saint-Lambert	5	1	4



POINT D'OBSERVATION — Le skip Phil Giroux, de Trois-Rivières, s'est couché sur la glace à maintes occasions, hier après-midi, contre Bagotville, question de mieux observer la marche de la pierre. A droite, son deuxième, Roger Comeau se prépare à balayer au moindre signal.

CURLING

TOURNOI SCOLAIRE

Voici les derniers résultats et le classement au championnat canadien de curling scolaire à Flin, Flon, Manitoba:

SEPTIEME RONDE

[illegible]	201	102	621	2	16
[illegible]	019	019	100	0	3
[illegible]	662	002	010	3	7
[illegible]	210	120	205	0	11
[illegible]	330	060	651	6	15
[illegible]	301	003	205	0	3
[illegible]	019	102	011	6	7
[illegible]	201	020	206	1	6
[illegible]	201	013	111	0	11
[illegible]	673	109	009	2	4

HUITIEME RONDE

[illegible]	010	200	020	6	5
[illegible]	202	000	202	2	10
Col. Britannique	101	001	103	6	7
[illegible]	009	100	620	2	7
[illegible]	102	011	201	6	8
Ontario Nord	050	010	320	1	18
[illegible]	101	001	001	6	4
[illegible]	021	110	001	1	7
[illegible]	100	002	120	6	5

CLASSEMENT

	PJ	G.	P
Alberta	7	6	1
[illegible]	7	6	1
Manitoba	8	6	2
Ontario	7	5	2
Colombie-Britannique	7	5	2
Saskatchewan	7	4	3
Ontario Nord	8	3	5
Ile-du-Prince-Edouard	7	2	5
Nouveau-Brunswick	7	2	5
Québec	8	1	7
Terre-Neuve	7	0	7



ON FUME — Le skip Phil Giroux, du club Wabasso de Trois-Rivières, a "grillé" plusieurs cigarettes au cours de ce match contre Bagotville.

INTER-CLUBS

Le troisième bonspiel inter-clubs du district de Québec commencera lundi avec 48 équipes.

Cette fois, les trophées "Dow-Talon", "Martineau Electrique" et "Bal Tabarin" feront les enjeux des trois compétitions.

Voici le calendrier pour la soirée de lundi:

Glace

7 HEURES 15

1—VCC (B. Crutenfield) vs JCC (P. Greco)
3—CCC (S. Coughlin) vs ECC (P.H. Blais)
7—CCC (G. Germain) vs F. de Lys (H. McPhee)
8—JCC (R. Huot) vs QCC (L. Michaud)
5—ECC (L. Roberge) vs F. de Lys (L. Mainel)
10—ECC (L. Falardeau) vs CCC (E. Aubin)
22—QCC (J. Boivin) vs F. de Lys (M. Vienneau)
24—F. de Lys (P. Urbanov) vs ECC (J. St-Hilaire)
1—JCC (J. Girard) vs CCC (G. Breton)

8 HEURES

4—JCC (L. Robert) vs CCC (G. Delisle)
12—VCC (V. Lyons) vs QCC (B.M. Artel)
11—ECC (R. St-Hilaire) vs JCC (A.-D. Beaulieu)
23—CCC (D. Dussy) vs QCC (P. Levesque)
9—CCC (J. Rourke) vs JCC (F. Poulin)
2—F. de Lys (J. Thompson) vs QCC (C. Michaud)

9 HEURES

1—VCC (S. Erwin) vs JCC (J. Fortier)
2—CCC (G. Dumpson) vs ECC (M. Nadeau)
7—QCC (H. Plamondon) vs F. de Lys (M. Lacoste)
8—CCC (E. Rainville) vs JCC (G. Asselin)
10—CCC (B. Fecteau) vs QCC (T. Dumesle)
22—ECC (R. Brousseau) vs CCC (R. Guy)
24—F. de Lys (J. Gagnon) vs QWC (T. Byrne)
4—ECC (R. Drouin) vs CCC (R. Rourke)
5—F. de Lys (M. Lalance) vs VCC (K. Lacroix)

CLUB JACQUES-CARTIER

Les finalistes du tournoi féminin "Roger Cloutier" ont été connues hier soir, quand Mme Simone Prémont l'a emporté 8-7 contre Mme Jean-Marie Guérard et que Carmel McCann a triomphé 9-7 contre Marie Dutil. Les deux équipes gagnantes se rencontreront demain soir.

La finale du tournoi masculin "Saillant Inc." aura également lieu demain soir. Le Dr Jean Fortier, qui a conduit son équipe à une victoire de 10-7 contre celle de Dominique Labbé, hier soir, jouera contre C.A. Emond.

Ce soir, dans la ligue du vendredi, l'horaire sera le suivant: Dominique Labbé contre Jean-Paul Fortin, François-Paul No I contre J.A. Richard, Dr Jean Fortier contre Rodolphe Huot et Olivier Samson contre Pierre Greco.

Résultats de boxe

Par la PRESSE CANADIENNE

Belgrade, Yougoslavie — Ivan Preberg, du Luxembourg, a arrêté Mouhammad Shaib, du Liban, en 7 rondes d'un match de poids-légers.

Akron, Ohio — George Chuvalo, 216, de Toronto, a arrêté Dick Wipperman, 199, de Buffalo, N.-Y., en 3 rondes.



STYLE PARFAIT — Le skip Earl Carson, de l'équipe de Bagotville, en a impressionné plusieurs avec son style de jeu depuis le début du tournoi de curling mixte.

Spectaculaire performance de Mortson et gain des As: 5-3

par Arthur TURBIDE

Si les As de Québec l'ont emporté par 5-3, hier soir, aux dépens des Reds de Providence, c'est naturellement dû à un effort collectif mais un joueur se dégage en particulier du groupe et c'est Keke Mortson.

Mortson connait une saison médiocre à comparer à l'an passé mais depuis quelques joutes il ne passe pas inapperçu tant par ses cris quasi stridents que par sa fougue et son entrain au jeu. Hier soir il a offert une performance vraiment spectaculaire, marquant un but de toute beauté en plus d'en fabriquer deux autres en faveur de Bobby Rivard et de Jean-Guy Gendron.

Mortson a hésité avant de répondre à notre question à savoir s'il aimait son nouveau poste de joueur de centre. "Eh bien, je pense qu'on s'est bien adapté au changement, Bobby (Rivard) et moi".

Et lorsque nous avons fait remarquer qu'il avait plus de pep qu'autrefois, il s'est contenté de sourire.

Mortson a été utilisé à toutes les sauces durant le match d'hier, disputé devant la plus petite foule depuis l'entrée des As dans l'Américaine: un autre record peu enviable de 2,377 personnes. Il a évolué régulièrement avec Rivard, Drolet ou Lacoste, en plus de "Tuer les punitions, tâche qu'il a accompli avec brio en compagnie de Rivard. Il a aussi participé à quelques jeux de puissance.

Sa performance fut remarquable. Il n'a pas cessé de patiner, de crier, de travailler avec ardeur et de ce fait, il a participé à trois des cinq buts des siens.

EFFORTS CONTINUS

Mortson était à terminer son "chiffre" régulier (Rivard et Drolet avaient déjà quitté la glace) lorsqu'il demeura un instant de plus, geste qui valu un premier but aux As. S'infiltrant bien dans la zone des Reds, Mortson dirigea un lancer-passe vers le but et Jean-Guy Gendron qui venait tout juste de sauter sur la patinoire, n'eut qu'à toucher le disque de son bâton et c'était le but.

Sur le quarième filet des As (le but vainqueur), Mortson a de nouveau abattu de la besogne admirable. Il a attiré deux ou trois adversaires vers lui, puis i la fait une passe parfaite à Drolet qui a filé vers le but. Drolet a déjoué Paillé mais il a lancé à côté du but. Il a cependant repris le disque par derrière le but et l'a donné à Rivard. Le trou était béant. Ce fut un jeu d'enfant pour Rivard de pousser le disque dans la cage à demi déserte.

Quand à son but, ce fut son meilleur exploit. Jimmy Morrison exécuta une belle pièce de jeu à la ligne bleue des Reds après avoir reçu le disque de Rivard. Il se défit de deux adversaires et passa la rondelle à Mortson qui fila sans peine vers Paillé. Il se dirigeit à la gauche de Paillé, mais au tout dernier instant, il opta pour le lancer de revers, de près à la droite et Paillé était déjoué.

BUTS FACILES

Après le premier but de Gendron, les Reds ont donné la frousse aux partisans des As, marquant deux buts relativement facile en l'espace de 39 secondes. Pierre Gagné longea la rampe, harcelé par Rivard, qu'il réussi tout de même à distancer. Arrivé derrière le but, il rencontra Morrison qu'il déjoua également. Il coupa alors à la droite de Bauman et son lancer de revers se logea dans le coin opposé du but. Drôle de but.

Quelques secondes plus tard, Tony Goegan laissa partir un lancer haut d'une quarantaine de pieds et aussi inconcevable que cela puisse paraître, Bauman se plia en deux, pensant probablement que le disque passerait par-dessus la cage. Mais la rondelle toucha les cordages en frolant la tête du portier des S. But encore plus drôle. On en était à la 11e minute.

Profitant d'une punition à Adam Keller, Labossière compléta une stratégie de Hicks et de Nolet. Son lancer toucha le bâton de Paillé et le disque fila dans le haut du but par-dessus le gardien à genou. Le but de Labossière rétablissait l'égalité.

EN AVANT POUR DE BON

En l'espace de deux minutes et 23 secondes, les As prirent définitivement les commandes avec des buts de Labossière, son deuxième, et de Rivard. Labossière avait été laissé à découvert et la passe de Gendron était précise. L'engagement se termina par un but de Creighton qui n'eut qu'à pousser le disque dans un filet désert, Bauman étant sorti d'une dizaine de pieds, voulant couper l'angle sur le lancer de Katchur. Le disque toucha la rampe derrière le but et revint en avant de l'autre côté, où Creighton veillait.

Le spectaculaire but de Mortson scella le pointage au dernier vingt, concluant une belle performance des As et de Mortson lui-même.

Le gain fut de nouveau accueilli avec joie par Phil Watson qui répéta: "C'est deux autres points au classement". Québec est présentement sur un pied d'égalité avec Baltimore, au deuxième rang, tout en devançant les Indiens de Springfield par six points. Les As ont cependant deux matchs de plus de disputés.

SERIES IMPORTANTES

De toute façon, les As sont très bien postés pour arracher le deuxième rang et même pour jeter un oeil sur le premier rang duquel ils sont éloignés de neuf points mais avec trois matchs de plus de disputés que les meneurs, les Bears de Hershey. Cependant, les visiteurs pour deux joutes, dimanche et mardi, au Colisée, seront justement les Bears.

Encourageantes ces deux victoires sur les Reds de Providence à la veille de cette importante série de deux joutes mais encore plus est le retour au jeu de Léon Rochefort, pour dimanche. "Il jouera avec Mortson et Rivard", de dire Watson en ajoutant qu'il est peu probable que Sutherland soit du match.

Encourageant aussi les deux buts de Gordon Labossière car ils lui permettent de reprendre le premier rang des compteurs qu'il vait dû céder à Gene Ubriaco et à Roger Desjordy récemment. Labossière possède une avance de deux points sur les deux joueurs des Bears. Voilà une autre facette de l'importante série de joutes Bears-As, commençant dimanche soir.

PROVIDENCE 3, QUEBEC 5

Première période

1—Québec: Gendron, (Mortson, Johnson) 5:35
2—Providence: Gagné 10:41
3—Providence: Goegan, (Clearwater, Kachur) 11:20
4—Québec: Labossière, (Hicks, Nolet) 18:22
Punitions: Creighton, 12:24; Keller, 17:36; Laforge, 19:10.

Deuxième période

5—Québec: Labossière, (Gendron, Johns) 8:30
6—Québec: Rivard, (Drolet, Mortson) 10:53
7—Providence: Creighton, (Kachur, Goegan) 13:14
Punitions: Hicks, 4:31; Larose, 15:55.

Troisième période

8—Québec : Mortson, (Morrison, Rivard) 9:34
Punitions: Gagné, 3:43; Rivard, 3:43; Hanna, 10:33; Clearwater, 13:42.

Lancers:			
Providence	9	12	5—26
Québec	12	11	11—34

Assistance: 2,377.



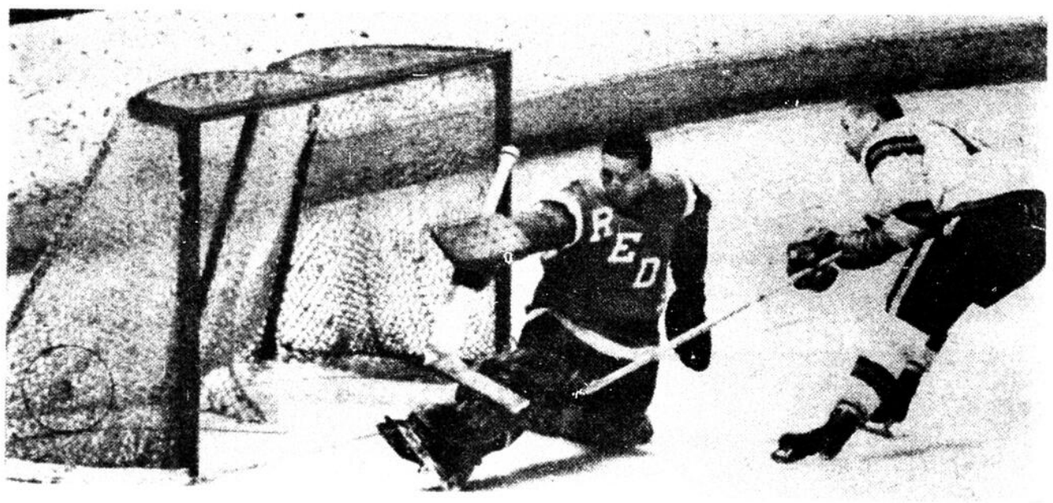
UN MOINE ? — Non, ce n'est pas un moine qui est assis sur le banc des As mais tout simplement Keke Motrson qui se protège la tête d'une serviette depuis qu'il s'est fait rasé le crâne.

Compteurs de la ligue AMERICAINE

Labossière, Québec	30	41	71
Dejordy, Hershey	40	29	69
Hicks, Québec	22	46	68
Ubriaco, Hershey	31	36	67
Nykoluk, Hershey	11	54	65
Gilbert, Hershey	21	44	65
McCarthy, Cleveland	31	28	59
Gendron, Québec	22	37	59
Horvath, Rochester	21	38	59
Sutherland, Québec	33	25	58
Gamble, Rochester	33	25	58
Marshall, Baltimore	23	35	58
Cline, Hershey	24	33	57
Schinkel, Baltimore	25	31	56
McKenney, Pittsburgh	24	32	56
Szura, Cleveland	24	32	56
Joyal, Rochester	21	35	56
Courcy, Cleveland	29	25	54
Rivers, Hershey	23	31	54
Harris, Pittsburgh	27	26	53
Dea, Buffalo	22	31	53
Smrke, Rochester	29	23	52
Walton, Rochester	19	33	52
Robinson, Baltimore	31	21	52



UN BATON BIEN PLACE — Le bâton de Jean-Guy Gendron était au bon endroit lorsque Mortson (à l'arrière-plan) a destiné la passe. Gendron a touché le disque et Paillé n'eut aucune chance de faire l'arrêt. C'était le 21e but de Gendron qui venait tout juste de sauter dans la mêlée lorsque Mortson lui relaya le disque.



PAILLE SURPRIS — Keke Mortson a surpris Marcel Paillé en le déjouant du côté gauche car il donnait l'impression qu'il tenterait de le déjouer à droite. Mortson a joué finement et ce fut le but, le dernier de la rencontre d'hier, gagnée par les As, 5-3.

Imlach aurait aussi été soigné pour une affection cardiaque

TORONTO (PC) — Un médecin a déclaré mercredi soir que Punch Imlach, pilote des Maple Leafs de Toronto, avait subi d'autres maux depuis son hospitalisation samedi dernier.

Les médecins du club ont déclaré qu'au moment de son entrée à l'hôpital, Imlach souffrait d'exténuation, mais le président des Leafs, Stafford Smythe, a déclaré au début de la semaine que le pilote était soigné pour une affection cardiaque.

Le Dr Hugh Smythe, médecin du club a déclaré que si le coeur de Punch Imlach avait été lésé, ce n'était que d'une façon minime.

Le président Smythe a déclaré cependant que le coeur du sportif inquiétait les médecins qui ont aussi examiné l'appareil gastro-intestinal d'Imlach.

"C'est dans cette région que survient la hernie du diaphragme produisant des douleurs semblables à celles dont a souffert Punch", a déclaré le président Smythe.

Le Dr Smythe a déclaré pour sa part qu'il avait recommandé que Imlach prenne un repos durant une période de cinq semaines.